Document fourni par les éditions Acamedia
http://www.acamedia.fr

Mémoires sur le duc de Berry [Document électronique] / [Chateaubriand]

Avertissement de la première édition

Les *Mémoires* ont été composés sur les documents originaux les plus précieux : on le verra suffisamment par les pièces citées ou rapportées en entier dans l'ouvrage. Plusieurs personnes, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, ont bien voulu aussi nous envoyer des renseignements dont nous nous empressons de les remercier. Quant aux ouvrages imprimés, nous avons fait usage de l'excellent recueil connu sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Condé* . L'ouvrage de M. le marquis d'Ecquevilly, *Campagnes du corps sous les ordres de S. A. S. Mgr le prince de Condé* , nous a fourni une suite de dates et de faits exacts. Nous avons de plus consulté *Le Moniteur* , les journaux et divers écrits qui ont paru en France, en Angleterre et en Allemagne. Enfin, nous avons lu avec attention tout ce que le zèle et le talent ont dernièrement publié sur la vie et la mort de Mgr le duc de Berry. Ces *Mémoires* serviront aux historiens qui voudront un jour écrire sur les affaires de notre temps, et dès à présent ils apprendront à ceux qui peuvent l'ignorer ce que faisaient les Bourbons à une époque où la révolution cherchait à justifier ses crimes par des calomnies, pour faire ensuite de ses calomnies le prétexte de ses crimes.

1 Première Partie Vie de Mgr le duc de Berry hors de France

1 L 1 Livre 1 Education et émigration du prince : sa vie militaire jusqu'à la retraite de l'armée de Condé en Pologne

1 L 1 Chapitre I Exposition

Louis XIV emporta avec lui dans la tombe la splendeur de la monarchie. Le régent laissa perdre les moeurs : prince brave et voluptueux, qui ne permettait pas qu'on troublât ses plaisirs, et qui du moins savait maintenir la paix à la longueur de son épée. Sous Louis XV, l'ordre naturel des choses se dérangea : la médiocrité passa dans les hommes d'Etat, la supériorité dans les hommes privés. Il n'y eut plus d'histoire de France au dehors : elle se renferma toute dans le cabinet des ministres, le salon des maîtresses, la société des gens de lettres. Les vanités, principes des crimes parmi nous, s'exaltèrent. La mollesse de la vie contrastait avec l'âpreté des doctrines : la monarchie tournait à la république, parce que la licence des moeurs amenait l'indépendance des opinions. La France fut enfin jetée par la révolution dans un abîme où elle a vécu trente ans. Elle eut été dévorée dans cette fosse aux lions si elle ne se fût cachée derrière la vertu de quelques justes issus du sang des rois.

Nous ne doutons point que nous n'ayons été rachetés par le mérite des enfants de saint Louis : quand le sang des Bourbons a cessé de couler pour notre gloire, il a coulé pour notre salut. Un nouvel holocauste vient d'être offert. Les générations présentes, accoutumées aux meurtres, se souviennent encore de l'assassinat de Henri IV ; mais par-delà le couteau de Ravaillac elles ne connaissent plus rien.

Livros Grátis

http://www.livrosgratis.com.br

Milhares de livros grátis para download.

Veulent-elles néanmoins se faire une idée de la grandeur du dernier sacrifice ; veulent-elles apprendre tout ce qui a été immolé dans la personne de Mgr le duc de Berry, il faut qu'elles connaissent la race du prince.

1 L 1 Chapitre II Des Bourbons

Saint Louis eut six fils. L'aîné, Philippe le Hardi, lui succéda, et sa postérité occupa le trône jusqu'à la mort de Henri III. Le dernier des fils de saint Louis, Robert, comte de Clermont, épousa Béatrix de Bourgogne, fille unique de Jean de Bourgogne et d'Agnès de Bourbon : celle-ci était l'héritière de la branche aînée des sires de Bourbon, ancienne lignée dite des Archambault, d'où sortit, par Guillaume de Dampierre, la seconde maison des comtes de Flandre.

Charles le Bel érigea en duché-pairie le comté de Bourbon pour Louis Ier, comte de Bourbon, fils aîné de Robert. Charles obligea Louis à quitter le nom de Clermont pour prendre celui de Bourbon, parce qu'il voulait réunir à la couronne la terre de Clermont, où il était né laquelle terre avait été donnée par saint Louis à son fils Robert. Philippe de Valois rendit le comté de Clermont aux descendants de Robert ; mais le nom de Bourbon resta à cette branche royale. Dans les lettres d'érection du duché de Bourbon par Charles le Bel, on lit ces paroles prophétiques : " Le roi a érigé en duché-pairie le comté de Bourbon en considération des richesses, des services et de la générosité des princes de cette maison. Comme ils sont du sang royal, il se tient honoré de leur élévation, et il espère que ses successeurs seront soutenus par la grandeur de ces princes. "

Ainsi Dieu, partageant les enfants de Robert le Fort, dans la personne de saint Louis, en deux familles, donna le sceptre à l'une, et mit l'autre en réserve dans un rang moins élevé pour y conserver ces vertus qui s'usent quelquefois sur le trône. Sujets avant d'être rois, les Bourbons moururent pour les Français avant que les Français mourussent pour eux : Pierre de Bourbon fut tué à la journée de Poitiers, Louis de Bourbon à celle d'Azincourt, François de Bourbon à celle de Sainte-Brigide, Antoine de Bourbon au siège de Rouen. Les femmes de cette famille donnèrent de grands monarques à la France, en attendant le règne de la lignée masculine : Marguerite de Bourbon, duchesse de Savoie, fut l'aïeule de François Ier. Lorsque les Bourbons, alliés à plus de huit cents familles militaires, eurent reçu tout ce qu'il y avait d'héroïque dans le sang français, la Providence fit paraître Henri IV et les Condé.

1 L 1 Chapitre III Grandeur de la maison de France

Quand il n'y aurait dans la France que cette Maison de France dont la majesté étonne, encore pourrions-nous en fait de gloire en remontrer à toutes les nations et porter un défi à l'histoire. Les Capets régnaient lorsque tous les autres souverains de l'Europe étaient encore sujets. Les vassaux de nos rois sont devenus rois : les uns ont conquis l'Angleterre, les autres ont régné en Ecosse ; ceux-ci ont chassé les Sarrasins de l'Espagne et de l'Italie, ceux-là ont formé les Etats de Portugal, de Naples et de Sicile. La Navarre et la Castille, les trônes de Léon et d'Aragon, les royaumes d'Arménie, de Constantinople et de Jérusalem ont été occupés par des princes du sang capétien. En 1380, plus de quinze branches composaient la Maison de France, et cinq monarques de cette Maison régnaient ensemble dans six monarchies diverses, sans compter un duc de Bretagne et un duc de Bourgogne. En tout, une seule famille a produit cent quatorze souverains : trente-six rois de France depuis Eudes jusqu'a Louis XVIII ; vingt-deux rois de Portugal, onze rois de Naples et de Sicile, quatre rois de toutes les Espagnes et des Indes, trois rois de Hongrie, trois empereurs

de Constantinople, trois rois de Navarre de la branche d'Evreux, et Antoine de la maison de Bourbon, dix-sept ducs de Bourgogne de la première et de la seconde maison, douze ducs de Bretagne, deux ducs de Lorraine et de Bar. Il faut se représenter dans cette nation, plutôt que dans cette famille de rois, une foule de grands hommes souverains nous ont transmis leurs noms avec des titres que la postérité a reconnus authentiques : les uns sont appelés *auguste, saint, pieux, grand, courtois, hardi, sage, victorieux, bien-aimé* ; les autres, *père du peuple, père des lettres* . " Comme il est écrit par blâme, dit un vieil historien [Du Tillet, *Recueil des Rois de France* . (N.d.A.)] , que tous les bons roys seroient aisément pourtraits en un anneau, les mauvais roys de France y pourroient mieux, tant le nombre en est petit ! " Sous la famille royale, les ténèbres de la barbarie se dissipent, la langue se forme, les lettres et les arts produisent leurs chefs-d'oeuvre, nos villes s'embellissent, nos monuments s'élèvent, nos chemins s'ouvrent, nos ports se creusent, nos armées étonnent l'Europe et l'Asie, et nos flottes couvrent les deux mers. Ajoutez plus de mille ans d'antiquité à cette race : eh bien ! la révolution a livré tout cela au couteau de Louvel !

1 L 1 Chapitre IV Naissance et enfance de Mgr le duc de Berry

La France pleurera longtemps Mgr le duc de Berry ; elle peut dire de lui ce que Plutarque dit de Philopoemen par rapport à la Grèce : " La Grèce l'aima singulièrement comme le dernier homme de vertus qu'elle eût porté dans sa vieillesse. " Il naquit à Versailles, le 24 janvier 1778. Il eut pour père Charles-Philippe de France, comte d'Artois, aujourd'hui Monsieur, frère du roi, et pour mère Marie-Thérèse de Savoie. Son frère aîné, Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême, était né à Versailles, le 6 août 1775, et avait par conséquent deux ans six mois dix-huit jours plus que lui.

Mgr le duc de Berry eut pour gouvernante Mme la comtesse de Caumont. La première enfance du prince fut pénible. A l'âge de cinq ans et demi, il fut remis à la garde de M. le duc de Sérent, qui déjà exerçait la charge de gouverneur de Mgr le duc d'Angoulême. Ce respectable vieillard se consolait encore il y a quelques mois d'avoir perdu ses deux fils dans les guerres de Bretagne en voyant prospérer les deux autres fils qu'il avait élevés pour la France : il ne se console plus aujourd'hui.

Les princes allèrent s'établir pour leur éducation à Beauregard : c'était un château où l'on voyait un de ces grands bois [*Arbores quae, ab antiquo servatoe et fotae fuerunt, propter decorum et amoenitatem maneriorum* . (Ordonn. des rois de France.) (N.d.A.)] de tout temps réservés en France pour l'ornement des maisons de campagne. Ce château et ces jardins existent encore, ainsi qu'une pièce d'eau à laquelle les enfants de France ont travaillé.

Ce fut dans cette solitude, tout auprès des pompes de Versailles, qui devaient bientôt cesser, que M. le duc de Sérent prépara sans le savoir contre les rigueurs de l'infortune ceux qu'il ne croyait avoir à défendre que des séductions de la prospérité. Les sous-gouverneurs des jeunes princes furent MM. de Buffevent, de La Bourdonnaye et d'Arbouville. Ils eurent pour sous-précepteurs l'abbé Marie, savant dans les mathématiques, et l'abbé Guénée, qui a su tourner contre Voltaire l'arme avec laquelle ce beau génie attaquait la religion. Les illustres élèves revenus en France n'ont point oublié leurs précepteurs ; après vingt-cinq ans d'exil et la chute d'un empire, ils se sont rappelé, au milieu de tant de souvenirs, l'homme de bien dont ils reçurent les leçons. Ces pieux disciples ont fait ériger à Fontainebleau, où l'abbé Guénée est mort, un monument à sa mémoire : il était touchant de les voir soutenir d'une main le trône rétabli et de l'autre élever la tombe de leur humble maître.

1 L 1 Chapitre V Traits de l'enfance du prince

Les deux frères montrèrent des inclinations différentes : Mgr le duc d'Angoulême avait un penchant décidé pour les sciences, Mgr le duc de Berry pour les arts. Celui-ci offrait comme un mélange de l'esprit des Bourbons et des Valois : par sa mère et par ses aïeules, il tenait quelque chose du génie de l'Italie.

On raconte mille traits ingénieux de son enfance. Il était fougueux comme l'élève de Fénelon, mais plein de saillies d'esprit et d'effusions de coeur. " Si fut enfant plaisant de visage et assez coulouré. Si étoit avenant, joyeux en tous ses enfantibles faicts [Mémoires de Boucicaut. (N.d.A.)] . " On lut un jour au petit prince quelques scènes du *Misanthrope* ; le lendemain un des maîtres composa une fable : la morale de cette fable était que Mgr le duc de Berry n'apprenait rien et ne se souvenait point de ses lectures. Le maître, ayant fini, demanda à Son Altesse Royale ce qu'elle pensait de ce morceau. L'enfant repartit brusquement : " Franchement, il est bon à mettre au cabinet. " Un M. Rochon, maître d'écriture des jeunes princes, avait éprouvé une perte considérable causée par un incendie. Mgr le duc de Berry pria son gouverneur de lui donner vingt-cinq louis pour le pauvre Rochon. M. le duc de Sérent y consentit, mais à condition que le prince satisferait son maître pendant quinze jours, sans lui parler des vingt-cinq louis. Voilà Monseigneur à l'ouvrage ; il trace de grandes lettres, le moins de travers possible. Rochon s'émerveille à ce changement subit, et ne cesse d'applaudir à son élève. Les quinze jours se passent : Mgr le duc de Berry reçoit les vingt-cinq louis et les porte triomphant à Rochon. Celui-ci, ne sachant si le gouverneur consentait à cette générosité, refuse de recevoir l'argent. L'enfant insiste ; le maître se défend. L'impatience saisit le jeune prince, qui s'écrie en jetant les vingt-cinq louis sur la table : " Prenez-les, ils m'ont coûté assez cher : c'est pour cela que j'écris si bien depuis quinze jours ! "

1 L 1 Chapitre VI Emigration de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry

Le temps du malheur approchait ; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry ne devaient pas jouir même du repos de l'enfance. Leur éducation commençait à peine, que déjà la monarchie finissait. On leur enseignait à être rois, et l'adversité allait leur apprendre à devenir hommes.

Les têtes des premières victimes avaient été promenées dans Paris ; la Bastille était tombée. La famille royale, menacée, fut obligée de se retirer : le roi même lui en donna l'ordre. Mgr le comte d'Artois partit pour les Pays-Bas [Le 16 juillet 1789. (N.d.A.)] , et laissa à M. le duc de Sérent le soin de lui amener ses deux fils.

Le péril était grand ; il fallait traverser le royaume, sans escorte, au milieu des insurrections. Chargé de la fortune et de l'espoir de la France, M. le duc de Sérent cacha son projet aux jeunes princes. Il leur dit qu'il allait les mener voir en garnison un régiment de hussards qu'ils avaient aperçu sur le chemin et dont ils ne cessaient de lui parler. Les enfants montent avec joie, la nuit dans une chaise de poste qu'on avait préparée secrètement : ils croyaient aller à une fête, et ils quittaient leur patrie. M. le duc de Sérent ne dut son salut et celui de ses élèves qu'à la rapidité de sa course. A peine avait-il quitté Péronne, qu'une sédition éclata dans cette ville. Lorsqu'il fut prêt à passer la frontière, il apprit aux princes, toujours enchantés du voyage, le but réel de ce voyage et la proscription dont ils étaient l'objet : ils jetèrent alors autour d'eux un regard attendri et étonné. Mgr le duc de Berry dit vivement à son gouverneur : " Nous reviendrons. " Malheureux prince, vous êtes revenu !

Des Pays-Bas, M. le duc de Sérent conduisit ses élèves à Turin [Octobre 1789. (N.d.A.)] , où ils furent reçus par leur oncle le roi de Sardaigne, qui avec son auguste famille ne cessa de montrer le

plus généreux attachement à la Maison de France.

1 L 1 Chapitre VII Mgr le duc de Berry à Turin

Mgr le duc de Berry amusait toute la cour par ses reparties et sa vivacité. On retrouvait en lui, à cette époque, quelques-unes des singularités des divers personnages que l'on avait vus paraître à Turin depuis le brillant comte de Grammont jusqu'à ces Vendôme, braves, spirituels, insouciants, qui, négligeant tout dans la vie, ne soignaient que leurs victoires.

Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry étudièrent un excellent plan d'éducation militaire, tracé par M. le duc de Sérent. Ce plan, formé pour la France, fut, par un changement devenu nécessaire, rendu applicable à un terrain étranger. On se servit des marches de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier et de Catinat, héros à Marsaille, solitaire à Saint-Gratien, indifférent aux honneurs, parce qu'il les méritait tous.

Il avait à Turin une bonne école d'artillerie ; Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry en suivirent les exercices. Ils passèrent par tous les grades, depuis le rang de simple canonnier jusqu'à celui de capitaine. Ils chargeaient, pointaient et tiraient leurs pièces avec rapidité et précision. Ils fondirent deux canons, sur lesquels leurs noms furent gravés. Un de ces canons tomba entre les mains des Français lors de l'invasion du Piémont ; on le voyait encore il y a quelque temps dans un de nos dépôts d'artillerie : singulier monument de nos conquêtes et des jeux de la fortune !

Cependant les troubles de la révolution croissant commençaient à menacer les Etats voisins : l'Europe se disposait à la guerre. Ce fut alors que Mgr le duc de Berry écrivit cette lettre à son père, c'est le premier cri de l'honneur dans le coeur d'un Français et d'un Bourbon [Turin, 15 août 1791. (N.d.A.)] :

" Avec quel plaisir nous avons appris la lettre du régiment de Berwick et votre réponse, ainsi que celle de Monsieur [NOTE 02] ! Ah ! que ne suis-je près de vous ! je voudrais bien voir ces bons soldats et me battre avec eux ; je leur dirais comme notre Henri : *Camarades, si dans la chaleur du combat vous perdez vos drapeaux, ralliez-vous à mon panache blanc, qui ne sera jamais qu'au chemin de l'honneur* . Cette pensée m'a fait bouillir le sang dans les veines. Marchons, mon cher papa, pour rendre la liberté à notre malheureux roi ; trente-deux officiers du régiment de Vexin sont arrivés à Nice, remplis de zèle et de courage. je n'en manque pas non plus, et suis prêt à me bien battre. "

1 L 1 Chapitre VIII Départ de Mgr le duc d'Angoulême et de Mgr le duc de Berry pour l'armée des princes

L'Assemblée nationale déclara la guerre à l'Autriche et à la Prusse [Août 1792. (N.d.A.)] . Les deux princes, partis de Turin, vinrent rejoindre Mgr le comte d'Artois, pour faire sous les ordres de Monsieur et sous ceux de leur auguste père cette campagne, qui devait tout finir et qui commença tout. Beaucoup d'émigrés n'avaient rien apporté avec eux ; quelques-uns déployaient les dernières marques de la fortune. Les différents corps d'officiers de l'armée faisaient le service de soldats. la marine était à cheval ; les gentilshommes, formés en compagnies, se distinguaient par le nom de leurs provinces. On était gai, parce qu'on était sous la tente, qu'on allait puiser l'eau, couper le bois, préparer les vivres, et qu'on entendait le son de la trompette. La pauvre noblesse remplissait son devoir sans y penser, tout simplement, comme on respire et comme on vit. Elle ne regrettait point ce qu'elle avait perdu ; d'ailleurs, elle le croyait bientôt retrouver : elle espérait revoir à la fin de l'automne son

magnifique héritage, la bruyère, le grand bois, le vieux colombier. Que d'aventures à conter ! que de desseins pour le jour du retour ! Dans tous les temps, les Français ont été les mêmes : peuple essentiellement guerrier, les camps, où il retrouve ses vertus, lui ont fait oublier ses misères, soit qu'il ait eu pour étendard la chape de saint Martin ou la cornette blanche, soit qu'il ait commencé la charge au refrain de la *chanson de Roland* ou au cri de *vive le roi !*

Mgr le duc de Berry eut le plaisir d'aller au premier feu devant Thionville. Les compagnies bretonnes se trouvant parmi les plus avancées vers la place, il leur disait : " Je voudrais être Breton pour voir de plus près l'ennemi. " C'est une dure nécessité pour l'homme de s'habituer à la vue du sang ; et, ce qu'il y a de plus malheureux, plusieurs vertus dépendent de la force d'âme qui fait le guerrier.

1 L 1 Chapitre IX Retraite de Champagne. Le prince achève son éducation militaire, et va rejoindre l'armée de Condé

Après la retraite de Champagne, le changement des événements, les jalousies politiques, les différents intérêts des divers cabinets, retinrent les princes oisifs jusqu'en 1794. Pendant ce temps-là, la monarchie disparut, et Louis XVI en montant au ciel laissa le drapeau de cette monarchie au prince de Condé. Mgr le duc de Berry brûlait de se ranger sous cette bannière ; mais il fallait attendre l'ordre des rois afin qu'un fils de France pût tirer l'épée. Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry, retirés au château de Ham, profitèrent de ce repos pour perfectionner leur éducation militaire. Ils devinrent d'excellents cavaliers, en suivant le conseil d'un grand homme de l'antiquité [NOTE 01] , qui veut que *le maître de la cavalerie* commence ses revues par de pieux sacrifices. Rien n'était agréable comme de voir Mgr le duc de Berry, si jeune encore, manier avec adresse des chevaux fougueux ; créatures de Dieu si nobles par elles-mêmes, qu'elles ont donné leur nom aux classes de la société humaine les plus distinguées, les plus braves et les plus généreuses.

Dans le cours de l'année 1794, Mgr le duc et Angoulême alla rejoindre, avec son père, Mgr le comte d'Artois, les corps d'émigrés français qui combattaient dans la Flandre autrichienne et dans la Hollande, Mgr le duc de Berry, à peine âgé de seize ans, obtint la permission de se rendre à l'armée de Condé. Dans son transport, il écrivit sur-le-champ au prince sous les yeux duquel il allait combattre [Ham, 27 juin 1794. (N.d.A.)] : " Monsieur mon cousin, je ne puis vous exprimer la joie que j'ai éprouvée lorsque mon père m'a annoncé que j'allais servir sous vos ordres. J'ai une grande impatience de vous voir ainsi que tous les braves gentilshommes que vous commandez. Je suis gentilhomme comme eux ; c'est un titre dont je m'honore, et j'espère que vous trouverez en moi la même soumission et surtout le même zèle. "

Un mois après, il avait rejoint l'armée. Il arriva le 28 juillet à Rastadt, accompagné du comte de Damas-Cruz [Frère de M. le duc de Damas, premier gentilhomme de Mgr le duc d'Angoulême. (N.d.A.)] et du chevalier de Lageard. Le prince de Condé, en le recevant et le serrant dans ses bras, lui dit : " Je crains bien, monseigneur, que nous ne vous amusions pas autant cette campagne que nous aurions pu le faire l'année dernière ; mais ce n'est pas ma faute. " Ces *amusements* d'un Condé convenaient parfaitement à un fils de France.

1 L 1 Chapitre X Armée de Condé

A la fin de la monarchie, les gentilshommes français redevinrent ce qu'ils avaient été au commencement de cette monarchie, et tels que les anciennes ordonnances de nos rois nous les représentent : " *Nobles hommes à pied, armés d'une tunique, d'une gambière et d'un* bassinet [*Nobilis homo pedes, armatus tunica, camberata et bassineto* . (Ordonn. des rois de France.) (N.d.A.)] . " Ils rajeunirent leur

noblesse dans ses sources, c'est-à-dire dans les combats : tout soldat français a ses lettres de noblesse écrites sur sa cartouche. L'armée de Condé, souvent contrainte de se replier avec les grandes armées dont elle subissait les fautes, ne fut jamais défaite. Hors de la portée du canon, elle marchait sans discipline : généraux, officiers, soldats, tous égaux, n'obéissaient presque plus ; au feu, elle serrait ses rangs et s'alignait sous le boulet ennemi. Pendant neuf campagnes, elle n'eut pas une nuit de sommeil ; cent mille guerriers dormaient en paix derrière elle. Qu'avaient-ils à craindre ? Trois Condé étaient à leurs avant-postes.

Lorsque Mgr le duc de Berry rejoignit l'armée de Condé, elle était à sa troisième campagne ; elle avait emporté avec les Autrichiens les lignes de Weissembourg, et dans la brillante affaire de Berstheim elle avait empêché les républicains de percer la ligne des alliés. Ce fut dans ce combat que les trois Condé [NOTE 03] , renouvelant l'aventure de la bataille de Senef, déployèrent une valeur héroïque : le vieux Condé, dans le village même de Berstheim, qu'il reprit à la tête des gentilshommes à pied [2 décembre 1793. (N.d.A.)] ; le duc de Bourbon, en avant du village, dans une charge de cavalerie où il fut grièvement blessé d'un coup de sabre au poignet ; le duc d'Enghien, dans une autre charge de cavalerie, par laquelle il s'empara d'une pièce de canon, après avoir eu ses habits percés de balles et de coups de baïonnette. " Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy, lui écrivait à cette occasion Monsieur, régent du royaume ; son sang coule dans vos veines ; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges : que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'Etat ! "

Quand on songe à ce qu'on a fait de *cette gloire et de cet appui de l'Etat* , ces belles paroles fendent le coeur. Le jeune d'Enghien devint le frère d'armes du jeune Berry ; ces princes se sentaient unis par une même destinée : " *Saül et Jonathas, si aimables durant leur vie, plus prompts que les aigles et plus courageux que les lions, sont demeurés inséparables dans leur mort* même [*Reg* ., lib. II, cap. I. (N.d.A.)] . "

Mgr le duc de Berry se trouvait à une grande école : amis et ennemis lui offraient également des exemples ; c'étaient partout des Français. Les uns défendaient le roi, les autres la France : dans les deux camps était la gloire, également attirée par l'éclat des succès et par la noblesse des revers.

1 L 1 Chapitre XI Mgr le duc de Berry à l'armée de Condé

Le lendemain de l'arrivée du fils de France, le prince de Condé tint un conseil secret. Il recommanda à M. le baron de La Rochefoucauld, maréchal des logis, de veiller à la sûreté de Mgr le duc de Berry : " Mais prenez garde qu'il ne s'en aperçoive, ajouta-t-il, car il s'en fâcherait. " C'est de la surveillance à la manière des héros ; les balles sont plus faciles à conjurer que les poignards.

Mgr le prince de Condé remercia S. A. R. Mgr le comte d'Artois de la marque de confiance qu'il avait bien voulu lui donner en lui envoyant son fils ; il l'assurait qu' *il prendrait le plus vif intérêt aux succès certains du jeune prince, doué par le ciel des plus heureuses* dispositions [Août 1794. *Lettre du prince de Condé à S. A. R. Mgr le comte d'Artois* . (N.d.A.)] . Mgr le duc de Berry servit d'abord comme volontaire. Mgr le prince de Condé lui présenta les officiers les plus distingués de l'armée et ceux qui avaient été blessés dans les campagnes précédentes. Le jeune prince se fit remarquer par son amour pour la discipline et par son empressement à se soumettre aux règlements militaires. Il ne se plaignait jamais que des usages étrangers à la France. " Il faut, s'écriait-il, aller prendre les grosses bottes et tout l'attirail d'un Prussien, moi qui suis Français autant que possible [Lettre à M. le comte d'Hautefort. (N.d.A.)] . " Il étudiait les nouveaux et les anciens champs de bataille. Il visita Philipsbourg, où périt le maréchal de Berwick, et le champ de

Saltzbach, où tomba Turenne. Il voulait assister aux moindres affaires. Lorsqu'on lui représentait qu'il se ferait blesser : " Tant mieux ! disait-il, cela fait honneur à une famille. " Il écrivait à une femme : " La guerre va commencer. Nous en serons, nous autres princes. Il faut espérer, pour l'honneur du corps, que quelqu'un de nous s'y fera tuer. " Un billet de la même année [Rastadt, 10 août 1794. (N.d.A.)] montre la gaieté guerrière du prince ; il est adressé au jeune vicomte César de Chastellux :

" Votre aimable lettre m'a fait un grand plaisir, mon cher César, je suis charmé du désir que vous me montrez d'imiter votre prédécesseur et d'entrer dans les Gaules ; vous y trouveriez des Vercingétorix, des Dumnorix en grande quantité ; mais je ne doute point que votre courage et la cause que vous soutiendriez ne vous les fissent vaincre aisément. J'espère que sous peu d'années vous pourrez vous montrer digne de votre prédécesseur et de vos respectables parents. "

1 L 1 Chapitre XII Suite du précédent. Bravoure du prince. Sa réparation envers un officier

Monseigneur le duc de Berry passa par tous les grades militaires [1795, 1796, 1797. (N.d.A.)] , et prit le 23 juillet 1796 le commandement de la cavalerie, en remplacement de Mgr le duc d'Enghien, qui prit celui de l'avant-garde. Placé entre l'ancienne gloire et la nouvelle gloire de la France, le duc d'Enghien était toujours le premier homme que rencontrait l'ennemi. Dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, Mgr le duc de Berry [NOTE 04] se trouva présent à tous les combats. A l'affaire de Steinstadt, qui dura toute la journée, l'avant-garde de l'armée de Condé fut chargée de l'attaque du village. Mgr le duc de Berry échappe aux officiers qui l'entouraient, entre dans le village avec les premiers hussards qu'il rencontre, le traverse au milieu d'un feu terrible, s'y maintient plusieurs heures, sous une pluie de bombes et de boulets, et revient tout couvert de sang et de la cervelle d'un brave officier du génie nommé Dumoulin, tué auprès de lui par un obus.

A la tête du pont d'Huningue, Mgr le duc de Berry visitait les ouvrages. Il s'était arrêté sur le revers de la tranchée avec quelques officiers. Ce groupe attira le feu de deux pièces de canon placées de l'autre côté du Rhin. Les boulets portèrent et couvrirent de terre le jeune prince, qui ne fut sauvé que par le gabion [Panier d'osier rempli de terre destiné à protéger des balles.] même renversé sur lui.

A Kamlach, à Munich, à Schussen-Ried, Mgr le duc de Berry combattit encore. Il étudia les mouvements du général Moreau dans sa belle retraite, prenant des leçons de cet habile ennemi. Il sollicita de l'archiduc Charles la faveur de suivre le siège de Kehl : le chevalier de Franclieu, aide de camp de Mgr le duc de Bourbon, fut tué dans les ouvrages à ses côtés. A Offembourg il allait journellement à la tranchée ; et, comme il le dit lui-même dans une de ses lettres, il entendit *siffler force boulets, obus et* mitraille [Lettre à M. le comte d'Hautefort. (N.d.A.)] .

L'exactitude que Mgr le duc de Berry mettait dans ses devoirs militaires, il la voulait trouver dans les autres. Sa vivacité l'emportait quelquefois. Il avait blessé par des paroles sévères, à la parade, un officier général : celui-ci fit une réponse hardie, que ses camarades essayèrent en vain de couvrir de leurs voix ; le prince l'entendit, et cacha son émotion. Il laissa partir la colonne, fit ensuite appeler l'officier, l'emmena dans un bois avec des témoins, et lui dit : " Monsieur, je crains de vous avoir offensé ; ici je ne suis point un prince, je suis un gentilhomme français comme vous ; me voici prêt à vous donner toutes les satisfactions que vous exigerez. " Et il met l'épée à la main. L'officier tombe à genoux, et baise cette noble main qui voulait non faire une blessure, mais panser celle de l'honneur : c'est Henri IV et Schomberg.

1 L 1 Chapitre XIII Louis XVIII est proclamé à l'armée de Condé

L'armée de Condé offrait l'image d'un camp des premiers Francs ; c'était toute une patrie : on y trouvait des princes logés sur des chariots, des magistrats à cheval, des missionnaires enseignant l'Evangile et distribuant la justice. En même temps que l'on se battait, on s'occupait des affaires domestiques et de celles de la religion et de l'Etat : tantôt, après un assaut ou une poursuite, on relevait une croix que les républicains avaient abattue ; tantôt on versait des larmes aux récits de quelques gentilshommes-soldats qui étaient parvenus à voir l'orpheline du Temple. On s'inquiétait des destinées futures de l'armée : que deviendrait-elle ? que ferait-elle ? Le prince Charles l'avait louée dans un ordre du jour ; on était ravi : tous les maux étaient oubliés. Les corps étaient prêts à se dissoudre faute des premières nécessités militaires ; on était consterné : tout à coup M. le duc de Richelieu arrivait avec un peu d'or, et le loyal petit-fils du brave maréchal faisait renaître l'espérance. Sous la tente, au bivouac, autour du feu des grands-gardes, on redisait des aventures étranges, on racontait des histoires de son enfance, de sa famille, de son pays, et oubliant les injustices de la France, on admirait même les victoires des Français.

Le 14 juin 1795, on apprit au cantonnement de Steinstadt la mort [NOTE 05] de Louis XVII. Le 16 au matin l'armée prit les armes. Un autel fut dressé à la lisière d'un taillis : un aumônier y célébra la messe. Après le service divin, Mgr le prince de Condé, accompagné de Mgrs les ducs de Berry, de Bourbon et d'Enghien, se tourna vers l'armée, et dit :

" Messieurs, Mgr le duc de Berry m'ordonne de prendre la parole. A peine les tombeaux de Louis XVI, de la reine et de leur auguste soeur se sont-ils fermés, que nous les voyons se rouvrir pour réunir à ces augustes victimes l'objet le plus intéressant de notre amour, de nos espérances et de nos regrets... Après avoir invoqué le Dieu des miséricordes pour le roi que nous perdons, prions le Dieu des armées de prolonger les jours du roi qu'il nous donne. *Le roi Louis XVII est mort ; Vive le roi Louis XVIII !* "

Le canon répondit au cri de l'héritier du grand Condé. Mgr le duc de Berry éleva un drapeau blanc, et sur ce pavois du nouveau Champ de Mars proclama le premier le monarque qui devait lui fermer les yeux.

1 L 1 Chapitre XIV Le roi à l'armée de Condé

Ce monarque était attendu à l'armée [NOTE 06] . Il y vint en effet, *n'ayant plus d'asile* (comme il le dit lui-même dans son ordre du jour), *hors celui de l'honneur* . Son arrivée excita une grande joie. A la sollicitation de Mgr le duc de Berry, tous les militaires retenus en prison ou aux arrêts pour quelques fautes furent mis en liberté. On étala pour l'entrée du roi dans son nouveau Louvre toutes les pompes de l'armée : on fit tirer le canon, battre les tambours et sonner les trompettes ; on n'avait pas d'autre musique. On rangea en bataille des soldats à peine vêtus, le visage noirci par la fumée de la poudre, par le soleil et les frimas ; on déploya des drapeaux blancs déchirés, percés de boulets, criblés de balles, et semblables à cette oriflamme usée par la gloire que l'on voyait dans le trésor de Saint-Denis.

Le monarque banni voulut se montrer à son autre armée, à l'armée républicaine qui bordait la rive gauche du Rhin. Il alla aux gardes avancées : des paroles furent échangées entre lui et les postes français. Cette périlleuse conversation, établie par le roi avec ses sujets égarés, remplit les républicains d'admiration et d'étonnement.

Malheureusement la joie causée par la présence du roi fut de courte durée. La grand ombre

de la vieille monarchie effrayait les ministres des puissances : Charlemagne avec sa peau de loutre, et Louis XIV avec son manteau royal, leur apparaissaient. Un roi de France proscrit, à la tête de quelques exilés, leur semblait menacer le monde. La politique crut revoir un maître, et le força de se retirer. Circonspection inutile ; le génie et le temps ont placé le pouvoir dans cette famille de France : sans trône, elle serait encore souveraine, et n'a besoin que de son nom pour régner.

Toutefois Louis XVIII demeura assez de temps à l'armée de Condé pour montrer l'intrépidité naturelle à nos monarques. Un assassin (car les Bourbons n'ont plus à combattre que des assassins) tira au roi, par une fenêtre de Dillingen, un coup de carabine : la balle effleura le haut de la tête. Le roi, portant la main au front, se contenta de dire : " Une demi-ligne plus bas, et le roi de France s'appelait Charles X. "

Pendant le séjour du roi à l'armée de Condé, il assista au service que cette armée fit célébrer à la mémoire de Charette. Placé entre Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé, il adressa lui-même ce discours aux troupes réunies : " Messieurs, nous venons de rendre les derniers devoirs à celui que vous avez admiré, peut-être même envié jusque sur le champ de bataille de Berstheim, à celui qui tant de fois a fait entendre ce cri qui m'a causé dans vos rangs une satisfaction si vive, mais que j'aurais beaucoup mieux aimé répéter encore avec vous. "

C'était ainsi que la vieille monarchie s'entendait partout où elle existait : la fidélité avait ses échos ; le cri de *vive le roi !* retentissant sur les rivages de la Loire, était répété sur les bords du Rhin. Mgr le prince de Condé et ses fils, Mgr le duc de Berry, la noblesse de France honorant dans un camp d'exilés les vaillantes communes de France, un roi proscrit, à la tête de cette noblesse, faisant lui-même l'oraison funèbre d'un sujet fidèle ! l'histoire offre-t-elle quelque chose de plus beau ? Notre patrie obtenait alors de grandes victoires ; mais elles n'effaceront point le souvenir de ces Français persécutés proclamant dans les bois, à la face du ciel, leur souverain légitime, et célébrant les funérailles de ceux qui étaient morts pour lui.

1 L 1 Chapitre XV Repos momentané des émigrés et de Mgr le duc de Berry. Les observations de ce prince sur l'Allemagne

Des négociations continuelles, des trêves, des paix séparées, donnaient aux émigrés quelques moments de repos. Les uns allaient alors errer dans les vallées des Alpes, visiter les religieux de la Val-Sainte, autre espèce d'exilés sur la terre (mais la révolution les poursuivait encore dans le désert, car tout était envahi, et la solitude manquait au solitaire) ; les autres s'enfonçaient dans l'Allemagne, accueillis dans les cabanes, repoussés dans les châteaux, chassés de la porte de ces rois dont ils défendaient les trônes.

Mgr le duc de Berry profitait également de ces intervalles de repos pour voyager et pour consoler sa famille dispersée ; il étudiait les nations au milieu desquelles la Providence l'avait jeté. Il remarquait que les Allemands, divisés en une multitude d'Etats, sont tels encore qu'ils étaient du temps de Tacite, c'est-à-dire qu'ils sont moins un peuple que le fond et la base d'autres peuples. Sortis de leurs forêts, transportés sous un ciel plus propice, leur génie natif se développe ; ils deviennent des nations admirables et presque indestructibles ; Les Francs, les Angles, les Visigoths, les Goths et les Lombards l'ont prouvé en France, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Mais tant que les tribus germaniques habitent leur pays natal, tout semble enseveli chez eux comme dans une mine, ou confus comme dans un chaos.

Un fait singulier n'échappa point à la perspicacité du prince. Il vit avec un intérêt mêlé de surprise que les doctrines du siècle, introduites parmi les Allemands, avaient fait naître dans

certains esprits les erreurs sociales, sans y pouvoir détruire les vérités naturelles, enracinées dans un sol fécond et sauvage. Il en était résulté un mélange bizarre de folie et de bon sens, de christianisme et de déisme, de libéralisme et de mysticité, d'enthousiasme froid et de métaphysique exaltée, de goût et de barbarie, de corruption et de rudesse. De même que les Cattes, les Bructères, les Chauques adoraient dans les bois une horreur secrète, vague, indéfinie, plusieurs de leurs fils se sont mis à révérer quelque chose de fantastique et de ténébreux, qu'ils ne peuvent ni peindre ni saisir.

1 L 1 Chapitre XVI Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé. L'armée de Condé se retire en Pologne. Adieux du prince à cette armée

Monseigneur le duc de Berry se trouvait ainsi pour un moment absent de l'armée [1797 (N.d.A.)] , lorsqu'il écrivit au prince de Condé cette lettre si touchante par la tendresse et la noblesse des sentiments :

" Enfin, monsieur, mon frère est arrivé hier : vous jugerez facilement de la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive que mon retour à l'armée sera très prompt ; nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des veux pour qu'on ne tire pas des coups de fusil pendant mon absence ; mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon instruction et pour mon frère ; car je suis persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent, et beaucoup, et que hors de la France ils doivent commencer par gagner l'estime des Français avec leur amour. "

Cette campagne de 1797 ne fut pas longue. L'armistice conclu à Léoben [7 juin 1797. (N.d.A.)] entre Buonaparte et le prince Charles changea les destinées de l'armée de Condé : elle passa au service de la Russie, et se retira en Volhinie ; elle était encore forte de plus de dix mille hommes. Mgr le duc de Berry en avait pris le commandement pendant l'absence de Mgr le prince de Condé. Avant de quitter cette brave armée, pour se rendre à Blakembourg, il lui fit part d'une lettre de satisfaction dont le roi l'avait chargé pour elle, et il mit à l'ordre du jour les adieux suivants :

" Après avoir été si longtemps au milieu et à la tête de la noblesse française, qui, toujours fidèle, toujours guidée par l'honneur, n'a pas cessé un instant de combattre pour le rétablissement de l'autel et du trône, il est bien affligeant pour moi de me séparer d'elle dans un moment surtout où elle donne une nouvelle preuve d'attachement à la cause qu'elle a embrassée, en préférant abandonner ses biens et sa patrie, plutôt que de plier jamais sa tête sous le joug républicain.

" Au milieu des peines qui m'affligent, j'éprouve une véritable consolation en voyant un souverain aussi généreux que S. M. l'empereur de Russie recueillir et recevoir le dépôt précieux de cette noblesse malheureuse, en la laissant toujours sous la conduite d'un prince que l'Europe admire, que les bons Français chérissent, et qui m'a servi de guide et de père depuis trois ans que je combats sous ses ordres.

" Je vais rejoindre le roi ; je ne lui parlerai pas du zèle, de l'activité et de l'attachement dont la noblesse française a donné tant de preuves dans cette guerre : il connaît tous ses mérites, et sait les apprécier. Je me bornerai à lui marquer le vif désir que j'ai et que j'aurai toujours de rejoindre mes braves compagnons d'armes ; et je les prie d'être bien persuadés que, quelque distance qui me sépare d'eux, mon coeur leur sera éternellement attaché, et que je n'oublierai jamais les nombreux sacrifices qu'ils ont faits et les vertus héroïques dont ils ont donné tant d'exemples. "

1 L 2 Livre 2 Vie militaire du prince jusqu'au licenciement de l'armée de Condé

1 L 2 Chapitre I Mgr le duc de Berry rejoint l'armée de Volhinie. Hospitalité des polonais. Le prince organise le régiment noble à cheval

Après avoir passé environ un an auprès de son père à Edimbourg et auprès du roi à Mittau, Mgr le duc de Berry vint rejoindre ses compagnons d'armes en Volhinie [29 octobre 1798. (N.d.A.)] ; il les trouva dans la joie : cette joie était causée par la nouvelle du mariage, qui venait d'être assurée, entre Mgr le duc d'Angoulême et S. A. R. Madame. Ainsi notre vieille monarchie continuait ses destinées dans un coin du monde, tandis qu'on croyait qu'elle n'existait plus. Les victimes qui en gardaient les saintes lois croyaient n'avoir rien perdu tant qu'elles voyaient au milieu d'elles la famille de leurs souverains. Qui eût osé se plaindre d'un malheur que partageait la fille de Henri IV et de Marie-Thérèse ?

Mgr le duc de Berry ne se trouva point étranger en Pologne : Henri III n'y avait-il pas régné ? la fille de Stanislas n'était-elle pas l'aïeule du prince exilé ? La France a été surnommée la mère des rois : les Bourbons trouvent des ancêtres sur tous les trônes.

Les Polonais sont les Français du Nord : ils en ont la bravoure, la vivacité, l'esprit ; ils parlent notre langue avec grâce. Les émigrés retrouvèrent au milieu des forêts de la Pologne de grandes dames qui leur donnèrent l'hospitalité comme au temps de la chevalerie. Ce qui ajoutait à l'illusion était une certaine mollesse de l'Asie introduite dans les vieux manoirs polonais, où des femmes charmantes ont l'air d'être enfermées par des enchanteurs et des infidèles.

C'était au reste une étrange fortune que celle qui reléguait un prince victime de la politique chez un peuple bouleversé par cette même politique, qui amenait ce prince dans un pays que des diètes tumultueuses ont perdu, comme des assemblées populaires ont perdu la France. Et que de vicissitudes dans la destinée des rois de Pologne depuis ce Jagellon qui conquit, perdit, reprit et refusa des couronnes jusqu'à ce Casimir d'abord jésuite, ensuite cardinal, et puis roi lequel, après avoir proposé pour monarque aux Polonais le duc d'Enghien, fils du grand Condé, vint oublier le trône aux soupers de Ninon, et mourut abbé de Saint-Germain-des-Prés !

L'armée de Condé avait subi une nouvelle organisation. Les cavaliers nobles, distribués auparavant en différents corps, ne formaient plus qu'un seul régiment, destiné par l'empereur Paul à Mgr le duc d'Angoulême. Mgr le duc de Berry prit le commandement de ce régiment en l'absence de son frère ; il employa ses loisirs à discipliner un corps superbe, mais difficile à conduire par la nature même de sa composition. Il montra dans cette circonstance des talents qui annonçaient en lui un des meilleurs officiers de cavalerie de l'Europe.

1 L 2 Chapitre II L'armée de Condé se met en marche pour rejoindre les troupes alliées. Mariage de S. A. R. Madame et de Mgr le duc d'Angoulême

La Russie s'étant déterminée à secourir l'Autriche, à délivrer l'Italie et à porter la guerre en France, le corps de Condé reçut en Volhinie l'ordre de se tenir prêt à marcher. Cet ordre ranima dans le coeur des vaillants proscrits leur double passion pour les combats et pour la patrie : chacun se défit de ce qui lui restait pour s'équiper : les lambeaux de la fidélité furent vendus pour acheter les armes de l'honneur. L'armée s'était formée en trois colonnes [25 janvier 1799. (N.d.A.)] : la première commandée par Mgr le prince de Condé ; la seconde par Mgr le duc

de Berry, et composée du régiment noble à cheval, du régiment d'infanterie de Durand et de l'artillerie ; la troisième sous les ordres de Mgr le duc d'Enghien.

Tandis que ces guerriers s'avançaient vers la France dans l'espoir d'en ouvrir le chemin à leur roi, le ciel accomplissait une partie de leurs voeux : Madame donnait sa main à Mgr le duc d'Angoulême. Des témoins oculaires nous ont transmis des détails de cette pompe, qui n'a presque point été connue : nous les laisserons parler. Hélas ! nous avons vu et nous raconterons les solennités d'un autre mariage ! il s'était fait au sein de la patrie, sous des auspices bien plus favorables : Dieu avait ses desseins sur les deux frères.

Mittau, 5 juin 1799.

" La reine [Marie-Josèphe-Louise de Savoie, épouse de Louis XVIII. (N.d.A.)] arriva hier après un long et pénible voyage. Le roi se proposait d'aller à quatre milles d'ici : il la rencontra à moitié chemin de cette distance. Leur entrevue excita tout l'intérêt que doivent inspirer deux augustes époux séparés depuis huit ans, et cherchant dans leur réunion quelque adoucissement à des malheurs inouïs.

" Madame Thérèse est arrivée le lendemain ; le roi était parti de grand matin pour aller à sa rencontre. La première maison de poste était indiquée pour le rendez-vous ; mais la princesse ayant fait la plus grande diligence, ce fut aussi sur le chemin qu'ils se rencontrèrent : nulle expression ne pourrait peindre un pareil moment. Le même sentiment fit s'élancer à la fois hors de leurs voitures le roi, Mgr le duc d'Angoulême et Madame Thérèse. Le roi courut vers Madame en lui tendant les bras ; mais ses efforts ne purent suffire pour l'empêcher de se précipiter à ses pieds. Des larmes et des sanglots furent les premiers témoignages des sentiments profonds dont le coeur était rempli. Le premier tribut payé à la nature et au souvenir de tant d'infortunes fit place aux expressions de la plus tendre reconnaissance. Mgr le duc d'Angoulême, retenu par le respect, mais entraîné par mille sentiments divers, arrosait de ses pleurs la main de sa cousine, tandis que le roi, dans la plus vive émotion et les yeux inondés de larmes, pressait contre son sein cette princesse et lui présentait en même temps l'époux qu'il lui donne. Ce roi si bon, si digne d'un meilleur sort, placé ainsi entre ses enfants d'adoption, éprouvait pour la première fois qu'il peut encore exister pour lui quelques instants de bonheur.

" Tous les Français qui entourent Sa Majesté, avides de voir, de bénir, d'adorer l'auguste fille de Louis XVI, s'étaient postés en foule dans les cours et les escaliers du château. A l'instant où elle a paru, des larmes d'attendrissement coulaient de tous les yeux, et l'on n'entendait plus que des voeux adressés au ciel.

" On admire dans les traits de Madame Thérèse, dans son maintien, dans son langage et le mouvement de sa physionomie, l'aisance, la noblesse et les grâces de Marie-Antoinette. La France, avec autant de joie que de douleur, retrouva dans sa figure les traits de l'infortuné Louis XVI, embellis par la jeunesse, la fraîcheur, la sérénité ; et, par un heureux accord, qui sans doute est un don du ciel, la princesse rappelle aussi Mme Elisabeth.

" Les regrets universels que la cour et les habitants de toutes les classes de la ville de Vienne ont témoignés au départ de Madame Thérèse, le respect et la vénération qu'elle inspire à tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher sont un garant certain des sentiments d'amour dont la France entière fera hommage à cette adorable princesse. "

Mittau, 10 juin 1799.

" Le mariage si longtemps désiré de Mgr le duc d'Angoulême avec Madame Thérèse de France s'est célébré aujourd'hui dans une grande salle du château, où l'on avait dressé un autel entouré de fleurs. Son Em. Mgr le cardinal de Montmorency, grand aumônier de

France, leur a donné la bénédiction nuptiale ; le clergé catholique de Mittau assistait à cette cérémonie. L'abbé Edgeworth était auprès du prie-Dieu des jeunes époux. Monsieur, que l'état actuel des choses retient à la proximité de France, et Madame, à qui sa santé n'a pas permis d'entreprendre un si long voyage, n'y ont pas été présents [Le comte d'Artois et la comtesse d'Artois. (N.d.A.)] . Toutes les personnes les plus considérables de la ville se sont empressées de s'y rendre, ainsi que le prêtre grec et le pasteur luthérien. Les Français qui se sont trouvés à Mittau dans ce beau jour ont eu le bonheur de voir former ces liens. La famille royale avait pour escorte ces cent gardes du corps, respectables vétérans de l'honneur et de la fidélité à qui l'empereur de Russie a donné pour récompense de leurs longs services la fonction d'entourer leurs maîtres. MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury, le comte de Saint-Priest (qui a reçu le contrat de mariage), le marquis de Nesle, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et quelques autres officiers ou serviteurs du roi ont eu l'honneur de signer comme témoins l'acte de célébration.

" Une fille de France et un petit-fils de France ne pouvant trouver qu'à six cents lieues de leur patrie un autel où il leur fût permis de déposer leurs serments ; l'héritier présomptif de la couronne de Louis XVI, et les précieux restes du sang de ce monarque, unissant leurs destinées à Mittau sous les auspices de l'empereur de Russie : quel spectacle et que de réflexions il fait naître !

" Le roi, qui trouve dans l'union [NOTE 08] de sa nièce et de son neveu tout ce que le sentiment a de plus doux réuni à ce que la politique peut avoir de plus important, jouit maintenant de son ouvrage, en y reconnaissant une nouvelle marque de l'amitié du digne successeur de Pierre le Grand. Ce magnanime souverain signera le contrat de mariage, et en recevra le dépôt dans les archives de son sénat [Corresp. manusc. et of. de M. le comte de Saint-Priest avec le chevalier de Vernègues. (N.d.A.)] . "

Ainsi s'accomplit dans une terre étrangère, au milieu des religions étrangères, le mariage dont un des témoins fut le prêtre étranger qui assista Louis XVI à l'échafaud ; un sénat étranger reçut l'acte de célébration. Il n'y avait plus de place pour le contrat de mariage de la fille de Louis XVI dans ce trésor des chartes où fut déposé celui d'Anne de Russie et de Henri Ier, roi de France.

1 L 2 Chapitre III Arrivée de Mgr le duc de Berry à Constance avec l'armée. Combat. Retraite

Monseigneur le duc de Berry, avec l'armée de Condé, était arrivé à Friedeck, dans la Silésie autrichienne, lorsqu'il reçut la dépêche annonçant le mariage de son frère : elle fut mise à l'ordre. On lisait dans cet ordre une lettre du roi, qui disait au prince de Condé : " Apprenez cette heureuse nouvelle à l'armée ; elle ne peut paraître que d'un bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont rentrer dans la carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue. "

Ce bourg de Friedeck fut un véritable lieu de réjouissance pour le corps de Condé. Un vieux seigneur allemand du voisinage, a force d'entendre parler de rois tués et de princes bannis, fit des réflexions. Il lui sembla, puisqu'on dissipait en festins les biens qu'on ravissait aux autres, qu'il serait bien fou de ne pas prendre les devants : il se mit donc à manger son patrimoine. Quand Mgr le duc de Berry et Mgr le prince de Condé arrivèrent, il venait de vendre son château. Avec le prix qu'il en avait obtenu, il donna un grand souper et un excellent concert à ses hôtes. Débarrassé des soins de la fortune, il se promettait bien de rire de la révolution lorsqu'elle le viendrait trouver à Friedeck.

Après une marche de quatre cents lieues, l'armée arriva le 1er octobre dans les environs de Constance : elle avait parcouru ses forêts natales, berceau des Clodion et des Mérovée ; elle

avait passé sur ses anciens champs de bataille, dans ces bois qui avaient retrouvé leur silence, et où l'on voyait, comme au camp de Varus, les ossements blanchis des soldats sacrifiés pour leur prince et pour leur patrie [Tacite, *Annales* . (N.d.A.)] .

Lorsque Mgr le duc de Berry avait traversé la ville de Prague à la tête de l'armée, le peuple s'était attendri à la vue de ces chevaliers de Saint-Louis, de ces vieillards qui, le sac sur le dos, un fusil russe sur l'épaule, marchaient tout courbés sous le poids de leurs armes, de leurs jours et de leurs malheurs. Le commandant autrichien, qui les regardait passer, se tournant vers les officiers de sa garnison, leur dit : " Eh bien, messieurs, en eussions-nous fait autant ? "

Constance ne fut pas plus tôt occupé par le corps de Condé [5 octobre 1799. (N.d.A.)] , que les républicains l'attaquèrent. Ils pénétrèrent dans la ville : on s'y battit à la baïonnette, aux cris de *vive le roi ! vive Condé ! vive la république !* Ce fut la première et la dernière affaire de cette campagne pour Mgr le duc de Berry et pour l'armée de Condé : la division se mit parmi les Russes et les Autrichiens. Le maréchal Suwarow rentra en Pologne avec ses armées : le corps de Condé fut maintenu, mais par l'Angleterre. Paul Ier envoya des drapeaux d'honneur au régiment de Bourbon, et la grande croix de Malte à Mgr le duc de Berry. Ce dernier prince alla voir le maréchal Suwarow avant son départ, et s'entretint avec ce guerrier, dont la bizarrerie égalait le génie et la loyauté.

1 L 2 Chapitre IV Projet de mariage entre Mgr le duc de Berry et la princesse Christine de Naples. Le prince va en Italie

Ce mélange de combats et de voyages, ces relations avec toutes sortes de peuples et toutes sortes d'hommes, avaient formé le caractère et l'esprit de Mgr le duc de Berry ; il parlait avec facilité la plupart des langues de l'Europe, et les épreuves de sa vie promettaient à la France un grand monarque.

Le roi avait pensé pour son neveu à un mariage : il avait jeté les yeux sur la famille royale de Naples. M. le chevalier de Vernègues avait donné la première idée de cette union, et avait été chargé de la suivre ; ensuite M. le comte de Chastellux reçut des instructions à ce sujet : celui-ci, attaché à Mme Victoire, avait été nommé après la mort de cette princesse [15 septembre 1800. (N.d.A.)] ministre plénipotentiaire de Louis XVIII à la cour de Sicile. Des lettres patentes, en date de Mittau, donnèrent pouvoir au comte de Chastellux de consentir, au nom de Sa Majesté, au mariage de Mgr le duc de Berry avec Mme Christine, princesse de Naples.

Mgr le duc de Berry, accompagné du comte de Damas-Crux, du chevalier de Lageard et du marquis de Sourdis, partit de Lintz pour Clagenfurth, où se trouvait la princesse sa mère, Madame : de là il se rendit à Palerme. L'armée de Condé devait passer en Italie, s'embarquer à Livourne et faire une descente en Provence, où les royalistes avaient un parti.

Mgr le duc de Berry plut à la cour. Son mariage avec la princesse Christine fut à peu près arrangé. Il reçut un traitement de 25 000 ducats, que les malheurs du temps ne tardèrent pas à lui enlever. La reine de Naples, les princesses ses filles et le prince Léopold ayant quitté la Sicile pour faire un voyage à Vienne, Mgr le duc de Berry alla à Rome, avec dessein de servir dans le corps napolitain qui occupait la ville des césars.

1 L 2 Chapitre V Voyage du prince à Rome

Monseigneur le duc de Berry débarqua à Naples, et de là se rendit à Rome. Il fut singulièrement frappé de la variété des personnages qu'il rencontra sur les chemins de l'Italie

: des Anglais et des Russes voyageaient à grands frais dans d'élégantes voitures, avec tous les usages et tous les préjugés de leur pays ; une famille italienne cheminait avec économie dans un chariot du temps de Léon X ; un moine à pied traînait par la bride sa mule chargée de reliques ; des paysans conduisaient des charrettes attelées de grands boeufs blancs, et portant une petite image de la Vierge élevée sur le timon, au bout d'une gaule recourbée. des femmes en jupon court, en corset ouvert, la tête voilée comme des madones, ou les cheveux bizarrement tressés, insultaient le prince en riant, et des pèlerins, appuyés sur un long bâton, le regardaient passer. Tout cela sur les grands pavés de la voie Appienne, qui conservent encore les traces des roues du char d'Agrippine, sur les chemins de Tibur, où l'ermitage de saint Antoine de Padoue s'est écroulé à son tour dans les ruines de la maison d'Horace.

Le cardinal de Bernis n'existait plus quand Mgr le duc de Berry arriva à Rome. Il ne pouvait plus offrir à un prince fugitif [NOTE 09] cette hospitalité digne des jours d'Evandre, qu'il exerça envers les nobles dames dont l'auteur de cet ouvrage honora les cendres à Trieste : notre destinée est de pleurer sur le tombeau des Bourbons. Nous ne sommes pas Tacite, mais nous écrivons la vie d'un homme fort au-dessus d'Agricola, et nous avons encore sur l'historien romain l'avantage de n'avoir pas attendu le règne des bons princes pour rendre hommage à la vertu malheureuse.

La veuve des rois, des consuls et des empereurs était aussi veuve de pontifes, lorsque Mgr le duc de Berry vint l'admirer dans sa solitude : Pie VI était mort à Valence, le 29 août 1799, et Pie VII, élu à Venise, le 14 mars 1800, n'était pas encore arrivé. Le dernier souverain de la Rome chrétienne avait été aussi noble dans ses disgrâces que les derniers princes de la Rome païenne avaient été vils dans leurs malheurs. Pie VI et après lui Pie VII soutinrent dans les fers la grandeur de la ville éternelle, et se montrèrent les dignes chefs de l'éternelle religion.

1 L 2 Chapitre VI Suite du précédent. Mgr le duc de Berry quitte Rome pour retourner à l'armée

Le séjour de l'Italie réveilla dans le jeune prince le goût des arts ; il se livra à l'étude de la peinture et de la musique. Beaucoup d'instruments lui étaient familiers ; il en jouait avec goût. Il chantait bien ; il dessinait agréablement, surtout les scènes militaires ; il se connaissait en tableaux mieux que les hommes les plus exercés.

" Je suis dans l'admiration de Rome, " écrivait-il à M. le comte de Chastellux. Le prince aimait par caractère la vie libre et débarrassée de toute gêne que l'on mène en Italie. Rome, par un privilège qui semble attaché à son origine, est encore le pays de l'indépendance personnelle : c'est le lieu de toutes les existences isolées, l'asile de tous les hommes las du monde ou jouets de la fortune. Souffrez-vous le jour, vous pouvez comparer vos malheurs à ceux que tant de monuments rappellent, et vous trouvez vos peines légères ; la nuit, vous oubliez ces peines sous un ciel enchanté, au milieu de tous les plaisirs. Un prince de la race des Radegaise et des Alaric, le dernier héritier d'un empire de douze siècles, le descendant proscrit des bienfaiteurs du saint-siège, le fils des rois très chrétiens, le neveu de Louis XVI, le prince qui devait tomber lui-même sous le fer révolutionnaire, le duc de Berry [NOTE 10] enfin, errant dans les palais détruits des césars, s'égarant dans les Catacombes, parcourant le Vatican désert, ou dessinant assis sur un obélisque tombé, les débris épars du Capitole, offrait lui-même un tableau qui manquait aux ruines et aux souvenirs de Rome.

Le malheur poursuivait partout Mgr le duc de Berry. Il avait perdu un de ses fidèles compagnons, le chevalier de Lageard, et il n'avait été un peu consolé que par la loyauté du bailli de Crussol, qui se trouvait alors à Rome. Le prince apprit bientôt que l'armée de Condé

étant arrivée à la hauteur de Venise avait reçu l'ordre de suspendre sa marche, parce que la guerre était au moment de recommencer. Un faux bulletin, que l'on attribue au ministre Acton, avait déjà répandu cette nouvelle lorsque Mgr le duc de Berry était encore à Palerme, et avait pensé faire partir subitement ce prince. Il reçut à Rome la nouvelle positive que le corps de Condé allait se trouver engagé, que Mgr le duc d'Angoulême avait rejoint l'armée, et qu'il s'était mis à la tête du régiment noble à cheval formé par Mgr le duc de Berry. La gloire et l'amitié fraternelle parlent au coeur de notre brave et sensible prince ; il ne peut résister à cette double tentation : il quitte Rome furtivement pour rejoindre son frère et ses compagnons d'armes. Le Béarnais se dérobait au tumulte des armes pour aller voir Gabrielle ; son petit-fils s'éloigne d'une grande princesse pour courir au champ d'honneur. On l'entendra s'excuser bientôt dans son admirable lettre à M. Acton.

1 L 2 Chapitre VII Mgr le duc d'Angoulême arrive à l'armée de Condé. Il est rejoint par son frère. Dernier bulletin de l'armée de Condé écrit par Mgr le duc de Berry

Monseigneur le duc d'Angoulême [NOTE 07] , accompagné du comte de Damas-Crux et du chevalier de Saint-Priest [Tué à Reims par un des derniers coups de canon tirés dans la campagne de 1814. Un de ses frères, M. le comte de Saint-Priest, est aujourd'hui aide de camp de Mgr le duc d'Angoulême. (N.d.A.)] , avait rejoint l'armée de Condé à Pontaba [25 mai 1800. (N.d.A.)] . L'armée reçut avec transport cet autre héritier du trône de saint Louis. Il avait déjà donné des preuves de sa valeur dans les armées du Nord, et sa destinée l'appelait à balancer un jour presque seul la fortune de l'homme qui avait tenu le monde dans sa main.

Les Français s'avancèrent dans la Bavière. Le corps de Condé, forcé à une marche longue et rétrograde, entra en ligne dans l'armée autrichienne sur les bords de l'Inn ; Mgr le duc de Berry, en arrivant au camp, le trouva dans cette position [8 septembre 1800. (N.d.A.)] . La reconnaissance des deux frères fut touchante. Mgr le duc de Berry servit comme simple volontaire dans le régiment noble à cheval qu'il avait formé, et dont Mgr le duc d'Angoulême avait pris le commandement. Obéissant à son frère aîné comme le moindre soldat, il donna un nouvel exemple de cette soumission des membres de la famille royale les uns envers les autres, dans l'ordre de l'hérédité : soumission qui non seulement manifeste les vertus naturelles aux Bourbons, mais qui conserve encore le trône, en devenant une sorte de confession authentique et perpétuelle du principe de la légitimité.

La perte de la bataille de Marengo par les Autrichiens amena un armistice prolongé à différentes reprises jusqu'au 20 d'octobre. L'armée de Condé, postée sur l'Inn, défendait entre Weissembourg et Neubeieren le passage de cette rivière. Une affaire eut lieu à Ravenheim [1er décembre. (N.d.A.)] : les ducs d'Angoulême et de Berry s'y trouvèrent. Le prince de Condé fut obligé d'employer l'autorité pour faire retirer les deux princes, qui s'exposaient inutilement ; un soldat avait été frappé d'une balle à un pas du premier. Deux jours après, la bataille de Hohenlinden [3 décembre. (N.d.A.)] fut gagnée par un général qui voulait acquérir une grande renommée pour la mettre aux pieds de son roi légitime. Cette bataille décida du sort de la guerre. L'armée de Condé se retira en se battant toujours. Mgr le duc de Berry envoya à la reine de Naples le détail de toutes ces affaires. Il est curieux d'opposer aux bulletins pompeux de Buonaparte le dernier bulletin de l'armée de Condé, écrit par un fils de France : Mgr le duc de Berry était digne d'être le dernier historien des derniers combats de la noblesse française, les derniers exploits des derniers Condé.

Linsen, près Rottman, 15 décembre 1800.

" Nous avons eu bien des désastres ; mais je vous assure que pour ceux qui les ont vus ces événements sont fort singuliers. Le peu de précaution que l'on a pris à la bataille du 3, près Ebesberg, l'inaction où l'on a laissé et les corps qui étaient à Wasserburg, et nous avec M. de

Chasteller, qui pouvions attaquer avec succès sur Munich ; mais principalement le passage de l'Inn que l'on a laissé forcer, sans vouloir prendre aucune mesure raisonnable pour l'empêcher, tout cela est fort extraordinaire.

" Déjà depuis plus de dix jours l'on savait que les forces de l'armée de Moreau se portaient devant nous. Avec quinze cents hommes d'infanterie et douze cents chevaux (ce qui fait la totalité du corps), nous gardions depuis la gauche de Wasserburg jusqu'au delà de Neubeieren, c'est-à-dire plus de six lieues. Le 15 de ce mois, un corps de quinze cents Autrichiens, sous les ordres du feld-maréchal ***, s'était porté à Hartmansberg, à cinq lieues du pont de Rozenheim, où étaient nos batteries. Il est connu, par l'exemple des anciennes guerres et par la vue du pays, que le passage de Neubeieren est non seulement facile, mais le seul praticable. Malgré les représentations que M. le prince de Condé avait faites le soir, aucun secours ne lui avait été donné, et les Autrichiens ne s'étaient pas rapprochés. Le 9, à la pointe du jour, les ennemis ouvrirent un feu terrible sur nos batteries ; en même temps trois divisions passèrent l'Inn entre Neubeieren et Rohrdoff, défendu ou plutôt observé par vingt-cinq dragons d'Enghien et douze hommes de Durand. Les Français s'avancèrent en se battant toujours contre M. le duc d'Enghien (qui avait réuni son régiment et celui de Durand), jusqu'au village de Riedering. Les Autrichiens n'arrivèrent qu'à une heure. Le général *** s'emporta beaucoup sur ce que nous avions laissé passer deux mille cinq cents hommes devant vingt-cinq dragons, et surtout de ce que M. le prince de Condé avait abandonné la position de Rozenheim, où le canon nous avait démonté deux pièces, tuant hommes et chevaux, les Français d'ailleurs nous ayant débordés et étant déjà à Riedering, à deux lieues en arrière de la position. Le général *** envoya le général Giulay avec sa division pour se joindre avec M. le duc d'Enghien, et forcer Riedering. Cet ordre fut exécuté. M. le prince de Condé et M. le duc d'Angoulême attaquèrent avec les grenadiers de Bourbon, et emportèrent sur-le-champ les batteries de l'ennemi. M. le duc d'Enghien chargea, avec les dragons à pied, le régiment de Durand et les dragons de Kinski ; ces trois corps se couvrirent de gloire. Le comte de Giulay faisait tous ses efforts pour nous faire appuyer par l'infanterie autrichienne : elle était harassée de tant de combats ! Trop faibles, il fallut renoncer à nos avantages, et les Français reprirent leur position, où ils se maintinrent jusqu'à la nuit.

" Le brave régiment de Durand a été écrasé ; douze grenadiers seulement sur la totalité de la compagnie revinrent de l'affaire. M. le duc d'Enghien a eu un cheval tué sous lui, et a perdu beaucoup de dragons. Gaston de Damas, frère cadet de Roger, a été blessé, ainsi que plusieurs autres officiers de distinction. Le général major La Serre a été blessé grièvement en combattant avec les grenadiers de Durand.

" Depuis ce moment nous n'avons cessé de marcher le jour ou la nuit. Nous venons occuper la position de Rouman, par où les Français pourraient arriver sur Leoben.

" Nous apprenons que dans ce moment les Français ont forcé le passage de la Salza à Lauffen. "

Mgr le duc de Berry renouvelle ici la générosité de Catinat ; il ne se nomme pas une seule fois dans cette relation si animée ; il avait pourtant assisté à tous les combats : il ne parle que de son frère et de Mgr le duc d'Enghien ; silence bien digne de l'âme du prince dont la fin a été si généreuse et si héroïque.

1 L 2 Chapitre VIII Licenciement de l'armée de Condé

La paix de l'Allemagne amena la dissolution du corps de Condé [16 avril 1801. (N.d.A.)] . Quand on licencie une armée, elle retourne dans ses foyers ; mais les soldats de l'armée de Condé

avaient-ils des foyers ? Où les devait guider le bâton qu'on leur permettait à peine de couper dans les bois de l'Allemagne, après avoir déposé le mousquet qu'ils avaient pris pour la défense de leur roi ? Les chasser de leur camp, c'était les condamner à un second exil. Ce camp était devenu pour eux une petite France ; ils y avaient transporté leurs pénates : l'épée héréditaire, le drapeau blanc, l'autel de l'honneur. Ils ne pouvaient s'arracher à leur dernière patrie : ceux-ci s'arrêtaient tristement devant les faisceaux d'armes ; ceux-là pleuraient assis sur des canons ; d'autres erraient dans les rues du camp, auxquelles ils avaient donné des noms empruntés de leur cher pays. Quel prix tant de braves gentilshommes recevaient-ils de leur loyauté ? Leur sang versé pour une cause sacrée, tous les genres de sacrifices faits à leur devoir ; rien n'était compté : le résultat de leur vertu était l'abandon et la misère. On leur disputait jusqu'au chétif secours qu'une certaine pudeur ne permettait pas de leur refuser : on les obligeait de montrer leurs blessures à des commissaires étrangers, afin de rabattre quelques deniers sur celles qui ne paraissaient pas trop graves, et de faire un petit profit sur le sang de la fidélité. Le coeur navré du coup qui frappait ses compagnons d'infortune, Mgr le duc de Berry surmontait sa douleur pour les consoler : on le voyait courir de tous côtés, encourageant les uns, embrassant les autres, partageant avec tous le peu d'argent qui lui restait. Il ordonna de distribuer aux soldats du régiment noble à cheval le produit de la vente des chevaux ; mais les escadrons le supplièrent de faire remettre cette somme aux cent vétérans gardes du corps placés près du roi à Mittau. Il fallut enfin se séparer. Les frères d'armes se dirent un dernier adieu, et prirent divers chemins sur la terre, sans savoir où ils reposeraient leur tête. Tous allèrent, avant de partir, saluer leur père et leur capitaine, le vieux Condé en cheveux blancs : le patriarche de la gloire donna sa bénédiction à ses enfants, pleura sur sa tribu dispersée, et vit tomber les tentes de son camp avec la douleur d'un homme qui voit s'écrouler les toits paternels.

1 L 3 Livre 3 Séjour du prince en Allemagne et en Angleterre

1 L 3 Chapitre I Embarras de Mgr le duc de Berry en Allemagne. Ses lettres

Monseigneur le duc de Berry se trouva lui-même dans un extrême embarras après le licenciement de l'armée. Le jeune prince passa une année tantôt à Wildenwarth, tantôt à Vienne, le plus souvent à Clagenfurth, auprès de sa mère. Il cherchait à renouer à Naples un mariage que traversait le ministre Acton, homme qui n'était propre aux affaires humaines que par le côté commun.

Rien n'est plus intéressant que les lettres écrites par Mgr le duc de Berry à cette époque : ses malheurs répandent sur son style et dans ses sentiments quelque chose de touchant et de triste. Parlant de la descente que l'armée de Condé avait dû faire sur les côtes de la Provence : " Je suis désespéré, dit-il, que cette expédition n'ait pas eu lieu ; non que je crusse au succès, mais parce que j'y aurais acquis de la gloire, ou que j'y aurais été tué, ce qui est notre seule ressource si Buonaparte règne sur la France [Lettre à M. le comte d'Hautefort. (N.d.A.)] . " Dans une autre lettre il refuse d'aller en Italie sous un nom supposé, et il ajoute : " Je veux être ce que je suis et marcher toujours la tête haute partout où je serai [Lettre à M. le comte de Chastellux. (N.d.A.)] . " Il manquait de tout, et on le voyait sans cesse venir au secours de ses malheureux amis. Tandis que son mariage ne pouvait être renoué, que l'adversité l'isolait de plus en plus sur la terre, il songeait à donner aux autres un bonheur qu'il n'avait pas, à unir des familles qu'il aimait.

" Ma bien véritable amitié pour vous, dit-il au comte de Chastellux, m'engage à vous parler d'une idée qui m'est venue en tête. Vous avez vu à Venise Mme de Montsoreau et ses filles :

l'aînée est un ange ; c'est la personne la plus accomplie que je connaisse [Aujourd'hui Mme la duchesse de Blacas. (N.d.A.)] . Elle a toutes les vertus et tous les charmes : la douceur, l'esprit et la figure. Ses parents, qui sont bien décidés à ne jamais quitter notre déplorable bannière, voudraient l'unir à quelqu'un qui réunît à la naissance une conduite et des moeurs fort rares à rencontrer. Ils m'ont souvent entendu faire l'éloge de votre fils, et j'ai lieu de croire qu'ils seraient charmés de lui donner leur fille. Ils désirent la marier promptement voulant même marier la cadette au comte de La Ferronnays, qui joint à un caractère propre à faire le bonheur de sa femme un peu de bien hors de France et une très grande fortune à Saint-Domingue. Montsoreau a l'espérance de retirer quelque chose des débris de sa fortune. Mandez-moi franchement si cette idée vous plaît, ou si vous avez d'autres vues sur son compte. "

Et c'est le même prince, occupé du bonheur des autres d'une manière si affectueuse, qui écrivait au même comte de Chastellux :

" Qu'irais-je faire à Naples ? Je ne veux pas vivre pour rien dans un pays d'une cherté affreuse. Pourquoi M. Acton ne me parle-t-il pas franchement ? qu'a-t-il besoin d'user de réserve envers moi ? Je ne suis point une puissance politique : je suis un homme malheureux, qui ne peut porter ombrage à personne. "

Son admirable lettre à M. Acton mérite surtout d'être conservée :

" Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon qui parle au ministre d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de montrer un attachement généreux à la partie de sa famille si cruellement traitée par la fortune.

" J'ai appris avec une vive douleur que le roi avait désapprouvé la démarche que j'avais faite de quitter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère venait de la joindre, il me mandait : *Nous attaquons le 15 septembre* . Si j'avais attendu les ordres du roi ; je perdais le temps : je suis donc parti sur-le-champ ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. Je n'aurais jamais quitté l'armée napolitaine si elle avait été devant l'ennemi, mais tout paraissait indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire sous M. de Nazelli, ou sous M. de Damas que j'ai vu si longtemps colonel à l'armée de Condé, ce n'était pas une position bien agréable pour moi, et je n'y pouvais être d'aucune utilité au service du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du roi à mon égard ? J'aurais été aussi heureux qu'il est possible, lorsqu'on n'est pas dans son pays, d'être uni à la famille de Naples et de tout devoir à des parents aussi bons, mais les circonstances empêchent-elles cette union ? Ma présence serait-elle incommode ? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement obérées ? Je mets le tout à ses pieds, avec la même reconnaissance : je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer de payer les 5 000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans leur devoir et leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leurs fortunes pour me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai eu jusque ici d'autres ressources que la générosité du roi ; mais vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderais comme une infamie de faire une dette.

" Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empressement à connaître mon sort, quand vous saurez que dans un mois je n'aurai en vendant mes équipages que de quoi rejoindre mon père. "

La réponse de M. d'Acton n'arriva point [M. le chevalier de Vernègues parvint dans la suite à faire connaître la vérité au roi, et obtint sur l'arriéré de la pension une somme de 80 000 ducats. (N.d.A.)] , et Mgr le duc de Berry partit pour l'Angleterre.

1 L 3 Chapitre II Mgr le duc de Berry en Ecosse

Ce fut dans cette île que se réfugièrent tour à tour, à quelques années d'intervalle les uns des autres, les princes de la maison de France poursuivis par la fortune. Mgr le prince de Condé erra quelque temps en Allemagne. Comme la gloire ne se peut cacher, il trouvait difficilement un asile : le généreux duc de Brunswick, son ancien adversaire, ainsi que celui des maréchaux de Broglie et de Castries, lui offrit une retraite ; mais l'illustre rejeton de la maison d'Este devait être brisé lui-même par ce fléau qui brisait tous les royaumes et toutes les renommées. Mgr le prince de Condé, passant enfin en Angleterre, y rejoignit Mgr le duc de Bourbon, son fils.

Louis XVIII avait été forcé de sortir de Saxe en 1798, par ordre de ce Directoire qui se déchargeait sur l'Europe du mépris dont il était accablé en France. " Le roi, écrivait alors Mgr le duc de Berry, va encore courir de pays en pays chercher un asile qu'on lui refusera partout. Mon frère le suivra. " Le roi se retira à Mittau : Pierre le Grand vint en France apprendre au pied de la statue de Richelieu à commencer un empire ; l'adversité, le premier des maîtres, conduisit Louis XVIII dans les Etats russes, pour lui apprendre à relever un empire qui finissait. Paul Ier se souvint d'avoir été voyageur dans notre patrie, et il accueillit l'hôte illustre que notre patrie lui envoyait. Mais l'usurpateur vint à son tour dicter des lois.

Obligé de quitter Mittau [NOTE 13] avec Madame, le roi ne trouva d'asile assuré qu'au sein de ces mers sur lesquelles toute puissance a été refusée à Buonaparte, et qui devaient commettre à la garde de ce génie des tempêtes leurs orages et leurs abîmes.

Le pays qu'habita d'abord Mgr le duc de Berry auprès de son père était uni à la France par d'anciens liens d'hospitalité. Les Ecossais avaient fourni une garde à nos rois et servi puissamment dans leurs revers Charles VII et Henri IV. Montross, qui donnait au cardinal de Retz *l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les Vies de* Plutarque [*Mémoires du cardinal de Retz* , liv. III. (N.d.A.)] , représentait à Mgr le duc de Berry les généreux Français immolés à la cause de leur roi. Il retrouvait encore le souvenir de ces hommes fidèles dans celui des officiers qui s'attachèrent à la fortune de Jacques II.

" Leurs aventures furent dignes des beaux jours de Sparte et d'Athènes. Ils étaient tous d'une naissance honorable, attachés à leurs chefs et affectionnés les uns aux autres, irréprochables en tout... Ils se formèrent en une compagnie de soldats au service de France... Ils furent passés en revue par le roi à Saint-Germain-en-Laye ; le roi salua le corps par une inclination et le chapeau bas. Il revint, s'inclina de nouveau, et fondit en larmes. Ils se mirent à genoux, baissèrent la tête contre terre ; puis, se relevant tous à la fois, ils lui firent le salut militaire. Ils furent envoyés de là aux frontières d'Espagne, ce qui formait une marche de 900 milles. Partout où ils passaient ils tiraient les larmes des yeux des femmes, obtenaient le respect de quelques hommes, et en faisaient rire d'autres par la moquerie qui s'attache au malheur. Ils étaient toujours les premiers dans une bataille, et les derniers dans la retraite... Ils manquèrent souvent des choses les plus nécessaires à la vie ; cependant on ne les entendit jamais se plaindre, excepté des souffrances de celui qu'ils regardaient comme leur souverain [Dalrym., *Mémoires de la Grande-Bretagne* . (N.d.A.)] . " Qui ne croirait lire une page de l'histoire des émigrés français !

Mgr le duc de Berry habitait près d'Edimbourg, avec son père, le château de Marie Stuart, la première veuve d'un roi de France qui porta sa tête sur l'échafaud, et qui regrettait en mourant de n'avoir pas la *tête tranchée avec une épée à la* française [Rech. de Pasquier. (N.d.A.)] . Il aimait à répéter sous les vieilles voûtes du château la ballade où l'infortunée princesse faisait ses adieux *au plaisant pays de France* :

Adieu, plaisant pays de France,

O ma patrie

La plus chérie,

Qui as nourri ma jeune enfance !

Adieu, France, adieu nos beaux jours !

La nef qui déjoint nos amours

N'a eu de moi que la moitié.

Une part te reste : elle est tienne ;

Je la fie à ton amitié,

Pour que de l'autre il te souvienne.

Lorsque Monsieur vint demeurer à Londres, Mgr le duc de Berry l'y suivit, et sa vie changea encore comme sa fortune.

1 L 3 Chapitre III Mgr le duc de Berry arrive à Londres. Ses faiblesses. Admirable déclaration du roi et des princes de la maison de France

Un prince qui ne règne plus, un banni sans patrie, un soldat qui ne fait plus la guerre, est le plus indépendant des hommes : il arrive souvent qu'il cherche dans les affections du coeur de quoi remplir le vide de ses journées. Il serait inutile de taire ce que la mort chrétienne et héroïque du prince a révélé. Le duc de Berry faillit comme François Ier et Bayard, Henri IV et Crillon, Louis XIV et Turenne : le roi Jean vint reprendre en Angleterre des fers qu'il préférait à la liberté. Il y a deux espèces de fautes qui, toutes graves qu'elles doivent être aux yeux de la religion, sont traitées avec indulgence dans la patrie d'Agnès et de Gabrielle. En condamnant trop sévèrement dans ses rois les faiblesses de l'amour et le penchant à la gloire, la France craindrait de se condamner elle-même.

Mgr le duc de Berry eut une de ces joies si pures que produit l'honneur, en donnant (avec tous les princes de la famille royale qui se trouvaient en Angleterre) son adhésion à la note du roi, en réponse à la proposition que lui fit faire Buonaparte de renoncer au trône de France moyennant des indemnités : cette note est un des plus beaux documents de notre histoire. Tandis que de puissants monarques étaient forcés d'abandonner leurs trônes au conquérant, un roi de France [NOTE 11] proscrit refusait le sien à l'usurpateur qui l'occupait : le sénat romain ne fit pas acte de propriété plus magnanime en vendant le champ où campait Annibal.

Varsovie, 22 février 1803.

" Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé, j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

" J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir, fils de saint Louis, je saurai à son exemple me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : *Nous avons tout perdu, fors l'honneur* .

" *Signé* Louis. "

Et au bas :

" Avec la permission du roi mon oncle, j'adhère de coeur et d'âme au contenu de cette note.

" *Signé* Louis-Antoine. "

Mgr le duc d'Angoulême résidait alors auprès du roi à Varsovie.

Monsieur, Mgr le duc de Berry, Mgr le duc d'Orléans et les deux princes ses frères alors vivants, Mgr le prince de Condé, Mgr le duc de Bourbon, tous exilés dans la Grande-Bretagne, envoyèrent au roi l'adhésion suivante :

" Pénétrés des mêmes sentiments dont S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, notre

seigneur et roi, se montre si glorieusement animé dans sa noble réponse à la proposition qui lui a été faite de renoncer au trône de France, et d'exiger de tous les princes de la maison de Bourbon une renonciation à leurs imprescriptibles droits de succession à ce même trône,

" Déclarons

" Que notre attachement à nos devoirs et notre honneur ne pourront jamais nous permettre de transiger sur nos principes et sur nos droits, et que nous adhérons de coeur et d'âme à la réponse de notre roi ;

" Qu'à son illustre exemple, nous ne nous prêterons jamais à la moindre démarche qui pût avilir la maison de Bourbon et lui faire manquer à ce qu'elle se doit à elle-même, à ses ancêtres, à ses descendants ;

" Et que si l'injuste emploi d'une force majeure parvenait (ce qu'à Dieu ne plaise !) à placer de fait, et jamais de droit, sur le trône de France tout autre que notre roi légitime, nous suivrons avec autant de confiance que de fidélité la voix de l'honneur, qui nous prescrit d'en appeler jusqu'à notre dernier soupir à Dieu, aux Français et à notre épée. "

Mgr le duc d'Enghien envoya de son côté, au roi, son adhésion particulière :

" Sire,

" La lettre du 5 mars, dont Votre Majesté a daigné m'honorer, m'est exactement parvenue. Votre Majesté connaît trop bien le sang qui coule dans mes veines pour avoir pu conserver un instant de doute sur le sens de la réponse qu'elle me demande. Je suis Français, Sire, et Français resté fidèle à son Dieu, à son roi et à ses serments d'honneur : bien d'autres m'envieront peut-être un jour ce triple avantage. Que Votre Majesté daigne donc me permettre de joindre ma signature à celle de Mgr le duc d'Angoulême, adhérant comme lui de coeur et d'âme au contenu de la note de mon roi.

" *Signé* Louis-Antoine-Henri de Bourbon. "

" Ettenheim, ce 22 mars 1803. "

Quels sentiments ! quelle signature ! et quelle date ! Lorsqu'on lit à cette époque l'histoire des deux France, ancienne et nouvelle, qui existaient en même temps, on ne sait de laquelle on doit être plus fier : les succès héroïques sont pour la France nouvelle, les malheurs héroïques pour l'ancienne ; nos princes avaient tout emporté des grandeurs de notre patrie, ils n'y avaient laissé que la victoire.

1 L 3 Chapitre IV Vie de Mgr le duc de Berry à Londres. Voyages du prince

Monseigneur le duc de Berry, établi à Londres, allait une fois tous les mois faire sa cour au roi à Hartwell ; il visitait aussi son ancien général, Mgr le prince de Condé. Le roi avait écrit à ce dernier ces paroles charmantes : " Jouissez, mon cher cousin, du même repos que le plus illustre de vos aïeux goûta volontairement sous les lauriers ; tout vous sera Chantilly. " Cependant le héros de Friedberg et de Berstheim ne conduisait plus *ses amis dans ses superbes allées de Chantilly, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni* nuit [Bossuet , *Oraison funèbre du grand Condé* . (N.d.A.)] .

N'ayant rien à laisser au duc de Berry, son royal élève, il lui légua par son testament ses vieux compagnons d'armes. On voit quelle opinion il s'était formée du prince par la lettre qu'il lui écrivit alors : " Sans doute, lui dit-il, votre existence est cruelle ; mais nous avons fait notre devoir. Ce n'est plus à moi, dans la circonstance présente, c'est à vous à relever l'étendard royal, et à nous tous à marcher sous vos ordres. Votre extrême jeunesse a pu nécessiter

pendant quelque temps l'inconvenance que vous fussiez sous les miens ; mais tant qu'il me restera un peu de force, je me ferai gloire d'être votre premier grenadier. " M. Pitt avait conçu la même idée du prince, et Buonaparte lui-même en parlait avec une haute estime. Les hommes supérieurs peuvent errer dans leur opinion ; mais lorsqu'ils rencontrent la vérité ils augmentent le prix du mérite jugé de toute la valeur attachée à l'autorité du juge.

Hors ces devoirs de famille si chers à son coeur, et qu'il remplissait avec exactitude, Mgr le duc de Berry n'en connaissait point d'autres à Londres : il avait secoué le joug de la société. Renfermé chez lui, il vivait au milieu de quelques amis dont il faisait les délices. Il avait tout ce qu'il fallait pour rendre charmante la vie privée : de l'esprit, de la grâce, de la gaieté, du goût pour les arts, de l'ordre dans les affaires, de la régularité dans les habitudes, une humeur caressante, une bonté infinie. Fait pour la lumière, il aimait l'ombre ; mais quelque chose du prince lui restait dans la condition commune, et l'on sentait qu'il était plutôt caché que perdu dans les rangs obscurs de la société. Ses loisirs en Angleterre lui permirent de s'abandonner à diverses études : il se livra à la science des médailles, dans laquelle il fit des progrès étonnants. Il retourna ensuite à la musique, à la peinture, et se perfectionna dans la connaissance des tableaux. Il acquit aussi à Londres sur la monarchie représentative les idées saines que nous lui avons connues.

Les royaumes unis de la Grande-Bretagne avaient atteint leur plus haut point de gloire politique lorsque Mgr le duc de Berry y vint chercher un asile. A la tête du gouvernement, M. Pitt luttait avec des hommes capables de le seconder contre cette grande opposition qu'avaient formée les Burke, les Fox et les Sheridan. Les vieilles moeurs se soutenaient parmi les gentilshommes fermiers qui trouvaient un appui dans le caractère du plus simple et du meilleur des rois. Restés originaux, sans être grossiers et exclusifs, les Anglais s'étaient accoutumés aux étrangers, par la noble hospitalité qu'ils avaient exercée envers eux : ils aimaient ces Français qu'ils avaient si longtemps détestés. Mgr le duc de Berry s'étonnait de trouver un pays qui ressemblait bien peu à celui que croyaient avoir peint Voltaire et de Lolme ; pays moderne assis sur des fondements gothiques, et dont les libertés constitutionnelles reposent sur des lois féodales.

Mgr le duc de Berry entreprit quelques voyages dans l'intérieur de l'Angleterre pour mettre à profit son exil. Il vit les prodiges de Manchester et de Birmingham ; il s'émerveilla plus qu'il ne fut enthousiasmé de ces grands miracles qui font de petites choses, de ces machines qui créent des bras et tuent des intelligences ; subtiles inventions *qui ne maintiennent l'état de ce monde qu'en entretenant ce qui passe avec le* temps [Ecclés., c. XXXVIII. (N.d.A.)] . Le prince remarqua le génie conservateur d'un peuple qui ne laisse rien périr, qui remet à neuf ses vieux monuments et rétablit avec soin jusqu'à la pierre tombée d'une ruine. Les maisons de campagne dont l'Angleterre est semée attirèrent l'attention de l'illustre voyageur. Les unes lui offraient d'élégantes *villa* , bâties sur le modèle de quelques monuments de l'Italie ou de la Grèce, et dans lesquelles demeurent oubliés les tableaux des plus grands maîtres ; les autres lui présentaient le modèle de ces vieux châteaux décrits par les romanciers : ici des obélisques, des colonnes, des statues, enlevés aux débris de Tentyra, de Palmyre et d'Athènes ; là des pagodes indiennes, des armures d'anciens chevaliers, des arcs et des flèches de sauvages, apportés par le capitaine Cook. A Hamptoncourt, les portraits des maîtresses de Charles II ; à Windsor, les souvenirs de cette comtesse de Salisbury *qui férit le roi Edouard d'une étincelle de fine amour au* coeur [Froissart. (N.d.A.)] . Mgr le duc de Berry trouva à Glascow la littérature des bardes, à Oxford celle d'Homère et de Virgile, à Cambridge les sciences de Newton. Enfin, le prince visita tous les monuments publics, depuis cet hôpital de Greenwich où le matelot regrette les tempêtes, jusqu'à cette abbaye de Westminster où dorment en paix les souverainetés du trône et du génie. Parmi tant de noms gravés sur tant de sépulcres, le fils de France lut avec attendrissement les noms de quelques Français

encore exilés parmi ces morts.

1 L 3 Chapitre V Mgr le duc de Berry essaye de reprendre les armes et de passer en France. Magnanimité du prince de Condé et des Bourbons

Les malheurs envoyés par la Providence faisaient connaître chaque jour une nouvelle vertu de cette maison de France si élevée au-dessus des autres, comme les torrents qui descendent du ciel mettent quelquefois à découvert l'or que recèle la montagne : Mgr le duc de Berry perdit sa mère. Ce bon fils nous apprend par une de ses lettres avec quelle amertume il la pleura ; il éprouva une longue maladie, et l'on voit encore dans la même lettre qu'il fut tendrement soigné par son père.

Heureux ce prince s'il eût moins aimé son pays, s'il se fût enseveli pour jamais dans cette vie paisible qu'il goûtait sur une terre hospitalière ! Mais s'il n'eût tourné ses yeux vers sa patrie, aurait-il été Français ? Il saisissait avec ardeur toutes les occasions qui se présentaient de rentrer en France. L'expédition des Anglais à Copenhague paraissait liée à d'autres desseins ; le prince partit et se rendit en Suède espérant de servir dans quelque armée. L'entreprise manqua, et il fut forcé de revenir en Angleterre, où le roi arriva alors. La guerre d'Espagne le tenta de nouveau : il écrivait à M. de Mesnard [27 juillet 1808 (N.d.A.)] : " Vous avez fort bien jugé, mon cher Mesnard, et de ce que j'éprouve et de ce qui me retient. Il n'est que trop vrai que depuis six semaines j'ai travaillé à aller rejoindre les braves Espagnols, et que le gouvernement y a mis un obstacle absolu et positif. Les Espagnols qui sont ici nous ont évités avec soin. Tout en admirant leurs nobles efforts, il me semble qu'ils ont oublié, ainsi que tout le monde, que les aînés de leurs rois ont gouverné la France, et qu'il faut que Buonaparte tombe pour leur sûreté comme pour celle du monde. "

Une fois Mgr le duc de Berry fut prêt à passer en France. Il avait formé le projet de rejoindre, avec deux personnes seulement, les royalistes de l'intérieur. " Il me suffira, disait-il, de trouver cinquante braves pour me recevoir. " Au moment de s'embarquer, il écrivit ces mots à M. de Mesnard : " L'entreprise est audacieuse : je suis bien sûr que cela ne vous arrêtera pas ; mais songez que vous êtes père. " Ainsi le prince, qui recherchait pour lui les périls, craignait de les faire partager à ses amis. M. le comte de La Ferronnays, qui soupçonnait d'inexactitude les renseignements arrivés de la côte de France, proposa au prince d'aller sonder le terrain ; le prince lui répondit par cette admirable lettre :

Hartwell, 1809.

" J'ai reçu hier matin ta lettre d'avant-hier, mon cher Auguste. Je te remercie de tes bons conseils, je trouve dans tout ce que tu me dis assez de sagesse et de raison ; et ce que j'aime encore mieux, j'y trouve une preuve de plus de ton attachement pour moi ; mais, mon ami, tes réflexions sont trop tardives et sont inutiles. Tout ce que tu me dis, je me le suis déjà dit à moi-même : je n'ai jamais partagé ta confiance dans le succès de notre expédition ; je crois fermement que nous marchons à la mort, et c'est ce qui fait que je ne veux pas m'arrêter. Tu sais trop, mon cher Auguste, les absurdités qui ont été débitées sur notre compte ; tu sais combien on nous reproche de n'avoir pas combattu avec la Vendée, de n'avoir pas mêlé notre sang à celui des royalistes : il faut faire taire la calomnie, et tu es trop mon ami pour me conseiller le contraire. Tu connais mes opinions sur les guerres civiles et ceux qui les fomentent ; je me croirais traître au roi, traître à la France, et le plus coupable des hommes si, pour ma propre gloire, ou pour mon intérêt personnel, je cherchais à la rallumer et à ramener sur cette fidèle Vendée les malheurs qui déjà furent le prix de son dévouement à notre cause. Mais puisque l'on nous assure que, lassés d'être opprimés, les royalistes se décident d'eux-mêmes à reprendre les armes, puisqu'ils nous le font dire et

qu'ils demandent un prince, rien ne m'empêchera d'aller les rejoindre. Je combattrai à leur tête, je mourrai au milieu d'eux, et mon sang versé au champ d'honneur, abreuvant le sol de la patrie, rappellera du moins à la France qu'il existe des Bourbons et qu'ils sont encore dignes d'elle. Mon vieux Nantouillet et toi, mon ami, vous partagerez mon sort : je ne vous plains pas. Tu seras enterré à mes côtés ; c'est un moyen très bon pour couvrir ce que tu appelles ta *responsabilité* . Quant à ta proposition d'aller avant moi sonder le terrain et vérifier les faits, elle n'a pas le sens commun, et tu me connais assez pour être bien sûr que je ne consentirai jamais à ce que mon ami s'expose pour moi à un danger que je ne partagerais pas avec lui.

" Adieu ; je serai à Londres après-demain à cinq heures. J'irai passer la soirée chez ta belle-mère : nous causerons de tout cela. Embrasse ta femme et tes enfants ; je te quitte pour aller à la chasse. "

Lorsque l'usurpateur, dans l'orgueil de la prospérité, cherchait à flétrir de grandes infortunes, qu'il devait lui-même connaître, l'ancienne race royale pouvait-elle mieux repousser que par cette lettre les calomnies de la nouvelle dynastie ? Quel est ici l'homme supérieur, ou de Buonaparte insultant publiquement les Bourbons dans sa proclamation aux provinces de l'ouest, ou du duc de Berry répondant, dans le secret de l'amitié, à des outrages si cruels et si peu mérités ? On peut dire que toute la mort de Mgr le duc de Berry est dans cette lettre généreuse et sublime.

L'entreprise n'eut pas lieu : seulement un soldat [Armand de Chateaubriand. (N.d.A.)] , envoyé à la découverte, y perdit la vie. La fortune refusa à Mgr le duc de Berry la mort de Charette pour lui réserver celle de Henri IV : elle voulait le traiter en roi.

Une autre fois des révolutionnaires subalternes cherchèrent à attirer Mgr le duc de Berry sur le continent. Ils racontaient que les royalistes étaient prêts à se soulever en Normandie, que la seule présence du prince produirait une révolution. Le piège fut découvert, le prince ne descendit point au rivage, où sa tête avait été mise à prix. Il s'est rencontré depuis un homme qui a livré la tête du fils de France pour rien.

Quelque temps avant l'époque où l'on voulut sacrifier Mgr le duc de Berry, un étranger [NOTE 12] se présenta en Angleterre pour proposer aux Bourbons d'assassiner l'usurpateur. Il faut voir de quel air le prince de Condé reçoit cette proposition, et comme il en écrit à Monsieur. " Cet homme m'a proposé tout uniment, dit-il, de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici vous feriez de même ; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne les lui rendrait pas ; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte, que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentait, mais que jamais nous n'emploierions de pareils moyens, qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins... Après cela j'ai dit à l'homme qui était venu qu'il n'y avait que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une pareille proposition ; mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de suite, attendu que s'il était arrêté, je ne le réclamerais pas, et que je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. " Voilà les princes que l'on avait proscrits ! Ces nouveaux Fabricius ne font point étalage de leur générosité auprès du nouveau Pyrrhus : ils ne l'avertissent point qu'on le veut tuer ; ils se contentent de chasser l'assassin et de faire ainsi avorter son crime : leurs vertus sont pour Dieu, et non pour les hommes. On les ignorerait encore, ces vertus, sans des lettres que le hasard a conservées, et qui viennent longtemps après les découvrir. Et qui repousse le premier l'idée d'un assassinat sur Buonaparte ? Le grand-père du duc d'Enghien !

1 L 3 Chapitre VI Départ de Mgr le duc de Berry pour Jersey. Séjour du prince dans cette île

Enfin, après vingt-deux ans de combats, la barrière d'airain qui fermait la France fut forcée : l'heure de la restauration approchait ; nos princes quittèrent leurs retraites. Chacun d'eux se rendit sur différents points des frontières, : comme ces voyageurs qui cherchent, au péril de leur vie, à pénétrer dans un pays dont on raconte des merveilles. Monsieur partit pour la Suisse, Mgr le duc d'Angoulême pour l'Espagne, et son frère pour Jersey. Dans cette île, où quelques Juges de Charles Ier moururent ignorés de la terre, Mgr le duc de Berry retrouva des royalistes français, vieillis dans l'exil et oubliés pour leurs vertus, comme jadis les régicides anglais pour leurs crimes. Il rencontra de vieux prêtres, désormais consacrés à la solitude ; il réalisa avec eux la fiction du poète qui fait aborder un Bourbon dans l'île de Jersey après un orage. Tel confesseur et martyr pouvait dire à l'héritier de Henri IV, comme l'ermite à ce grand roi :

Loin de la cour alors, dans cette grotte obscure,

De ma religion je vins pleurer l'injure.

(*Henriade* .)

Mgr le duc de Berry passa quelques mois à Jersey ; la mer, les vents, la politique, l'y enchaînèrent. Tout s'opposait à son impatience ; il se vit au moment de renoncer à son entreprise et de s'embarquer pour Bordeaux. Une lettre de lui nous retrace vivement ses occupations sur son rocher :

8 février 1814.

" Que direz-vous, madame, de la liberté que je prends de vous écrire, et de me charger de répondre à une lettre qui ne m'est pas adressée ? Mais le tendre et touchant intérêt que vous voulez bien m'y marquer est mon excuse. Je comptais bien vous écrire, mais du sol de ma patrie, de cette terre chérie que je vois tous les jours sans pouvoir y atteindre ; enfin, je voulais écrire à la veuve du grand Moreau, si digne de lui, sur le chemin qu'il aurait déjà

aplani devant nous si le sort ne nous l'avait enlevé.

" Me voici donc comme Tantale, en vue de cette malheureuse France qui a tant de peine à briser ses fers, et les vents, le mauvais temps, la marée, tout vient arrêter les courageux efforts des braves qui vont courir des dangers qu'on ne me permet pas encore de partager. Vous, dont l'âme est si belle, si française, jugez de tout ce que j'éprouve ; combien il m'en coûterait de m'éloigner de ces rivages qu'il ne me faudrait que deux heures pour atteindre ! Quand le soleil les éclaire, je monte sur les plus hauts rochers, et, ma lunette à la main, je suis toute la côte, je vois les rochers de Coutances. Mon imagination s'exalte ; je me vois sautant à terre, entouré de Français, cocardes blanches aux chapeaux ; j'entends le cri de *vive le roi !* ce cri que jamais Français n'a entendu de sang-froid ; la plus belle femme de la province me ceint d'une écharpe blanche, car l'amour et la gloire vont toujours ensemble. Nous marchons sur Cherbourg : quelque vilain fort, avec une garnison d'étrangers, veut se défendre : nous l'emportons d'assaut, et un vaisseau part pour aller chercher le roi, avec le pavillon blanc qui rappelle les jours de gloire et de bonheur de la France. Ah, Madame ! quand on n'est qu'à quelques heures de l'accomplissement d'un rêve si probable, peut-on penser à s'éloigner ? Pardonnez toutes ces folies, madame ; croyez que les sentiments que vous m'avez inspirés sont aussi durables que ma vie. Veuillez me donner une petite part dans votre amitié, et recevoir l'hommage de mon tendre et respectueux attachement. "

Cette lettre charmante n'est écrite ni à des émigrés, ni à un compagnon d'infortune du prince. Les sentiments français y sont-ils moins vifs ? Pouvait-on ne pas adorer un pareil prince ? Mgr le duc de Berry arriva à Jersey, grandeur évanouie, couronne tombée ! Toutefois ce fils de France avait en lui quelque chose de si singulièrement propre à se faire aimer, que les habitants de Jersey ont parlé d'élever un monument en l'honneur du proscrit étranger que nos tempêtes avaient jeté dans leur île.

Les destinées de Buonaparte s'accomplirent. Ses droits eurent l'inconstance de la victoire : fidèle, elle les avait donnés, elle les retira infidèle : son favori tomba au milieu de ses gardes, et la France alla chercher dans sa retraite le vrai roi ; qui devait supporter la prospérité comme il avait supporté le malheur.

2 Deuxième Partie Vie et mort de Mgr le duc de Berry en France

2 L 1 Livre 1 Première et deuxième restauration. Correspondance de Mgr et de Mme la duchesse de Berry. Leur mariage. Vie privée du prince

2 L 1 Chapitre I Arrivée de Mgr le duc de Berry en France. Voyage de Cherbourg à Paris

A peine le pavillon blanc arboré à Cherbourg [1814. (N.d.A.)] avait-il flotté dans les airs, que ce signal de paix en appela un autre. On aperçut en mer une frégate ayant aussi pavillon blanc ; c'était la frégate *L'Eurotas* , qui conduisait à Caen Mgr le duc de Berry : mais ce prince, ayant découvert dans la rade de Cherbourg le drapeau sans tache, fit tourner la proue vers la première terre de France. La ville de Cherbourg avait envoyé une députation à Jersey, afin de prier Mgr le duc de Berry de vouloir bien débarquer dans son port : le vaisseau chargé de cette députation ne rencontra pas en mer *L'Eurotas* . Les habitants et la garnison de Jersey s'étaient distingués par les marques de respect et d'amour qu'ils avaient données au fils de France : à son départ de leur île, dix-huit cents coups de canon saluèrent le vaisseau qui portait le prince dans sa patrie.

Le préfet maritime et les principales autorités de Cherbourg s'avancèrent en mer au-devant de *L'Eurotas* . Mgr le duc de Berry les reçut sur son bord. *L'Eurotas* entra dans la rade au bruit des salves d'artillerie et au milieu des navires pavoisés. Le prince, descendu de la frégate anglaise, passa à bord du vaisseau-amiral français, qui recommença le salut militaire. Ensuite la chaloupe de l'amiral conduisit Mgr le duc de Berry au fond du port royal. Elle était suivie d'une multitude d'autres chaloupes et de petits bâtiments qui portaient, avec la suite du prince, les premières autorités et les habitants les plus distingués de la ville. Les quais étaient couverts d'une foule immense qui faisait retentir l'air des plus vives acclamations. Le duc de Berry sauta à terre en criant : *France !* La révolution vient de répondre à ce cri.

Mgr le duc de Berry était accompagné des comtes de La Ferronnays, de Nantouillet, de Mesnard et de Clermont-Lodève. Le soir, la ville fut illuminée : Louis XVI avait été reçu dans ce même port, créé par lui, avec les mêmes témoignages d'allégresse. Pour répondre aux transports de la joie publique, Mgr le duc de Berry fit relâcher six cents conscrits réfractaires, remettre au capitaine de la frégate anglaise des prisonniers de sa nation. C'est ainsi qu'il délivra à Caen d'autres prisonniers français et espagnols : tout devenait libre sur le passage d'un Bourbon.

Parti de Cherbourg, le prince s'arrêta quelques instants à Valognes et à Saint-Lô. Il fut complimenté auprès de Bayeux par le préfet du Calvados. Ces villes croyaient revoir le bon connétable qui les fit rentrer autrefois sous l'autorité paternelle du sage Charles V. A Bayeux, un militaire se présente au prince, et lui dit : " Monseigneur me reconnaît-il ? " C'était un soldat de l'armée de Condé. " Si je vous reconnais ! " répondit vivement le prince en s'approchant de lui et écartant ses cheveux. " Vous devez avoir au front la cicatrice d'une blessure que je vous ai vu recevoir à Walden. " Honneur au prince qui lit si bien sur le front le nom de ses serviteurs !

Un régiment dont l'esprit n'était pas encore changé passait dans les environs de Bayeux. On conseillait à Mgr le duc de Berry de l'éviter. Ce fut au contraire pour le prince une raison de marcher au-devant de ces troupes. Il se présente aux soldats. " Vous êtes, leur dit-il, le premier régiment français que je rencontre. Je viens au nom du roi recevoir votre serment de fidélité. " Les soldats crient : " *Vive l'empereur !* Ce n'est rien, dit le prince avec un sang-froid admirable ; c'est le reste d'une vieille habitude. " Il tire son épée, et crie *Vive le roi !* Les soldats français aiment le courage ; ils répètent aussitôt : *Vive le roi !*

Le prince fut reçu à Caen avec des démonstrations de joie extraordinaires. Il assista au spectacle : on lui présenta sur le théâtre, après la pièce, les prisonniers qu'il avait fait mettre en liberté. Ainsi, la première fois que Mgr le duc de Berry parut dans nos jeux publics, ce fut pour essuyer les larmes de quelques Français, et la dernière fois pour y répandre son sang.

Le prince rencontra à Lizieux le brave général Bordesoulle à la tête de la cavalerie du premier corps de l'armée. A Rouen, il eut encore l'occasion d'admirer les débris de ces vieilles troupes échappées à tant de combats, et qui semblaient plutôt succomber sous le poids des victoires que sous celui des revers. Mgr le duc de Berry s'avançait vers Paris entre deux haies de drapeaux blancs flottant sur les remparts et sur les clochers, aux portes des villes, aux fenêtres des châteaux, des maisons et des chaumières. Partout les rues étaient sablées, les murs ornés de tapisseries, de guirlandes et de fleurs de lis d'or ; partout les cloches sonnaient, les canons tiraient ; les *Te Deum* étaient chantés, les cris de *vive le roi ! vivent les Bourbons !* se faisaient entendre. Le prince objet le tant d'amour traversait avec ravissement ces riches campagnes, ce beau pays de France, cette terre natale qui lui était plus inconnue que la terre de l'exil. Environné, pressé, porté par la foule, il disait les larmes d'attendrissement dans les yeux : " Je n'en puis plus ; j'en mourrai peut-être ; mais je mourrai de joie. " Est-ce de joie qu'il est mort ?

Un détachement de gardes à cheval attendait Mgr le duc de Berry au delà de Saint-Denis. Hélas ! nous l'avons vu dernièrement passer sur ce chemin dans une tout autre pompe ! Le corps municipal, les maréchaux et les généraux le complimentèrent à la barrière. Monsieur attendait son fils au château des Tuileries, et le reçut dans ses bras. Tout était nouveau pour le jeune prince : Paris, ses jardins, ses monuments ; et parmi tant de Français cet étranger de notre façon ne connaissait que son père.

2 L 1 Chapitre II Le roi à Compiègne

Cependant Louis XVIII, débarqué à Calais, approchait de Compiègne : on se rendit en foule à cette résidence. Les Français, comme du temps de la Ligue, étaient affamés de voir un roi ; des courriers se succédaient d'heure en heure. Tout à coup on bat aux champs ; une voiture attelée de six chevaux entre dans la cour du château de Compiègne. Elle s'arrête, on l'environne ; on en voit descendre non le roi, mais un vieillard soutenu par son fils : c'était Mgr le prince de Condé et Mgr le duc de Bourbon : l'un, le guide de Mgr le duc de Berry au champ d'honneur ; l'autre, le père de son infortuné frère d'armes. De vieux serviteurs de la maison de Condé, accourus à Compiègne, poussent des cris en reconnaissant leur maître, se jettent sur ses mains qu'ils baisent avec des sanglots. Ces princes n'étaient que deux ; on cherchait en vain le troisième ; ils étaient tout près de Chantilly, qui n'existe plus : quand l'héritier manque, qu'importe l'héritage ?

Enfin, le roi lui-même arriva. Son carrosse était précédé des généraux et des maréchaux de France qui étaient allés au-devant de Sa Majesté. Ce ne fut plus les cris de vive le roi ! mais des clameurs confuses, dans lesquelles on ne distinguait rien que les accents de l'attendrissement et de la joie. Madame accompagnait le roi. Ses traits, comme on l'avait remarqué, offraient un mélange touchant de ceux de son père et de sa mère. Une expression de douceur et de tristesse annonçait dans ses regards ce qu'elle avait souffert ; on remarquait jusque dans ses vêtements, un peu étrangers, les traces de son exil. Monsieur, déjà vieil habitant de la France, en présenta les nouveaux enfants au père de famille.

Telle est, en France, la force du souverain légitime, cette magie attachée au nom du roi : un homme arrive seul de l'exil, dépouillé de tout, sans suite, sans gardes, sans richesses ; il n'a rien à donner presque rien à promettre ; il descend de sa voiture, appuyé sur le bras d'une jeune femme ; il se montre à des capitaines qui ne l'ont jamais vu, à des grenadiers qui savent à peine son nom. Quel est cet homme ? C'est le fils de saint Louis ; c'est le Roi ! Tout tombe à ses pieds.

2 L 1 Chapitre III Mgr le duc de Berry est nommé colonel général des chasseurs. Inspections militaires. Mot du prince. Pèlerinage de Mgr le duc de Berry à Versailles

Le roi donne à son peuple les institutions que les siècles avaient préparées. Mais l'ouvrage de la sagesse fut mal compris : il fallait suivre le dessin de l'habile architecte, bâtir sur son plan un nouveau palais dont les fondements auraient été antiques. Au lieu de cela, on se contenta de reblanchir des ruines et de s'y loger ; on se crut en sûreté dans des débris qui devaient tomber au souffle de la première tempête. Mgr le duc de Berry, nommé colonel général des chasseurs, n'eut à s'occuper, dans la première année de la restauration, que d'inspections militaires. Il parcourut les départements du nord [Août, septembre 1814. (N.d.A.)] , visita les places fortes de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et revint à Paris. Il passait un jour en revue, à Fontainebleau, un régiment de la vieille garde. Des grenadiers, qui l'avaient entouré après la revue, ne pouvaient s'empêcher de lui témoigner leur admiration

pour Buonaparte. " Que faisait-il donc de si remarquable ? leur dit Mgr le duc de Berry. - Il battait l'ennemi, répondirent-ils. - Belle merveille, répliqua le prince, avec des soldats comme vous ! "

Mgr le duc de Berry avait profité de son voyage dans les provinces du nord pour passer un moment en Angleterre et visiter les lieux de son exil. De retour à Paris, il fit un pèlerinage à ceux de son enfance : il partit pour Versailles avec un seul aide de camp. Il fut extrêmement frappé de trouver le château tout brillant d'or, de glaces et de peintures, mais inhabité, et debout dans une espèce de désert, comme les palais enchantés des *Contes arabes* . Versailles n'a été livré qu'un moment à la révolution : aucun des gouvernements illégitimes n'en a fait son séjour. L'imagination, frappée de la majesté du règne de Louis XIV et de la violence de la révolution, oublie ce qui s'est placé entre ces deux grandeurs de l'ordre et du désordre, et s'obstine à ne voir dans Versailles que le créateur de ses merveilles. Mgr le duc de Berry regardait avec étonnement la façade de ce palais, semblable à une ville immense ; ces vastes rampes conduisant à des bocages d'orangers ; ces eaux jaillissantes au milieu des statues, des marbres, des bronzes, des bassins, des grottes, des parterres ; ces bosquets remplis des prodiges de l'art. Il se représentait les fêtes brillantes données dans ce palais et dans ces jardins, encore peuplés des ombres des Montespan, des Nemours, des La Vallière, des Sévigné, des Condé, des Turenne, des Catinat, des Vauban, des Colbert, des Bossuet, des Fénelon, des Molière, des Racine, des Boileau, des La Fontaine. Et si l'on eût demandé quel était le voyageur que les gardiens du château conduisaient de salon en salon, de bosquet en bosquet ; quel était cet étranger, cet inconnu à qui ils faisaient voir la chambre de Louis XIV, le cabinet de Louis XVI, l'appartement de Mme la comtesse d'Artois, le balcon où l'infortunée Marie-Antoinette se montra au peuple tenant M. le Dauphin dans ses bras, on eût répondu que ce voyageur, cet étranger, cet inconnu, était le neveu de Louis XVI, le fils de Mme la comtesse d'Artois, le dernier héritier de Louis XIV.

2 L 1 Chapitre IV Les Cent Jours. Mgr le duc de Berry à Gand

La Providence, pour nous donner une dernière leçon, rendit un moment la puissance à Buonaparte. Il sort de la mer, traverse la France, arrive à la demeure du père de famille absent, court à Waterloo, et passant rapidement par le trône et par la gloire, va se replonger dans la mer au bout du monde.

Les Cent Jours ne furent qu'une orgie de la fortune. La république et l'empire se trouvèrent en présence, également surpris d'être évoqués, également incapables de revivre. Tous ces hommes de terreur et de conquêtes, si puissants dans les jours qui leur étaient propres furent étonnés d'être si peu de chose. En vain l'anarchie et le despotisme s'unirent pour régner : épuisée par ses excès avec le crime, la révolution était devenue stérile.

La vieille France, qui se retirait, conservait encore ses forces après douze siècles, tandis que la nouvelle France se trouvait déjà caduque au bout de trente ans.

Mgr le duc d'Angoulême combattit héroïquement dans le Midi. Son frère protégea la retraite de Louis XVIII à la tête des volontaires royaux et de la maison du roi. En sortant des portes de Béthune, il rencontra un corps de troupes portant les couleurs de Buonaparte. Il se précipite au-devant de ces soldats, les appelle au combat ou à la fidélité : ils refusent l'un et l'autre. On propose au prince de faire un exemple : " Comment voulez-vous, répond-il, frapper des gens qui ne se défendent pas ? "

Le commandement général des différents corps réunis dans le cantonnement d'Alost fut remis à Mgr le duc de Berry : c'était une seconde armée de Condé ; il y déploya la même

générosité et les mêmes talents militaires. Accoutumé à l'exil, on voyait que le malheur ne lui coûtait rien : une mort comme la sienne n'est pas chose facile, et l'on ne parvient à cette perfection que par de longues épreuves. Cette mort a révélé les nombreux bienfaits de ce prince : il secourait sans qu'on le sût de pauvres familles d'Alost. Ses infortunes n'ont jamais pesé que sur lui, et il a fait des heureux partout où il a souffert.

Il s'acquit encore un autre droit à l'estime de ses hôtes religieux, en accompagnant avec ses soldats une fête chrétienne, celle où l'on célébra le nom de ce Dieu pour lequel il n'y a point de terre étrangère ; fête éternelle qui ne passe point comme celles des hommes.

Ce Dieu des infortunés est aussi le Dieu qui dispose de la victoire : il lui plut de l'ôter à l'homme qui en avait abusé si longtemps. La perte de la bataille de Waterloo fit refluer un grand nombre de prisonniers français dans les villes des Pays-Bas : Mgr le duc de Berry s'empressa de les secourir. Il reste un témoignage touchant de sa magnanimité : c'est le mouchoir dont il enveloppa la main d'un soldat blessé à Waterloo. Le grenadier qui possède ce drapeau blanc ne s'en séparera qu'avec la vie ; et il aurait versé mille fois son sang pour guérir la blessure du prince qui pansa la sienne.

2 L 1 Chapitre V Retour du roi. Mgr le duc de Berry préside le collège électoral de Lille

Le roi remonta sur son trône [juillet 1815. (N.d.A.)] : Mgr le duc de Berry rentra une seconde fois dans cette belle France dont il ne devait plus sortir. Ce fut encore à Saint-Denis, le terme de tous ses voyages, qu'il arriva. Bientôt après, on lui présenta les officiers du dixième régiment de ligne, qui était resté fidèle à Mgr le duc d'Angoulême. " Messieurs, leur dit-il, j'ai une permission à vous demander, c'est de porter votre uniforme quand j'irai au-devant de mon frère. "

Au premier moment de la seconde restauration, on parut vouloir profiter de la leçon reçue. Un ministre, qui avait puissamment concouru à relever deux fois le trône, donna à l'opinion l'impulsion la plus monarchique. Les collèges électoraux furent convoqués avec éclat, et les princes de la famille royale furent nommés pour présider ceux des départements de la Seine, de la Gironde et du Nord [15 août 1815. (N.d.A.)] . Arrivé à Lille, Mgr le duc de Berry prononça à l'ouverture du collège un discours remarquable par les sentiments et par la manière dont ils sont exprimés :

" Le plus aimé de vos rois, Henri IV, après de longues guerres intestines, rassembla les notables de son royaume à Rouen et leur demanda des conseils ; ainsi que lui, le roi, mon auguste seigneur et oncle, d'après la constitution qu'il a donnée lui-même à son peuple, s'adresse en ce moment à vous et me nomme particulièrement pour être son organe auprès du département du Nord. Je ne parlerai point de leur fidélité aux habitants d'un pays, berceau de la monarchie : je ne remercierai point de son dévouement ce peuple qui rappelle si bien ces Francs généreux et guerriers dont il est descendu le premier ; je me bornerai à vous dire, messieurs, que le roi, après vingt-six ans de troubles et de malheurs, a besoin d'interroger le coeur de ses sujets, dont il juge d'après le sien. Ne pouvant réunir autour de lui tous les Français, dont il est, vous le savez, bien moins encore le monarque que le père, il vous demande de lui adresser non ceux de vous qui l'aiment davantage, ce choix serait impossible, et vous y voleriez tous, mais ceux qui, dignes interprètes de votre pensée, porteront au pied de son trône cet oubli du passé, cette connaissance du présent, ce coup d'oeil dans l'avenir, ce respect pour la charte constitutionnelle, cet amour pour sa personne sacrée, enfin cette abnégation de soi-même qui seule peut assurer le bonheur de tous. "

Avant l'ouverture du collège électoral, Mgr le duc de Berry avait voulu revoir et remercier la

ville de Béthune et le sous-préfet, qui l'avaient si fidèlement reçu lors de sa retraite à Gand. Il envoya un présent à son hôte d'Alost et une somme pour être délivrée aux indigents. Peu de fils de rois, rentrés dans leurs palais, se souviennent d'avoir été suppliants, d'avoir *pris dans leurs bras le petit enfant, de s'être jetés à genoux, joignant l'autel* domestique [Plut., *In Themist* . (N.d.A.)] .

2 L 1 Chapitre VI Mariage du prince

Enfin d'heureuses destinées semblèrent s'ouvrir pour Mgr le duc de Berry, par son union avec la princesse Caroline-Ferdinande-Louise, fille aînée du prince royal des Deux-Siciles. Complimenté par la chambre des députés, il répondit à l'orateur : " J'aurai, je l'espère, des enfants qui, comme moi, porteront dans leur coeur l'amour des Français. " La France attendait cette lignée royale : la révolution l'attendait aussi.

Sur le rapport de M. de Castelbajac, qui fit observer à la chambre des députés que le mariage d'un fils de France était une fête de famille, la chambre ajouta 500 000 francs au million demandé par les ministres pour l'apanage du prince. Mgr le duc de Berry abandonna cette somme pendant cinq ans aux départements qui avaient le plus souffert pendant la guerre.

Il avait écrit le 18 février à la princesse Caroline la lettre qu'on va lire, pour lui demander sa main. Les lettres de Mgr le duc de Berry, que les espérances d'une longue vie promettaient de nous cacher longtemps, nous ont été révélées par sa mort. Ce prince appartient désormais à l'histoire, et l'on aime à chercher dans ses sentiments intimes de nouveaux motifs d'admiration et de regrets.

" Paris, 18 février 1816.

" Madame ma soeur et cousine,

" Il y avait bien longtemps que je désirais obtenir l'aveu du roi votre grand-père et du prince votre père, pour former une demande à laquelle j'attache le bonheur de ma vie ; mais devant que j'aie obtenu leur agrément, c'est Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose me flatter que l'âge, l'expérience et une longue adversité m'ont assez formé pour me rendre digne d'être son époux, son guide et son ami. En quittant des parents si dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirai-je du roi, de mon père, de mon frère, et surtout de cet ange, Madame, duchesse d'Angoulême, que vous n'ayez entendu dire, sinon que leurs vertus, leurs bontés, sont fort au-dessus des éloges que l'on en peut faire ? L'union la plus intime règne parmi nous, et n'est jamais troublée ; mes parents désirent tous impatiemment que Votre Altesse Royale comble mes voeux, et qu'elle consente à augmenter le nombre des enfants de notre famille. Veuillez, Madame, vous rendre à mes prières, et presser le moment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sentiments respectueux et tendres avec lesquels je suis, madame ma soeur et cousine, de Votre Altesse Royale le très affectionné frère et cousin,

" Charles-Ferdinand. "

Le jour de la célébration du mariage par procuration, il écrivit encore à la princesse la lettre suivante :

" Paris, 25 avril 1816.

" Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, madame et chère femme, car dès aujourd'hui nous nous sommes donné notre foi. De ce jour nous sommes

unis par les liens sacrés du mariage, liens que je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez me remercier de vous avoir choisie pour la compagne de ma vie ! Que de remerciements ne dois-je pas à Votre Altesse Royale pour avoir si promptement accédé aux voeux de vos excellents parents ! Je sens combien il doit vous en coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour vous unir à un homme que vous ne connaissez pas. J'ai composé votre maison de dames dont la vertu et la douceur me sont connues : le roi a approuvé ce choix. Votre dame d'honneur, Mme la duchesse de Reggio, est désespérée de ne pouvoir aller au-devant de vous. Mme de La Ferronnays, votre dame d'atours, soeur de Mme la comtesse de Blacas, sera la première qui aura le bonheur de vous faire sa cour, c'est un modèle de vertu et de l'amabilité la plus douce ; je vous la recommande particulièrement : elle vous présentera les dames pour accompagner. Le duc de Lévis, votre chevalier d'honneur, est un homme aussi distingué par ses qualités que par ses talents. Le comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal chevalier qui n'est rentré en France qu'avec moi. Enfin, j'espère que, lorsque vous les connaîtrez, vous les trouverez dignes de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

" Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre arrivée en France ! Que je serai heureux, ma bien chère femme, lorsque je pourrai vous appeler de ce doux nom ! Tout ce que j'entends dire de vos qualités, de votre bonté, de votre esprit, de vos grâces, me charme et me fait brûler du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous aime.

" Charles-Ferdinand. "

Cette fin de lettre est la formule de presque toutes les fins de lettres de Henri IV, mais avec quelque chose de grave et de chaste qui tient à la sainteté du lien conjugal. Le jour même où Mgr le duc de Berry écrivait cette lettre, la jeune princesse lui envoyait celle-ci du pied des autels :

" Naples, 24 avril 1816.

" C'est à l'autel que je viens, monseigneur, de prendre l'engagement solennel d'être votre fidèle et tendre épouse. Ce titre si cher m'impose des devoirs que très volontiers je commence à remplir dès ce moment, en venant vous donner l'assurance des sentiments que mon coeur vous a déjà voués pour la vie ; elle ne sera remplie et occupée que de chercher les moyens de vous plaire, à me concilier votre amitié, mériter votre confiance. Oui ! vous aurez toute la mienne, toutes mes affections ; vous serez mon guide, mon ami ; vous m'apprendrez à plaire à votre auguste famille ; vous adoucirez (je n'en doute pas) le chagrin si vif que je vais éprouver de me séparer de la mienne. C'est sur vous, enfin, que je me repose entièrement du soin de ma conduite pour la diriger vers tout ce qui pourra procurer votre bonheur. J'en ferai mon étude habituelle : puissé-je y réussir et vous prouver combien je mets de prix à être votre compagne ! C'est dans ces sentiments que je suis, pour la vie, votre affectionnée épouse,

" Caroline. "

2 L 1 Chapitre VII Arrivée de Mme la duchesse de Berry à Marseille

Un détachement de la garde royale se rendit en Provence. Mme la duchesse de Reggio, Mme de La Ferronnays, Mme de Bouillé, Mme de Gontaut, M. le duc d'Havré, M. le duc de Lévis, M. le comte de Mesnard, attendaient à Marseille l'arrivée de la princesse Caroline. Elle avait déjà assisté à Naples à des fêtes brillantes, fêtes qui semblent éternellement préparées sur les bords de ce golfe où tout ce qu'on aperçoit, ciel, mer, campagne, palais, ruines, se rattache à des plaisirs du moment ou à des joies passées. Embarquée sur un vaisseau

napolitain, Mme la duchesse de Berry traversa la mer qui avait vu passer son aïeule, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, revenant de la Terre Sainte où elle avait partagé les malheurs de son époux et de son roi. Marseille déploya à l'arrivée de la princesse cet enthousiasme qu'elle tient du sang de l'Ionie, de la beauté de son soleil, des chansons de ses troubadours et du souvenir du bon roi René. Caroline de Bourbon fut reçue comme Marie de Médicis au-devant de laquelle Henri IV avait envoyé le connétable, le chancelier, le duc de Guise et les princesses douairières de Guise et de Nemours. Mais écoutons les deux époux : ils vont nous raconter leur histoire, et avec quel charme !

2 L 1 Chapitre VIII Lettres du prince et de la princesse. Mme la duchesse de Berry décrit les fêtes qu'on lui donne à Marseille et à Toulon

" Paris, 10 mai 1816.

" Je profite, madame, du départ de Mme la duchesse de Reggio, pour vous dire combien votre seconde lettre m'a touché ; cette lettre que vous m'avez écrite en sortant de la cérémonie par laquelle vous avez confié votre destinée entre mes mains. Je suis chargé de votre bonheur, et ce sera la douce et constante occupation de ma vie. J'ai vu avec peine le retard de votre départ de Naples : la quarantaine que vous serez obligée de faire, quoiqu'elle soit abrégée autant que possible, me fait présumer que ce ne sera que dans les premiers jours du mois prochain que j'aurai le bonheur de vous voir. Que je regrette de n'avoir pas pu aller à Naples moi-même vous chercher ! Mais il faut nous soumettre aux volontés de nos parents ; et premiers sujets, nous devons l'exemple de l'obéissance. Toute la France vous attend avec la plus vive impatience, et moi plus que personne. Je vous recommande Mme la duchesse de Reggio, qui malgré sa faiblesse a voulu partir. Elle se trouve bien heureuse de pouvoir se rendre à son devoir auprès de vous.

" Adieu, madame ; je suis impatient de recevoir une lettre de Votre Altesse Royale, datée de France. Le vent qui souffle avec violence me fait trembler.

" Charles-Ferdinand. "

" Du lazaret de Marseille, 26 mai 1816.

" Vos aimables lettres, monseigneur, m'ont déjà habituée à votre intérêt. Je dois à Votre Altesse Royale de l'informer, avec la confiance qu'elle m'inspire, de tout ce que je fais ici, et d'abord de ma santé, qui est très bonne. Je me lève assez tard, parce que j'aime à dormir le matin ; ainsi je n'entends la messe que de neuf à dix heures. Le bon duc d'Havré prend la peine de venir de bien loin pour y assister, ainsi que le préfet, M. de Villeneuve-Bargemont, M. de Montgrand, maire, et les députés de la *santé* , lorsque les affaires publiques le leur permettent. Ainsi ils viennent me voir à une distance très *respectueuse* qu'imposent les lois de la quarantaine. Puis je me retire chez moi jusqu'au dîner, après lequel je profite de l'excellente société de Mme de La Ferronnays ; c'est à son attachement pour Monseigneur que je dois sans doute la preuve si touchante de son dévouement de venir s'enfermer avec moi. J'y suis bien sensible comme à la demande qu'en fit aussi Mme la duchesse de Reggio. J'ai le plaisir de la voir au parloir avec MMmes de Gontaut, de Bouillé, et MM. de Lévis et de Mesnard, et tous ceux que M. le duc d'Havré m'a présentés ; c'est une occupation de l'après-dîner, avant la promenade ou la pêche ; plaisirs que les intendants de la santé m'ont procurés deux fois. Ils sont bien empressés d'employer tous les moyens d'adoucir ma retraite. Jeudi passé j'ai fait une jolie promenade sur mer dans un très beau canot que M. le commandant de la marine a fait venir de Toulon ; on a pu entrer dans le port ; et comme il a paru que les bons habitants de Marseille ont été contents que l'on ait trouvé ce moyen de me

faire voir à eux, j'ai demandé de renouveler la promenade aujourd'hui si le temps le permet ; l'on m'a fait entendre aussi plusieurs fois de la musique ; enfin, monseigneur, l'on n'omet rien de ce qui peut m'être agréable. Je suis bien reconnaissante, je vous assure, et voudrais le montrer comme je le sens ; mais je ne peux vaincre tout d'un coup ma timidité. Mon âge et le peu d'occasions que j'ai eues de paraître doivent me faire excuser par ceux qui savent ces raisons ; les autres ne me jugent peut-être pas avec tant d'indulgence. Je n'en serai affligée que par rapport à Votre Altesse Royale à qui je voudrais faire éprouver tous les genres de satisfaction. On doit me faire voir Toulon : je jouirai d'autant plus de ce plaisir que cette course n'est pas un retard, puisqu'elle ne fait qu'employer les jours de grâce que messieurs de la *santé* m'ont accordés ; c'est un arrangement de l'excellent duc d'Havré. Je n'écris pas aujourd'hui au roi notre oncle, ni à votre père, pour ne les pas fatiguer ; mais soyez assez bon pour être près d'eux l'interprète de mes sentiments de respect et d'attachement, ainsi que de ceux d'amitié à Mgr le duc et à Mme la duchesse d'Angoulême. Il me tarde bien de faire partie de cette famille qui m'est déjà si chère. Vous m'apprendrez à lui plaire, monseigneur ; vous me direz bien franchement tout ce que je dois faire pour cela, et surtout pour mériter votre tendresse.

" Caroline. "

" Paris, 26 mai 1816.

" Je ne puis vous exprimer, madame, combien je suis heureux d'apprendre votre arrivée à Marseille. J'aurais bien voulu abréger l'ennuyeuse quarantaine de Votre Altesse Royale, et je crains que vous ne trouviez le temps bien long. Vous avez déjà gagné les coeurs de ceux qui n'ont fait que vous entrevoir. Vous êtes déjà si aimée en France ! on désire tant vous voir ! Quand je sors à présent, l'on ne crie plus : *vive le duc de Berry !* mais, ce qui me fait bien plus de plaisir : *vive la duchesse de Berry ! vive la princesse Caroline !*

" Je voudrais, madame, prévenir tous les désirs de Votre Altesse Royale, savoir ce qui pourrait lui plaire : vous aurez ici une habitation charmante, que toute la famille s'occupe à arranger. Vous aimez à monter à cheval : je vous cherche des chevaux bien sages. Je sais que vous ne craignez rien, mais moi j'ai peur pour vous. A propos de courage, vous avez été en grand danger sur mer, auprès de cette vilaine île d'Elbe, d'où sont partis tous nos maux l'année dernière. Cela m'a fait trembler ; mais j'ai aimé à apprendre que vous n'aviez pas éprouvé la moindre frayeur. Le sang de Henri IV et de Louis XIV ne s'est pas démenti.

" Adieu, madame et bien chère amie, ma bonne et aimable femme ; en attendant le 15 de juin qui est encore si loin, je veux vous répéter que je vous aime, et que je ferai tout ce qui sera en moi pour vous rendre heureuse.

" Charles-Ferdinand. "

" Marseille, 2 juin 1816.

" Quel plaisir pour moi, monseigneur, de recevoir à cinq jours de date vos lettres très aimables, mais aussi écrites trop rapidement ! Permettez-moi d'en faire un petit reproche à Votre Altesse Royale. Vous m'excuserez, puisque vous m'assurez que vous désirez me donner toutes sortes de bonheur, et que vous retardez celui que j'ai à vous lire par l'étude qu'il faut que je fasse de votre écriture. N'allez pas d'après cela me juger difficile et grondeuse.

" Je suis arrivée hier soir de Toulon, où tous mes instants ont été employés à recevoir des hommages, des fêtes sur terre et sur mer. La ville entière était parée, décorée d'emblèmes, d'inscriptions allégoriques. Il est impossible de décrire l'enthousiasme de ces bons habitants de Provence, ils me gâtent ; ils touchent sensiblement mon coeur par les expressions

répétées de leur amour pour le roi et pour toute sa famille. Ils ont en même temps la délicatesse de joindre des acclamations pour mes parents de Naples : cela n'est-il pas charmant ? Toutes les autorités sont excellentes, au dire général ; ce sont bien elles qui soutiennent ce bon esprit. J'ai vu avec plaisir ce brave Rousse de Toulon, le seul qui ait fait reconnaître Louis XVII, et qui continue, par un entier et désintéressé dévouement, à se rendre utile à son pays et à son roi.

" L'on m'a conduite dans les arsenaux. Celui de terre, qui n'existait pas il y a quatre mois, est maintenant en état d'armer plus de trente mille hommes. On le doit à l'activité infatigable du colonel qui en est chargé, dont le nom est M. de Laferrière. En tout, ce petit voyage m'a intéressée. Nulle part, je crois, on ne peut prendre une idée plus juste des moyens et de la grandeur de la France qu'en visitant ce beau port. S'il a fait cet effet sur moi, qui n'y entends rien, que doit-il produire sur les personnes qui ont des connaissances ? C'est dans treize jours, monseigneur, que je vous verrai ; que je jugerai par moi-même de tout le bien que j'entends dire de votre coeur, de votre esprit, et que je vous répéterai que je suis et serai pour la vie votre fidèle et affectionnée

" Caroline. "

" Paris, 31 mai 1816.

" Le prince de Castelcicala m'a remis hier, madame et bien chère amie des lettres pour vous de vos chers parents ; je ne perds pas un instant pour vous les envoyer. J'ai encore reçu aujourd'hui des nouvelles de Marseille du 23 ; je sais que vous enchantez tout ce qui vous entoure et tout ce qui peut vous apercevoir. Votre promenade en bateau a eu un grand succès, et surtout la promesse que vous avez faite de la renouveler. Je ne vous écrirai pas aujourd'hui une longue lettre, en ayant tant à vous envoyer qui doivent vous intéresser davantage. Je m'occupe de vous chercher des chevaux, et j'espère en trouver qui vous conviennent. Nous avons été voir la corbeille que le roi vous donne, et j'espère que vous en serez contente. Il y a surtout une robe de bal que je serai charmé de vous voir porter. Mon père rassemble votre bibliothèque ; mon frère et sa femme ornent votre chambre ; chacun de nous se fait un si doux plaisir de vous être agréable ! Et qui le désire plus que celui qui vous est déjà uni par les liens les plus sacrés ? Je suis toujours effrayé de mes trente-huit ans ; je sais qu'à dix-sept je trouvais ceux qui approchaient de la quarantaine bien vieux. Je ne me flatte pas de vous inspirer de l'amour, mais bien ce sentiment si tendre plus fort que l'amitié cette douce confiance qui doit venir de l'amitié même. Je vois que je ne finis pas, et vous avez toutes vos lettres à lire. Adieu ; encore quinze grands jours. Je baise les mains de ma femme comme je l'aime.

" Charles-Ferdinand. "

" Paris, 4 juin 1816.

" J'ai reçu hier, madame et bien chère amie, votre bonne et aimable lettre du 27. Tout le monde dit beaucoup de bien de vous ; mais je juge encore plus de ce que vous valez par vos lettres, où je trouve tout ce qui est fait pour me charmer. Vous me demandez de vous donner des conseils ; je vous dirai tout ce que je croirai vous être utile. Vous vous plaignez de votre timidité ; elle sied à votre âge, et vous savez y mêler la bonté et la noblesse. Vous êtes entourée de l'amour des habitants du midi, qui sont bien bons. Vous êtes un présage de bonheur pour la France, et *la terreur des* factieux [Louvel l'a bien prouvé. (N.d.A.)] .

" Charles-Ferdinand. "

2 L 1 Chapitre IX Suite des lettres. Mme la duchesse de Berry quitte Marseille, et continue à parler de la France à mesure qu'elle s'approche de Fontainebleau

" Montélimart, 5 juin 1816.

" La lettre de Monseigneur du 31 mai m'est parvenue avant qu'il m'ait été possible de finir ma réponse à celle du 26. Je vous remercie sensiblement de la seconde comme de la première. Vous m'avez fait un vrai plaisir de m'envoyer celles de mes parents.

" On continue à me faire voir la France parée. Dans tous les lieux où je passe, les acclamations sont continuelles, ainsi que les compliments des autorités. J'y suis bien sensible ; mais je dirai tout bas à Monseigneur, à celui pour qui je n'ai rien de caché, et pour lui seul, que je sens le poids de ces honneurs, et n'en serai jamais enivrée. Il me tarde de jouir d'une vie paisible en famille. Que Votre Altesse Royale reçoive, en attendant, l'assurance de ma tendresse : elle durera autant que ma vie.

" Caroline. "

" Lyon, 9 juin 1816.

" Votre lettre du 4 et du 6 juin, monseigneur, m'a été remise le soir de mon arrivée à Lyon ; je ne veux plus vous répéter que je vous en remercie : une fois pour toutes, comptez sur ma tendre reconnaissance, et soyez sûr que rien n'échappe à ma sensibilité : vous l'avez touchée vivement.

" Vous êtes content de moi, dites-vous, monseigneur. C'est sans doute pour me rassurer ; car je sens qu'il me manque beaucoup, mais beaucoup pour être ce que je voudrais pour vous plaire, et pour répondre à l'idée trop flatteuse qu'on vous a donnée de Caroline. Croyez à son bon coeur, à son désir de répondre à votre confiance, en vous accordant la sienne tout entière. Voilà tout ce dont je puis vous répondre : vos soins, vos bontés feront le reste.

" Je suis bien sensible à tout ce qu'on fait pour embellir mon habitation et parer ma personne. Comment témoigner à tous ma reconnaissance ? Vous m'aiderez, monseigneur ; ce n'est que vis-à-vis de vous que j'essaye déjà de n'avoir plus besoin d'interprète ; car je vous dis bien franchement que vous êtes cher à votre

" Caroline. "

" Paris, 9 juin 1816.

" C'est, madame et chère amie, par un des plus dévoués serviteurs de notre maison que je vous écris, par un homme bien heureux de notre union, le bon prince de Castelcicala. Je n'ai pas besoin de vous le recommander, il me connaît bien, m'ayant vu si longtemps en Angleterre. Avec quel plaisir je prendrais sa place ! C'est donc dans six jours que je vous verrai ! J'ai toujours peur que vous ne me trouviez pas beau, car les peintres de Paris ne sont pas comme ceux de Palerme : ils nattent. Avec quel plaisir je presserai votre main ! Prenez aussi la mienne, si je ne vous déplais pas trop. La contrainte où nous serons pendant deux jours me gênera bien. Ma Caroline, je vais m'occuper de votre bonheur, de vos plaisirs. Je sais que vous aimez le spectacle, j'ai des loges à tous les théâtres. J'ai une jolie campagne dont on vous aura parlé, nous irons bien souvent ensemble. Je chasse souvent, vous y viendrez en calèche ; vous aimez la musique, je l'aime aussi beaucoup. Enfin, madame, je chercherai à vous rendre heureuse, et j'espère y parvenir. Vous avez, si je dois croire tout ce qui vous a vue, bonté, douceur, esprit et gaieté : que peut-on de mieux ? Cependant nous nous trouverons des défauts : *tendre indulgence* sera notre devise.

" Charles-Ferdinand. "

" Fontainebleau, 12 juin 1816.

" Votre lettre de Lyon, que je reçois de la main du roi, me fait un plaisir que je ne puis vous exprimer. Je suis charmé que vous me grondiez sur mon écriture : vous avez bien raison ; mais, en vous écrivant, mon coeur m'emporte ; et vous n'avez pas d'idée de l'effort que je suis obligé de faire pour être lisible. Encore trois jours ! je brûle de vous voir. J'éprouve aussi aujourd'hui un grand bonheur ; je possède votre portrait. Au moins celui-là ne vous défigure pas du tout ; et fût-il un peu flatté, l'on peut être encore fort agréable, sans être aussi jolie que ce portrait. "

" Ce 13.

" Le prince de Castelcicala me remet votre lettre de Moulins, qui est plus aimable encore que les autres. Enfin, c'est demain que je verrai ma femme, celle dont le bonheur doit être mon ouvrage. "

Hélas ! le prince a fait le malheur de celle dont il comptait faire la félicité : mais qui faut-il accuser ? Comme ces deux jeunes époux aimaient la France ! quelle reconnaissance bien sincère (car elle était bien cachée dans ces lettres) des hommages qu'on leur rend ! Ces lettres renferment-elles un seul mot que l'âme la plus naïve, la plus noble et la plus tendre pût désavouer ? Qui ne voudrait, en les lisant, avoir pour frère et pour soeur, pour fils et fille, celui et celle qui les ont écrites ?

Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry offraient un touchant rapport de destinées : sortis de la même race, tous deux Bourbons, tous deux ayant vu la chute du trône de leur famille, tous deux remontés à leur rang, ils n'avaient guère connu avant leur mariage que l'exil et l'infortune. Battus de la même tempête, ils s'étaient unis pour s'appuyer. Après tant de calamités, ils cherchaient quelques moments de bonheur : leurs lettres prouvent combien il a été cruel de les leur ravir.

2 L 1 Chapitre X Mme la duchesse de Berry arrive à Fontainebleau. Célébration du mariage à Paris

La princesse arriva le jour où Mgr le duc de Berry l'attendait, comme on le voit dans sa dernière lettre. Sa marche à travers la France avait été une longue fête. Au terme de sa course elle trouva deux tentes dressées dans la forêt de Fontainebleau, à la croix de Saint-Hérem. Elle y fut reçue par le roi, Madame, Monsieur, Mgr le duc d'Angoulême et Mgr le duc de Berry. Tout s'y passa avec les mêmes cérémonies et les mêmes étiquettes qu'au mariage de Louis XV. Dans cette famille de France rien ne change, quand même le royaume est changé : c'est ainsi qu'elle ramène à la longue, par son immobilité, les institutions à un point fixe, et donne au gouvernement une forme impérissable.

Les premières pompes du mariage de Mgr et de Mme la duchesse de Berry furent charmantes sous les arbres. On dirait que les descendants des rois chevelus ont conservé une prédilection secrète pour les forêts : ils ont aimé à placer leur palais dans la solitude, à promener les enchantements de leur cour sous de grands chênes. Que de souvenirs ce Fontainebleau, habité par vingt-neuf rois depuis Robert n'offrait-il pas à la jeune princesse ! Saint Louis, l'auguste chef de sa race, y avait fait bâtir un hôpital pour les pauvres, *parmi lesquels il cherchait* , comme il le disait, *Jésus-Christ* . Aux travaux du saint d'autres siècles ajoutèrent les ouvrages de Charles le Victorieux et de François le restaurateur des lettres. Henri IV datait ses lettres de *ses délicieux déserts* de Fontainebleau. Louis XIII les embellit encore. Vint l'infortuné Louis XVI, qui jeta des pins sur les rochers, comme un voile de deuil ; et trente ans après on vit un pape prisonnier dans les bosquets où Louis XIV avait aimé La

Vallière. Et toutes ces choses qui sont de l'histoire pour le monde, ne sont pour cette Maison de France que des traditions de famille.

Le mariage fut enfin célébré à Notre-Dame. Chacun, en voyant cette cérémonie, se souvenait d'une autre pompe ; chacun considérait combien peu de temps il faut pour changer les ris en larmes, pour mettre le maître du monde à la place de l'exilé, et l'exilé sur le trône du maître du monde. Ce qui paraissait devoir être plus durable que les empires, c'était la félicité de Mgr le duc et de Mme la duchesse de Berry. Jamais il n'y eut mariage mieux assorti, mari plus affectueux femme plus dévouée et plus tendre. La France étant en paix avec l'Europe, Mgr le duc de Berry put jouir enfin d'un repos qu'il avait bien acheté, et qui depuis longtemps était l'objet de ses voeux.

2 L 1 Chapitre XI Vie privée du prince. Anecdotes du cocher, du valet de pied et du piqueur. Pension de M. de Provenchère

Adoré de sa maison, Mgr le duc de Berry y établit un ordre parfait ; non cet ordre naturel à la médiocrité de l'esprit, mais celui qui tient à la délicatesse de l'âme et qui donne l'indépendance, il voulait que cet ordre, établi pour lui-même, se retrouvât encore parmi ses domestiques. Quand ils plaçaient une somme à la caisse d'épargne, il doublait cette somme, afin de les encourager à l'économie et de les rendre prévoyants pour l'avenir. Excellent maître, sa bonté n'avait d'autre défaut que d'être impatiente comme son humeur. Il avait plusieurs fois signifié à un cocher qu'il ne voulait plus être mené par lui. " Tu es trop vieux pour travailler, lui disait-il brusquement, va-t'en. " Le cocher, non moins déterminé à rester, déclarait qu'il avait une nombreuse famille, et qu'il fallait qu'il travaillât. " Et que ne disais-tu cela plus tôt ? s'écrie le prince : c'est une autre affaire. J'augmente de 1 200 francs ta pension de retraite ; mais, bon homme, je t'en prie, repose-toi. "

Depuis quelque temps le prince entendait toute sa maison retentir du nom d'un certain *Joseph* , qu'on ne cessait d'appeler dans les jardins, les cours, les vestibules. Il ordonne qu'on lui amène cet homme, qu'il ne connaissait pas. " Eh bien, Joseph ! lui dit-il, c'est donc toi qui mènes ma maison ? Tu me parais faire la besogne de tout le monde. Es-tu marié ? as-tu des enfants ? " Joseph, tremblant, répond : " Oui, monseigneur. " Les gages de Joseph furent doublés.

Autry était le premier piqueur du prince, souvent loué, souvent grondé, suivant la fortune de la chasse. Un rendez-vous est donné à Compiègne. Aubry reçoit l'ordre de s'y trouver à huit heures précises du matin. Le prince, arrivé plus tôt, ouvre la chasse à sept heures et demie. Aubry, exact à huit heures, entend la chasse au loin dans la forêt. A midi, Mgr le duc de Berry rentre fatigué, le cerf égaré, les chiens en défaut. Il demande Aubry avec les marques de la plus vive impatience. On trouve Aubry qui se cachait : on l'amène tout interdit devant Monseigneur. " Aubry, s'écrie le prince, quelle est la punition des gens qui ne sont pas exacts ? " Aubry ne peut répondre. " Tu ne le sais pas ? dit le prince : eh bien, moi, je le sais : c'est de payer une amende, et je la paye. " Il lui remet une somme pour ses enfants.

Il n'oubliait jamais les services qu'on lui avait rendus. Sa reconnaissance alla chercher jusqu'en Amérique M. de Provenchère, son premier valet de chambre, que l'âge et les infirmités retenaient aux Etats-Unis. Par une rare délicatesse, Mgr le duc de Berry nomma pour son trésorier ce vieux serviteur ; et c'est à ce titre qu'il recevait une pension, quoique le prince n'eût jamais ni trésor ni cassette.

2 L 1 Chapitre XII Suite de la vie privée. Charité du prince

Les bontés de Mgr le duc de Berry ne se renfermèrent pas dans sa maison. Dans toutes les parties de la France, il découvrait les misérables : son nom, comme celui de la charité même, se trouvait mêlé à toutes les oeuvres de miséricorde : ce caractère est particulier à nos rois. Il nous reste des ordonnances qui prescrivent, dans les temps les plus désastreux, l'acquittement des aumônes avant les *assignations* , ou qui commandent de surseoir au payement de toutes dettes à l'exception des aumônes, *exceptis* eleemosynis [*Ordonn des rois de France* , t. II, p. 300-447. (N.d.A.)] . Chaque soir on remettait à Mgr le duc de Berry une feuille contenant l'analyse des pétitions qui lui étaient présentées dans le courant du jour ; et selon les renseignements obtenus il faisait droit à ces pétitions.

Il prenait sur ses goûts pour satisfaire sa générosité. C'est ainsi qu'il renonça à l'achat de quelques tableaux qu'on proposait de lui vendre à Anvers. " J'ai réfléchi à votre proposition, écrivait-il à M. Despalières, et j'ajourne l'emplette. Dans un temps où mes pauvres appellent ma sollicitude, je me reprocherais d'acheter si cher un plaisir dont je puis me passer. " Une autre fois, il disait au maire de son arrondissement : " Quand vos pauvres auront besoin de moi, ne m'épargnez pas. "

Il donnait à la société de bienfaisance, dont il était président, un secours de 500 francs par mois ; et dans l'année 1816 il versa à la caisse de cette société la somme de 11 000 francs comme don extraordinaire. A la mort de Mgr le prince de Condé, il remplaça son général dans la présidence de l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis : c'était un droit. On a déjà dit que, par un testament fait en Angleterre, le prince de Condé avait légué le soin de ses compagnons d'armes à celui qui avait partagé leurs périls. En apprenant la mort du héros de Berstheim, Mgr le duc de Berry laissa échapper ces paroles, qui disent tout : " Nous avons perdu notre vieux drapeau blanc. "

Les charités connues de Mgr le duc de Berry se montaient à plus de 100 000 écus par an, et beaucoup d'autres étaient cachées. Mme la duchesse de Berry secondait merveilleusement le penchant généreux du prince. On a calculé que leurs aumônes réunies, dans l'espace de six ans, se sont élevées à 1 388 851 francs, somme énorme pour un prince dont le revenu était au-dessous de celui de plusieurs généraux, banquiers et propriétaires. Il faut ajouter à ce million 388 851 francs les 500 000 francs que Mgr le duc de Berry abandonnait par an aux départements qui avaient le plus souffert de la guerre ; ce qui fait deux millions dans le cours de quatre années : en tout près de quatre millions d'aumônes.

Tous ces dons étaient accompagnés de soins qui en doublaient le prix. Le prince et la princesse, suivant le précepte de l'Evangile, visitaient les malheureux auxquels ils accordaient des secours ; quelquefois ils se cachaient mutuellement leurs bonnes oeuvres. Comme ils sortaient un jour ensemble, une pauvre femme se présente à eux avec ses enfants. La plus jeune des filles de cette femme s'approche naïvement de la princesse. " Je m'en suis chargée ", dit Mme la duchesse de Berry en rougissant. " Bien, répondit le prince ; j'aime à vous voir augmenter notre famille. "

2 L 1 Chapitre XIII Suite de la vie privée. Diverses aventures

L'humanité suit la charité, ou plutôt elle en fait partie. Le cheval d'un des dragons de la garde, qui accompagnaient le roi dans une promenade, s'abattit : le dragon eut la jambe cassée. Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry le rencontrèrent ; ils descendirent de voiture, y firent placer le blessé, ordonnèrent qu'on le conduisît à l'Elysée pour être soigné jusqu'à parfaite

guérison, et s'en retournèrent à pied par un soleil ardent. C'était le même prince qui, souvent manquant de tout, n'avait pas trouvé une main pour le secourir.

Monsieur avait donné à son jeune fils cette chaumière de Bagatelle, qui fit tant parler au commencement de la révolution, et dont le dernier commis de Buonaparte aurait dédaigné les jardins et l'ameublement. Mgr le duc de Berry aimait cette petite retraite où il nourrissait les pauvres des environs. Il y allait souvent le matin dans la belle saison. Un jour, traversant le bois de Boulogne, il rencontre un enfant chargé d'un panier. Le prince arrête son cabriolet : " Petit bonhomme, où vas-tu ? " dit-il à l'enfant. " A la Muette, porter ce panier, " répond celui-ci. " Il est trop lourd pour toi, ce panier, dit le prince : donne-le-moi, je le remettrai en passant. " Le panier est placé dans le cabriolet, et le prince le dépose fidèlement à son adresse. Il va trouver ensuite le père de l'enfant, et lui dit : " J'ai rencontré votre petit garçon ; vous lui faites porter des paniers trop lourds ; vous détruirez sa santé et vous l'empêcherez de grandir. Achetez-lui un âne pour porter son panier. " Et il lui donna l'argent pour acheter l'âne.

Qu'un grand monarque, qu'un homme célèbre se mêlent inconnus à la foule, on aime à les y chercher ; mais pourtant rien de plus facile que les vertus de position qu'ils déploient dans ces aventures : l'orgueil humain s'arrange de descendre pour remonter. Ce n'est point ce plaisir des contrastes qu'on éprouve en lisant la vie privée de Mgr le duc de Berry. Il n'était point roi ; il n'avait point encore cet éclat de gloire que la mort lui a donné : accoutumé à l'obscurité, ce n'était point une chose nouvelle pour lui de se trouver au milieu des rangs inférieurs de la société. Ce qui fait donc le charme des mots et des actions dont il remplissait ses journées, c'est la supériorité même de sa nature : on aime et l'on admire l'homme dans le prince, indépendamment de la scène qui le fait connaître.

2 L 1 Chapitre XIV Suite des aventures

Par une matinée du mois de juin, qui semblait devoir être belle, Mgr le duc de Berry et Mme la duchesse de Berry allèrent se promener à pied sur le boulevard : survient un orage. Un jeune homme passe avec un parapluie ; le prince le prie de le lui prêter pour sa femme. " Volontiers, dit le jeune homme ; Madame me permettra-t-elle de l'accompagner ? " - " Très certainement, " dit le prince. Et le voilà qui marche auprès de la princesse avec l'étranger. Le chemin était long ; le jeune homme disait souvent : " Est-ce ici ? " - " Encore quelques pas ", répondait le prince. On approche de l'Elysée-Bourbon ; la garde reconnaît LL. AA. RR. et prend les armes. Le jeune homme, dans la dernière confusion, balbutie des excuses : Mgr le duc de Berry le rassure et le remercie.

Dans une autre course avec Mme la duchesse de Berry, il fut obligé de se réfugier dans la loge d'une portière qui eut lieu de remercier le ciel de lui avoir envoyé de pareils hôtes.

Lorsqu'on transporta au Pont-Neuf la statue de Henri IV, un accident arrêta l'appareil dans l'avenue de Marigny. Mgr le duc de Berry qui se trouvait sur la terrasse de son jardin, le long de cette avenue aperçut Monsieur et Mgr le duc d'Angoulême, au milieu du peuple dans leur voiture : il descend tête nue, en habit bleu, et sans ordres. La foule, qui ne le connaissait pas, ne voulait pas le laisser passer. Par hasard, quelqu'un le nomme. Aussitôt la multitude ouvre ses rangs, et le prince passe en disant : " Je vous demande pardon mes amis : c'est mon père et mon frère qui m'appellent. " Le peuple fut charmé de cette simplicité et de cette confiance. Ce prince était au milieu des Français sous la protection publique, comme ces riches moissons qui reposent dans nos champs sans gardes et sans défenseurs.

Il allait souvent aux incendies, travaillait, portait de l'eau, et ne se retirait que le dernier : il se trouvait ainsi continuellement mêlé aux aventures populaires. Il revenait avec un aide de

camp d'une de ses promenades accoutumées, lorsque remontant le long du quai au charbon, il aperçoit des charbonniers qui retenaient un de leurs camarades : celui-ci faisait des efforts pour se débarrasser et se jeter dans la Seine. Le prince approche, entre en conversation, et apprend que le charbonnier qui veut se noyer est un père de famille, livré au désespoir par la perte d'une somme de 400 francs. Le prince fend la foule, arrive à l'homme, emploie tous les raisonnements, et obtient de lui avec beaucoup de peine qu'il différera l'exécution de son dessein de quelques moments. Le traité conclu, Monseigneur confie le charbonnier à la garde de ses camarades ; l'aide de camp court au palais et apporte les 400 francs. Les charbonniers apprirent alors que l'inconnu avec lequel ils avaient causé si familièrement était le neveu du roi. Ces braves gens, qui ne pouvaient rien pour leur bienfaiteur pendant sa vie, ont fait éclater leur reconnaissance à sa mort : ils ont accompagné à sa dernière demeure le prince dont ils n'ont pu sauver les jours, comme il avait sauvé ceux de leur infortuné camarade.

Les artistes avaient leur bonne part des visites de Mgr le duc de Berry. Il tombait tout à coup dans l'atelier de nos grands peintres, comme François Ier chez Léonard de Vinci : il y passait des heures entières à les voir travailler, mêlant à sa vive admiration d'utiles et savantes critiques. Si aucune remarque fine n'échappait à la délicatesse de son goût, aucun sentiment élevé n'était étranger à la noblesse de son coeur. Il apprit que les restes du château de Bayard étaient à vendre ; il désira les acquérir, mais sous la condition que le contrat ne serait pas fait en son nom. Après la chute et le rétablissement de la monarchie, un fils de France, traitant pour acheter en secret les débris du manoir du plus parfait des chevaliers, est une chose qui peint à la fois et le prince et le siècle. Il y a des temps où il n'est permis ni d'honorer des ruines ni d'être sans reproche.

Les personnes les moins bienveillantes pour le prince étaient désarmées aussitôt qu'elles l'avaient vu : il ne sortait pas d'un musée, d'un atelier, d'une manufacture, sans y laisser un ami : ses moyens de succès étaient tirés de sa propre nature. Apercevait-il un enfant, il courait à lui, le prenait dans ses bras, le caressait, l'embrassait : voilà le père et la mère séduits. Lui présentait-on un objet d'art, il l'examinait curieusement : voilà le savant ou l'artiste charmé. Enfin il suivait envers tout le monde, par bonhomie, le conseil de Nestor, qui recommande d'appeler chaque soldat par son nom, afin de lui prouver qu'on le connaît et qu'on estime sa race. Il y a des gens qui s'attendrissent encore aujourd'hui lorsqu'ils racontent que Mgr le duc de Berry leur avait demandé des nouvelles de leur santé en les appelant par leurs noms. " Comment, disent-ils, voulez-vous qu'on résiste à cela ? " Pour quoi ces choses étaient-elles admirables dans Mgr le duc de Berry ? Parce que la simplicité est le génie dans une âme supérieure : dans une âme commune, la simplicité est le train de nature ; c'est tout juste la médiocrité.

2 L 1 Chapitre XV Suite du précédent

Gracieux, délicat, élégant, ingénieux dans ses souvenirs avec les personnes d'un rang plus élevé, Mgr le duc de Berry trouvait toujours quelque chose d'heureux à leur dire. Il écrivait à M. le marquis de Gontaut : " En confiant à la vicomtesse de Gontaut le soin de ce que j'aurai de plus cher au monde, j'ai cru lui donner une marque de mon estime particulière, et j'ai saisi avec empressement cette occasion de montrer à tout ce qui porte le nom de Biron combien je compte sur un zèle et un dévouement auxquels nous sommes accoutumés depuis des siècles. "

Le général Levavasseur venait de perdre son fils ; Monseigneur lui écrivit aussitôt : " J'apprends avec beaucoup de peine, mon cher Levavasseur, la perte cruelle que vous venez

de faire : elle est du nombre de ces événements pour lesquels on ne peut offrir des consolations. Si l'assurance du très véritable intérêt que je prends à votre malheur en adoucissait l'amertume, vous pouvez y compter positivement. Votre pauvre fils annonçait des dispositions qui auraient fait votre bonheur. Il vous en reste un ; toutes vos affections vont se concentrer sur lui : il faut espérer qu'il s'en rendra digne et vous dédommagera, autant qu'il sera en lui, du chagrin que vous éprouvez en ce moment. Je regrette que ce soit un si triste événement qui me donne l'occasion, mon cher Levavasseur, de vous renouveler l'assurance de mon attachement et de ma parfaite estime. "

Quatre mois après, Monseigneur donne un bal ; il pense au général Levavasseur et recommande de *ne pas lui envoyer d'invitation* . Quelle mémoire ! Le jour même de sa mort, Mgr le duc de Berry ne fut occupé que des moyens d'arranger les affaires d'un homme qu'il aimait et qu'il avait attaché à son service.

Cette vie simple n'était point perdue pour le trône. On s'apercevait d'un progrès sensible dans la raison du prince, d'un adoucissement graduel dans son caractère. Ses idées se fixaient ; à l'égard des hommes, il les voyait mieux. La première partie de ses jours s'était passée tout en expériences, la seconde tout en réflexions : il recueillait pour son règne le fruit de ses malheurs et le résultat de ses jugements.

2 L 1 Chapitre XVI Mme la duchesse de Berry perd ses deux premiers enfants. Fatalité des nombres

Cependant la fatale destinée qui poursuivait le prince reparaissait de temps en temps comme pour conserver ses droits et empêcher la prescription. Mme la duchesse de Berry accoucha le 13 juillet 1817 d'une fille qui ne vécut point. La princesse se plaignait d'avoir donné le jour à une fille. " Ne vous désolez point, lui dit Monseigneur : Si c'était un garçon, les méchants diraient qu'il n'est pas à nous, tandis que personne ne nous disputera cette chère petite fille. "

Le 13 septembre 1818, la princesse accoucha de nouveau d'un garçon, qui mourut au bout de deux heures. Mgr le duc de Berry, frappé le 13 février 1820, d'un coup mortel, remarqua le retour de cette date ; il n'aurait pas souffert que l'on comptât pour un jour fatal le 13 avril 1814, jour qui le rendit à la France.

Lorsque Henri IV fut assassiné, on fit aussi des calculs sur le nombre 14 [Journal de l'Etoile. (N.d.A.)] . On remarqua que Henri était né 14 siècles, 14 décades et 14 ans après la nativité de Notre-Seigneur ; qu'il vit le jour un 14 décembre, et mourut un 14 mai ; qu'il y avait 14 lettres dans son nom ; qu'il avait vécu quatre fois 14 ans, quatre fois 14 jours et 14 semaines ; qu'il avait été roi, tant de France que de Navarre, 14 triétérides ; qu'il avait été blessé par Jean Chatel 14 jours après le 14 décembre, en l'année 1594, entre lequel temps et celui de sa mort il n'y a que 14 ans, 14 mois et 14 fois cinq jours ; qu'il avait gagné la bataille d'Ivry le 14 mars ; que le dauphin était né 14 jours après le 14 septembre ; qu'il avait été baptisé le 14 août ; que le roi avait été tué le 14 mai, 14 siècles 14 olympiades après l'incarnation ; que l'assassinat eut lieu deux fois 14 heures après que la reine était entrée en pompe dans l'église de Saint-Denis, pour y être couronnée ; que Ravaillac avait été exécuté 14 jours après la mort du roi, en l'année 1610, laquelle se divise justement par 14, car 115 fois 14 font 1610.

Mgr le duc de Berry, dernier prince des Bourbons, dans la ligne directe, fut tué d'un coup de couteau comme le premier roi Bourbon. Il expira le 14 février 1820, comme son aïeul le 14 mai 1610 : le premier Condé avait été assassiné d'un coup de pistolet : le dernier Condé a été fusillé. Presque tous les ducs de Berry (y compris Louis XVI, qui porta ce nom) ont eu une fin malheureuse. L'histoire, dans tous les siècles, a fait de pareils rapprochements qui ne

prouvent rien, sinon la ressemblance des adversités parmi les hommes.

2 L 1 Chapitre XVII Pressentiments de Mgr le duc de Berry comparés à ceux de Henri IV

Madame de Sévigné appelle le rossignol *le héros du printemps* : la jeune princesse, fille de notre aimable prince, était venue nous annoncer le retour des beaux jours de la monarchie et nous prédire un frère et un roi. La naissance de Mademoiselle avait redoublé la tendresse de Mgr le duc de Berry pour sa femme ; il chérissait dans cette princesse la mère des monarques futurs qui devaient assurer le repos de l'Etat : l'amour de la patrie augmentait en lui l'amour paternel. Toutefois des pensées tristes l'assiégeaient.

Il existe en France une certaine classe d'hommes ou d'avortons révolutionnaires qu'on ne saurait définir ; c'est, si l'on veut, la bassesse vivante et personnifiée ayant pour âme le crime. Ces hommes, ensevelis dans le mépris sous un gouvernement régulier, étouffent ; et, pour donner passage à la voix de leur conscience, ils ont recours aux lettres anonymes ; ces lettres ne sont pour ainsi dire que la copie des pages de ce livre éternel où les forfaits de la pensée sont écrits. De pareilles lettres avaient souvent été adressées à Mgr le duc de Berry ; dans les derniers temps, elles s'étaient multipliées, et leur style devenait de plus en plus atroce. Le prince en était assez frappé, soit qu'il eût des pressentiments secrets, soit qu'il ne pût s'empêcher de reconnaître les symptômes d'une décomposition sociale.

Henri IV avait de même pressenti sa fin. " Pardieu, je mourrai dans cette ville, répétait-il à Sully ; je n'en sortirai jamais : ils me tueront. Je vois bien qu'ils mettent toute leur dernière ressource dans ma mort [Mémoires de Sully, Bassompierre, Journal de l'Etoile, etc. (N.d.A.)] . " Une autre fois, il dit à Marie de Médicis : " Ma mie, si ce sacre ne se fait jeudi, je vous assure que vendredi passé vous ne me verrez plus. " Il lui dit encore dans une autre occasion : " Passez, passez, madame la régente ! " Un jour il répondait à M. de Guise qui s'entretenait avec lui : " Vous ne me connoissez pas maintenant, vous autres ; mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu vous connoîtrez lors ce que je valois. " Bassompierre, qui était présent, voulut le ramener à des idées moins tristes, en lui faisant l'énumération de ses félicités. Henri se prit à soupirer, et lui repartit : " Mon ami, il faudra quitter tout cela. " " Il falloit bien, dit Péréfixe, qu'il y eût plusieurs conspirations sur la vie de ce bon roi, puisque de vingt endroits on lui en donnoit avis ; puisqu'on fit courir le bruit de sa mort en Espagne et à Milan ; puisqu'il passa un courrier par la ville de Liége, huit jours avant qu'il fût assassiné, qui lui dit qu'il portoit nouvelle au prince d'Allemagne qu'il avoit été tué. " Quelle singulière ressemblance ! La mort de Mgr le duc de Berry a été aussi annoncée d'avance par des voyageurs, des lettres, des courriers.

Le bruit en était public à Londres huit jours avant l'événement. Enfin, Mgr le duc de Berry devait périr, comme Henri IV, dans une fête.

2 L 2 Livre 2 Mort et funérailles du prince

2 L 2 Chapitre I Mgr le duc de Berry est blessé à l'opéra

Ce n'est pas la première fois que le sang chrétien a coulé dans ces spectacles que l'Eglise appelle le petit paganisme, *dans ces jours gras consacrés au vieillard portant la* faux [*Unctis falciferi senis diebus* . Martial, Epigr. (N.d.A.)] . C'est pour les fidèles une tradition des jeux de l'amphithéâtre, un héritage du martyre.

Le dimanche 13 février, Mgr le duc et Mme la duchesse de Berry allèrent à l'Opéra, où les

danses et les jeux étaient appropriés aux folies de ce temps de l'année. Ils profitèrent d'un entracte pour visiter, dans leur loge, Mgr le duc et Mme la duchesse d'Orléans. Mgr le duc de Berry caressa les enfants et joua avec le petit duc de Chartres. Témoin de cette union des princes, le public applaudit à diverses reprises.

Mme la duchesse de Berry, en retournant à sa loge, fut heurtée par la porte d'une autre loge qui vint à s'ouvrir. Bientôt elle se trouva fatiguée, et voulut se retirer : il était onze heures moins quelques minutes. Mgr le duc de Berry la reconduisit à sa voiture, comptant rentrer ensuite au spectacle.

Le carrosse de Mme la duchesse de Berry s'était approché de la porte. Les hommes de garde étaient restés dans l'intérieur ; depuis longtemps le prince ne souffrait pas qu'ils sortissent : un seul, en faction, présentait les armes et tournait le dos à la rue de Richelieu. M. le comte de Choiseul, aide de camp de Monseigneur, était à la droite du factionnaire, au coin de la porte d'entrée, tournant le dos à la rue de Richelieu.

M. le comte de Mesnard, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, lui donna la main gauche pour monter dans son carrosse, ainsi qu'à Mme la comtesse de Béthisy : Mgr le duc de Berry leur donnait la main droite. M. le comte de Clermont-Lodève, gentilhomme d'honneur du prince, était derrière le prince en attendant que Son Altesse Royale rentrât, pour le suivre ou le précéder.

Alors un homme, venant du côté de la rue de Richelieu, passe rapidement entre le factionnaire et un valet de pied qui relevait le marchepied du carrosse. Il heurte le dernier, se jette sur le prince, au moment où celui-ci, se retournant pour rentrer à l'Opéra, disait à Mme la duchesse de Berry : " Adieu, nous nous reverrons bientôt. " L'assassin, appuyant la main gauche sur l'épaule gauche du prince, le frappe de la main droite, au côté droit, un peu au-dessous du sein. M. le comte de Choiseul, prenant ce misérable pour un homme qui en rencontre un autre en courant, le repousse en lui disant : " Prenez donc garde à ce que vous faites. " Ce qu'il avait fait était fait.

Poussé par l'assassin sur M. le comte de Mesnard, le prince porta la main sur le côté où il n'avait cru recevoir qu'une contusion, et tout à coup il dit : " Je suis assassiné ! cet homme m'a tué ! " - " Seriez-vous blessé, monseigneur ? " s'écrie le comte de Mesnard. Et le prince répliqua d'une voix forte : " Je suis mort, je suis mort, je tiens le poignard ! "

Au premier cri du prince, MM. de Clermont et de Choiseul, le factionnaire, nommé Desbiez, un des valets de pied, plusieurs autres personnes avaient couru après l'assassin, qui s'était enfui par la rue de Richelieu. Mme la duchesse de Berry, dont le carrosse n'était pas encore parti, entend la voix de son mari et veut se précipiter par la portière qu'on entrouvre. Mme la comtesse de Béthisy la retient par sa robe ; un des valets de pied l'arrête pour l'aider à descendre, mais elle, s'écriant : " Laissez-moi, je vous ordonne de me laisser, " s'élance, au péril de sa vie, par-dessus le marchepied de la voiture. Le prince s'efforçait de lui dire de loin : " Ne descendez pas ! " Suivie de Mme la comtesse de Béthisy, elle court à Monseigneur, que soutenaient M. le comte de Mesnard, M. le comte de Clermont et plusieurs valets de pied. Le prince avait retiré le couteau de son sein et l'avait donné à M. de Mesnard, l'ami de son exil.

Dans le passage où se tenait la garde il y avait un banc ; on assit Mgr le duc de Berry sur ce banc, la tête appuyée contre le mur, et l'on ouvrit ses habits pour découvrir la blessure. Elle rendait beaucoup de sang. Alors le prince dit de nouveau : " Je suis mort ! un prêtre ! venez, ma femme, que je meure dans vos bras ! " Une défaillance survint. La jeune princesse se précipita sur son mari, et dans un instant ses habits de fête furent couverts de sang.

L'assassin, déjà arrêté par un garçon de café, nommé Paulmier, par le factionnaire Desbiez, chasseur au 4e régiment de la garde royale, et ensuite par les sieurs David, Lavigne et Boland, gendarmes, avait été amené à la porte où il avait commis son crime. Les soldats l'entouraient : il était à craindre qu'ils ne le massacrassent. M. le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher. M. le comte de Clermont donna l'ordre de le conduire au corps de garde, et l'y suivit. On le fouilla : on trouva sur lui un autre poignard avec sa gaine et la gaine du poignard laissé dans la blessure. Ces objets furent donnés à M. le comte de Clermont, qui les remit à M. le comte de Mesnard.

2 L 2 Chapitre II Premier pansement du prince

Tandis que Mgr le duc de Berry était assis sur le banc dans le passage, M. le comte de Choiseul, un valet de pied, un ouvreur de loges, avaient couru pour chercher un médecin. On leur avait indiqué le docteur Blancheton : il demeurait dans le voisinage, et vint à l'instant même. M. Drogard, médecin, l'avait précédé. Ces deux hommes de l'art trouvèrent Mgr le duc de Berry dans le petit salon de sa loge où il avait été porté. En entrant dans ce salon, le prince, qui avait repris sa connaissance, demanda si le coupable était un étranger. On lui répondit que non. " Il est cruel, dit le fils de France, de mourir de la main d'un Français ! "

Mme la duchesse de Berry s'adressa au docteur Blancheton pour connaître la vérité, promettant de la supporter avec courage : il répondit que le prince n'ayant pas rendu le sang par la bouche, c'était un favorable augure. M. Blancheton crut d'abord que la plaie était au bas-ventre, où il trouva une grande quantité de sang épanché ; mais il reconnut bientôt qu'elle était au-dessous du sein droit. Il la dégagea de sang caillé : le prince fut saigné au bras droit par M. Drogard. Monseigneur recouvra alors assez de force pour dire aux deux médecins : " Je suis bien sensible à vos soins, mais ils sont inutiles ; je suis perdu. " M. Blancheton essaya de lui persuader que la blessure n'était pas profonde. " Je ne me fais pas illusion, repartit le prince ; le poignard est entré jusqu'à la garde, je puis vous l'assurer. " Mme la duchesse de Berry arracha sa ceinture pour servir de bandage et d'appareil. Elle seule avait conservé sa présence d'esprit dans ce moment affreux, et déployait un caractère au-dessus des âmes communes. Le prince, dont la vue s'obscurcissait, disait de temps en temps : " Ma femme, êtes-vous là ? - Oui, répondait la princesse en essuyant ses pleurs ; oui, je suis là ; je ne vous quitterai jamais. "

M. Bougon, premier chirurgien ordinaire de Monsieur, instruit du malheur par M. Esquirolle, médecin de la Salpêtrière, se rendit en hâte auprès de Mgr le duc de Berry : le docteur Lacroix venait d'arriver de son côté. Le prince reconnut M. Bougon, qui l'avait suivi à Gand et qui avait espéré lui donner ses soins sur un autre champ de bataille. " Mon cher Bougon, lui dit-il, je suis frappé à mort. " En attendant l'application des ventouses, le dévoué serviteur d'un si bon maître suça la blessure à diverses reprises. " Que faites-vous, mon ami ! dit le royal patient ; la plaie est peut-être empoisonnée ! "

2 L 2 Chapitre III Arrivée de Mgr l'évêque de Chartres, de Mgr le duc d'Angoulême, de Madame et de Monsieur. Second pansement de la blessure

Monseigneur le duc de Berry n'avait cessé de demander un prêtre. M. le comte de Clermont était parti pour les Tuileries, d'où il ramena Mgr l'évêque de Chartres, confident d'une conscience qui n'a rien à cacher à la terre. Le prélat, accoutumé à admirer le père, venait s'instruire auprès du fils. Il trouva le prince dans le cabinet de sa loge, assis dans un fauteuil, soutenu par ses gens et entouré de chirurgiens ; il avait toute sa connaissance. Le blessé tendit la main au respectable évêque, demanda les secours de la religion, en exprimant les plus vifs sentiments de foi, de repentir et de résignation. Mgr l'évêque de Chartres exhorta Mgr le duc de Berry à la confiance en Dieu : il lui demanda un acte général de contrition, afin de pouvoir l'absoudre, calmer ses inquiétudes et attendre le moment où il serait possible à S. A. R. de faire une confession plus détaillée.

M. le comte de Mesnard, se flattant encore que la blessure n'était pas mortelle, était allé chercher Mgr le duc d'Angoulême. Ce prince, qui venait de se coucher, s'habilla à la hâte, et se rendit au lieu de douleur. L'entrevue des deux frères ne peut s'exprimer. Mgr le duc d'Angoulême se jeta sur la plaie de Mgr le duc de Berry, en la baisant et en l'inondant de ses larmes ; ses sanglots l'étouffaient : son malheureux frère était également incapable de parler.

Tout ceci se passait dans le petit salon de la loge. On résolut alors de porter le prince dans une pièce voisine, où l'on établit une espèce de lit sur quatre chaises, que l'on remplaça par un lit de sangle.

Mgr le duc d'Angoulême, craignant quelque nouveau danger, n'avait pas permis à Madame de l'accompagner lorsqu'il s'était rendu à l'Opéra ; mais Madame n'avait pas tardé à le suivre. Que lui importent les périls ? Est-il une douleur qui puisse se passer d'elle, une adversité qui l'ait jamais fait reculer ? Madame est accoutumée à regarder la révolution en face : ce n'était pas la première fois que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette prenait soin d'un frère mourant.

Bientôt Monsieur arrive. Il faut connaître la bonté, la tendresse, le coeur paternel de ce prince pour savoir ce qu'il eut à souffrir. Monsieur s'était obstiné à venir seul ; mais il ne savait pas qu'un de ses meilleurs serviteurs, M. le duc de Maillé, avait trouvé moyen de l'accompagner et de faire la place de l'honneur de la place la moins honorée. Mgr le duc de Berry témoigna le désir de donner sa bénédiction à Mademoiselle ; elle lui fut apportée par Mme la vicomtesse de Gontaut. Alors le prince, levant une main défaillante sur sa fille : " Pauvre enfant, lui dit-il, je souhaite que tu sois moins malheureuse que ceux de ma famille. " Mgr le duc d'Orléans, Mme la duchesse d'Orléans, Mlle d'Orléans, qui s'étaient rencontrés au spectacle, n'avaient pas quitté le prince : le père du duc d'Enghien arriva à son tour.

On tenta les saignées de pied presque sans succès ; mais plusieurs applications successives des ventouses apportèrent quelque soulagement au prince. Le pouls se ranima, le visage se colora, le sang coula par les veines ouvertes : l'on se réjouit de voir couler ce sang !

M. le duc de Maillé et M. le comte d'Audenarde étaient allés chercher M. Dupuytren. Ce célèbre chirurgien arriva à une heure : quand il entra, il trouva le prince couché sur le côté droit : sa pâleur, ses traits altérés, sa respiration courte, le gémissement qui s'échappait de sa poitrine, la sueur froide qui couvrait son front, le désordre de ses mouvements, le bouleversement de son lit, le sang qui inondait ce lit, et, plus que tout cela, l'horrible blessure qui se présentait à découvert, frappèrent de consternation un homme pourtant accoutumé aux spectacles des douleurs humaines. Le prince ne reconnaissait point M. Dupuytren : il lui tendit affectueusement la main, en lui disant qu'il souffrait cruellement. M. Dupuytren examina la blessure, puis se retira à l'écart pour consulter avec les hommes de l'art, MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Thercin, Caseneuve, Dubois, Baron, Roux et Fournier, jeune chirurgien qui se fit distinguer par son zèle. On fut d'avis d'élargir la plaie, comme le seul moyen qui restât d'ouvrir une issue au sang épanché dans la poitrine.

M. Dupuytren se rapprocha du prince et l'interrogea sur son état ; il ne put en obtenir de réponse. Il pria Mme la duchesse de Berry de lui adresser quelques questions. La princesse se penchant, sur lui, dit à son mari : " Je vous en prie, mon ami, indiquez-moi l'endroit où vous souffrez. " Le prince se ranima à cette voix si chère, prit la main de sa femme et la posa sur sa poitrine. Mme la duchesse de Berry reprit : " C'est là que vous souffrez ! - Oui, répondit-il avec peine : j'étouffe. "

Monsieur voulut éloigner sa fille pendant l'opération. " Mon père, dit-elle, ne me forcez pas à vous désobéir ; " et, se tournant vers les gens de l'art : " Messieurs, faites votre devoir. " Pendant l'opération elle était à genoux au bord du lit, tenant le prince par la main gauche. Lorsqu'on porta le fer dans la plaie, Mgr le duc de Berry s'écria : " Laissez-moi, puisque je dois mourir. - Mon ami, dit sa femme en pleurs, souffrez pour l'amour de moi ! " Un mot de cette jeune et admirable princesse apaisait les douleurs de son mari ; quand Mgr l'évêque de Chartres parlait de religion, tout se changeait dans le malheureux prince en acte de résignation à la volonté de Dieu.

L'opération faite, Mgr le duc de Berry passa la main sur les cheveux de la princesse et lui dit : " Ma pauvre femme, que vous êtes malheureuse ! " On reconnut dans l'opération toute la profondeur de la plaie. Le couteau dont le prince avait été frappé avait six à sept pouces de longueur, la lame en était plate, étroite, à deux tranchants, comme celle du couteau de Ravaillac, et extrêmement aiguë.

2 L 2 Chapitre IV Diverses paroles du prince. Il annonce la grossesse de Mme la duchesse de Berry. Le prince avoue une faute

Un moment de calme suivit l'élargissement de la plaie : les mourants près d'expirer éprouvent presque toujours un soulagement qui leur laisse le temps de jeter un dernier regard sur la vie ; c'est le voyageur qui s'assied un instant pour contempler le pays qu'il a parcouru, avant de descendre le revers de la montagne. Le prince tenait la main de M. Dupuytren, et le priait de l'avertir lorsqu'il sentirait le pouls remonter ou s'affaisser : vigilant capitaine, il posait une sentinelle expérimentée pour n'être pas surpris par la mort, et pour s'avancer courageusement au-devant de ce grand ennemi : *Mors, ubi est victoria tua* ?

Dans cet intervalle de repos il adressa ces paroles à Mme la duchesse de Berry : " Mon amie, ne vous laissez pas accabler par la douleur ; ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein. " Ce peu de mots fit un effet surprenant sur l'assemblée : en présence de la douleur on sent naître malgré soi un mouvement de joie : l'attendrissement redouble en même temps pour le prince qui laisse à la patrie, pour dernier bienfait, cette dernière espérance. Il s'en va, ce prince ; il semble emporter avec lui toute une monarchie, et

à l'instant même il en annonce une autre. O Dieu ! feriez-vous sortir notre salut de notre perte même ? La mort cruelle d'un fils de France a-t-elle été résolue dans votre colère ou dans votre miséricorde ? est-elle une dernière restauration du trône légitime, ou la chute de l'empire de Clovis ? Le prince a-t-il fui l'avenir, ou est-il allé en solliciter un plus favorable pour nous auprès de celui qui laisse quelquefois désarmer sa colère ?

Partout où Mgr le duc de Berry tournait ses yeux à demi éteints, c'était pour donner une marque de bonté ou de reconnaissance : tandis que M. Blancheton lui pressait la tête pour comprimer l'horrible douleur qu'il y éprouvait, il aperçut à quelque distance, au pied de son lit, des domestiques fondant en larmes : " Mon père, dit-il à Monsieur, je vous recommande ces braves gens et toute ma maison. "

Des vomissements survinrent. Le prince répéta plusieurs fois que le poignard était empoisonné. Quelque temps auparavant il avait demandé à voir son assassin : " Qu'ai-je fait à cet homme ? répétait-il ; c'est peut-être un homme que j'ai offensé sans le vouloir. - Non, mon fils, lui répondit Monsieur : Vous n'avez jamais vu, vous n'avez jamais offensé cet homme ; il n'avait contre vous aucune haine personnelle. - C'est donc un insensé ? " repartit le prince. O digne enfant de l'Evangile ! vous mettiez en pratique le dernier conseil du saint roi de France à son fils : " Si Dieu t'envoie adversité, reçois-la bénignement [Joinville. (N.d.A.)] ! "

Il s'informait souvent de l'arrivée du roi. " Je n'aurai pas le temps, disait-il, de demander grâce pour la vie de l'homme. " Il ajoutait après, en s'adressant tour à tour à son père et à son frère : " Promettez-moi, mon père, promettez-moi, mon frère, de demander au roi la grâce de la vie de l'homme. "

On a déjà raconté que Mgr le duc de Berry, libre en Angleterre, avait eu une de ces liaisons que la religion réprouve, et que la fragilité humaine excuse. On peut dire de lui ce qu'un historien a dit de Henri IV : " *Il étoit souvent foible, mais toujours fidèle, et l'on ne s'aperçut jamais que ses passions eussent affoibli sa* religion [*Vie du P. Cotton* , par le P. d'Orléans. (N.d.A.)] . " Mgr le duc de Berry cherchant en vain dans sa conscience quelque chose de bien coupable, et n'y trouvant que quelques faiblesses, voulait pour ainsi dire les rassembler autour de son lit de mort, pour justifier au monde la grandeur de son repentir et la rudesse de sa pénitence. Il jugea assez bien de la vertu de sa femme pour lui avouer ses torts et pour lui témoigner le désir d'embrasser les deux innocentes créatures, filles de son long exil. " Qu'on les fasse venir, s'écria la jeune princesse ; ce sont aussi mes enfants. " Les deux petites étrangères arrivèrent au bout de trois quarts d'heure ; elles se mirent à genoux en sanglotant au bord du lit de leur seigneur, les joues baignées de larmes et les mains jointes. Le prince leur adressa quelques mots tendres en anglais, pour leur annoncer sa fin prochaine, leur ordonner d'aimer Dieu, d'être bonnes et de se souvenir de leur malheureux père. Il les bénit, les fit se relever, les embrassa, et, adressant la parole à Mme la duchesse de Berry : " Serez-vous assez bonne, lui dit-il, pour prendre soin de ces orphelines ? " La princesse ouvrit ses bras, où les petites filles se réfugièrent ; elle les pressa contre son sein, et, leur faisant présenter Mademoiselle, elle leur dit : " Embrassez votre soeur. - Pauvre Louise, s'écria Mgr le duc de Berry en s'adressant à la plus jeune, vous ne verrez plus votre père ! " On était partagé entre l'attendrissement pour le prince et l'admiration pour la princesse. Mme la vicomtesse de Gontaut, qui n'était pas prévenue, paraissait étonnée. Madame s'en aperçut, et lui dit : " Elle sait tout ; elle a été sublime. "

2 L 2 Chapitre V Le prince fait une confession publique, et reçoit l'extrême-onction. Diverses paroles du prince

Cependant on étendit le prince sur un matelas à terre, tandis qu'on remuait sa couche. Ce fut là qu'il se confessa d'abord en particulier à Mgr l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite à haute voix un aveu public de ses fautes : on aurait cru voir saint Louis expirant sur son lit de cendre. Il demanda pardon à Dieu de ses offenses et des scandales qu'il avait pu donner. " Mon Dieu, ajouta-t-il, pardonnez-moi, pardonnez à celui qui m'a ôté la vie ! "

Il demanda ensuite à son père sa bénédiction. " *Lors le doux père remit et pardonna au fils les défauts et courroux, et avec merveilleuse ferveur de foi lui donna sa bénédiction, et entre ses saints baisers le salua et à Dieu le* recommanda [Renaud, dans la *Vie de Philippe le Bel* . (N.d.A.)] . " Ces princes trouvaient tous les exemples dans leur famille.

Le mourant étant remis sur son lit, Mgr le duc d'Angoulême se replaça à genoux à ses côtés. " Ah ! mon frère, dit le Machabée chrétien, vous êtes un ange sur terre ; croyez-vous que Dieu me pardonne ? - Vous pardonner ! répondit Mgr le duc d'Angoulême, il fait de vous un martyr ! " Un rayon de joie parut sur le front du prince mourant ; il ne douta point qu'un frère si pieux ne connût les desseins de la Providence, et il se reposa de son bonheur sur la foi du juste.

Alors le curé de Saint-Roch, que M. le comte de Clermont avait été chercher, arriva avec les saintes huiles : partout où l'on trouve une douleur, on rencontre un prêtre chrétien. Mgr le duc de Berry demanda le viatique : l'évêque de Chartres lui dit avec un vif regret que les vomissements s'y opposaient. Le prince se résigna, fit un signe de croix, et attendit l'Extrême-Onction. Il commença son *Confiteor* , et frappa comme un coupable d'une main pénitente ce sein que le poignard semblait n'avoir ouvert que pour en faire sortir les innocents secrets, et d'où il ne s'écoulait que des vertus avec le sang de saint Louis.

Le prince voyait s'approcher sa dernière heure ; il ressentait des douleurs cruelles, et tombait à tout moment en défaillance. On l'entendait répéter à voix basse : " Que je souffre ! que cette nuit est longue ! le roi vient-il ? " Il appelait souvent son père, et son père étouffant de sanglots, lui disait : " Je suis là, mon ami. " On lui apprit que les maréchaux étaient arrivés. " J'espérais, répondit-il, verser mon sang au milieu d'eux pour la France. " Dévoré d'une soif ardente, il ne buvait qu'à regret, et seulement pour se soutenir jusqu'à l'arrivée du roi. On lui annonça M. de Nantouillet. " Viens, mon bon Nantouillet, mon vieil ami, s'écria-t-il en faisant un effort, que je t'embrasse encore une fois ! " Le *vieil ami* se précipita sur la main du prince, et sentit amèrement l'impuissance de l'homme à racheter de ses jours les jours qu'il voudrait sauver.

Les compagnons de M. de Nantouillet, M. le comte de Chabot, M. le marquis de Coigny, M. le comte de Brissac, M. le vicomte de Montélégier, M. le prince de Beaufremont, M. le comte Eugène d'Astorg, étaient accourus : ils se pressaient autour de leur prince expirant, comme ils l'auraient environné au champ d'honneur. Leur douleur était partagée par les autres loyaux serviteurs attachés au reste de la famille royale. M. le marquis de Latour-Maubourg se tint constamment debout au pied du lit de Mgr le duc de Berry : ce guerrier, qui avait laissé une partie de son corps sur les champs de bataille, était là comme un noble témoin envoyé par l'armée pour assister au dernier combat d'un héros.

Nuit d'épouvante et de plaisir ! nuit de vertus et de crimes ! Lorsque le fils de France blessé avait été porté dans le cabinet de sa loge, le spectacle durait encore. D'un côté on entendait les sons de la musique, de l'autre les soupirs du prince expirant ; un rideau séparait les folies du monde de la destruction d'un empire. Le prêtre qui apporta les saintes huiles traversa une foule de masques. Soldat du Christ, armé pour ainsi dire de Dieu, il emporta d'assaut l'asile dont l'Eglise lui interdisait l'entrée, et vint, le crucifix à la main, délivrer un captif dans la prison de l'ennemi.

Une autre scène se passait près de là : on interrogeait l'assassin. Il déclarait son nom, s'applaudissait de son crime ; il déclarait qu'il avait frappé Mgr le duc de Berry pour tuer en lui toute sa race ; que si lui, meurtrier, s'était échappé, il serait allé *se coucher* , et que le lendemain il eût renouvelé son attentat sur la personne de Mgr le duc d'Angoulême. *Se coucher !* pour dormir, malheureux ! votre bienveillante victime avait-elle jamais troublé votre sommeil ? Dans la suite de son interrogatoire, cette brute féroce, sans attachement même sur la terre, a déclaré que Dieu n'était qu'un mot, qu'elle n'avait d'autre regret que de ne pas avoir sacrifié toute la famille royale. Et le prince expirant, plein de tendresse et d'amour, n'a d'autre regret que de ne pouvoir sauver la vie de son meurtrier, et il n'accuse personne, et sa rigueur ne tombe que sur lui-même. Ce prince, qui sait que Dieu n'est pas un mot, tremble de comparaître au tribunal suprême ; le martyre lui ouvre les portes du ciel, et il ne se croit pas assez pur pour aller rejoindre le saint roi et le roi-martyr : il ne peut trouver dans son innocence l'assurance que l'assassin trouve dans son crime. Voilà les hommes tels que la révolution les a faits, et tels que la religion les faisait autrefois.

2 L 2 Chapitre VI Arrivée du roi. Le prince demande la grâce de son assassin

La foule s'était écoulée du spectacle : le plaisir avait cédé la place à la douleur. Les rues devenaient désertes : le silence croissait ; on n'entendait plus que le bruit des gardes et celui de l'arrivée des personnes de la cour : les unes, surprises au milieu des plaisirs, accouraient en habit de fête ; les autres, réveillées au milieu de la nuit, se présentaient dans le plus grand désordre. Çà et là se glissaient quelques obscurs amis des Bourbons qu'on ne voit point dans les temps de la prospérité, et qui se retrouvent, on ne sait comment, au jour du

malheur. Les passages conduisant à l'appartement du prince étaient remplis, on se pressait à ces mêmes portes où l'on s'étouffe pour rire ou pour pleurer aux fictions de la scène. On cherchait à découvrir quelque chose lorsque les portes venaient à s'ouvrir ; on interrogeait ses voisins, et par des nouvelles subitement affirmées, subitement démenties, on passait de la crainte à l'espérance, de l'espérance au désespoir.

Trois bulletins avaient été portés aux Tuileries. A cinq heures le roi arriva ; on l'avait toujours rassuré sur la position du prince. Le mourant, qui avait entendu le bruit des chevaux dans la rue, parut revivre. Le roi entra. " Mon oncle, dit aussitôt Mgr le duc de Berry, donnez-moi votre main que je la baise pour la dernière fois. " Le roi s'avança : son visage exprimait cette majestueuse douleur que ressentit Louis XIV lorsqu'il vit l'espoir de la monarchie reposer sur la tête d'un enfant. Il donna sa main à baiser à son neveu, et baisa lui-même celle du prince infortuné. Alors Mgr le duc de Berry dit au roi : " Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie de l'homme. " Le roi, profondément ému, répondit : " Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que vous le pensez ; nous en reparlerons. Le roi ne dit pas oui, reprit le prince en insistant. Grâce au moins pour la vie de l'homme, afin que je meure tranquille ! "

Revenant encore sur le même sujet, il disait : " La grâce de la vie de cet homme eût pourtant adouci mes derniers moments. " Enfin, lorsqu'il ne pouvait déjà parler que d'une voix entrecoupée, et en mettant un long intervalle entre chaque mot, on l'entendait dire :

" Du moins, si j'emportais l'idée... que le sang d'un homme... ne coulera pas pour moi après ma mort... "

Le roi demanda en latin à M. Dupuytren ce qu'il pensait de l'état du prince. M. Dupuytren fit un signe qui ne laissa au monarque aucune espérance.

Mgr le duc de Berry avait pourtant rassemblé le reste de ses forces sous les yeux du chef de son auguste maison. Le pouls s'était ranimé, la parole était plus libre, l'étouffement moins violent. Le prince s'inquiéta du mal qu'il avait pu faire au roi en troublant son sommeil. Il le supplia de s'aller coucher. " Mon enfant, répondit le roi, j'ai fait ma nuit ; il est cinq heures. Je ne vous quitterai plus. " Le jour en effet était venu pour éclairer un si beau trépas : le prince allait se réveiller parmi les anges, au moment où parmi les hommes il avait accoutumé de sortir du sommeil.

2 L 2 Chapitre VII Désespoir de Mme la duchesse de Berry. Mort du prince

Monseigneur ne s'était point abusé sur le soulagement apporté à son état par la vertu de cette présence du roi, qui ranime toujours un coeur français. Il sentit approcher une défaillance, et dit : " C'est ma fin. "

Mme la duchesse de Berry, qui depuis si longtemps faisait violence à sa douleur, la laissa enfin éclater. " Ses sanglots me tuent, s'écria le prince ; emmenez-la, mon père ! " On entraîna la princesse dans le cabinet voisin. Toutes les dames attachées à sa maison, Mme la duchesse de Reggio, Mme la comtesse de Béthisy, Mme la comtesse d'Hautefort, Mme la comtesse de Noailles, Mme la comtesse de Bouillé, Mme la vicomtesse de Gontaut, l'environnèrent [Mme la marquise de Gourgue, absente pour cause de maladie, ne s'est pas consolée de n'avoir pu se trouver à cette scène de désolation. Une petite-fille de M. de Malesherbes était appelée comme de plein droit au nouveau deuil de la famille royale.

Nous ne devons pas oublier de nommer Mme de Walthaire, qui avec les autres femmes de Mme la duchesse de Berry était accourue auprès de la princesse. (N.d.A.)] . La princesse fut un peu soulagée par ses larmes : elle promit de ne plus pleurer, et rentra dans l'appartement du prince.

Si dans quelque partie de l'Europe civilisée on eût demandé à un homme un peu accoutumé aux choses de la vie ce que faisait à cette heure la famille royale de France, il eût répondu

sans doute qu'elle était plongée dans le sommeil au fond de ses palais, ou que, surprise par une révolution, elle était entraînée au milieu d'un peuple ému.

Non : tout ce peuple dormait sous la garde de son roi, et le roi veillait seul avec sa famille ! Après tant de scènes produites par la révolution, nul n'aurait imaginé d'aller chercher tous les Bourbons réunis, au lever de l'aube, dans une salle de spectacle déserte, autour du lit de leur dernier fils assassiné. Heureux l'homme ignoré du monde qui se réveille dans une chaumière, au milieu de ses enfants que ne poursuit point la haine, et dont aucun ne manque aux embrassements paternels ! A quel prix faut-il maintenant acheter les couronnes, et qu'est-ce aujourd'hui qu'un empire ?

Tout espoir s'évanouissait ; les symptômes les plus alarmants étaient revenus. Le découragement des médecins était visible : la mort arrivait. Le prince demanda à être changé de côté ; les médecins s'y opposèrent ; le prince insista. On l'entendit prononcer à voix basse ces derniers mots : " Vierge sainte ! faites-moi miséricorde. " Il ajouta quelques autres paroles, qui se sont perdues dans la tombe. Alors on le tourna sur le côté gauche, selon son désir : dans un instant les facultés intellectuelles s'évanouirent. Monsieur parvint à arracher une seconde fois sa fille à l'horreur de ce dernier moment.

Hors de la présence de son mari, elle se livra au plus effrayant désespoir. S'adressant à Mme la vicomtesse de Gontaut, elle s'écriait : " Madame, je vous recommande ma fille ; puisque mon mari est mort, je veux mourir. " Tout à coup, échappant aux bras qui la retiennent, elle rentre dans la chambre de deuil, renverse tout sur son passage arrive au bord de la couche, pousse un cri, et se jette échevelée sur le corps de son mari : Mgr le duc de Berry venait d'expirer ! On présente en vain à la bouche du prince le verre qui couvrait la tabatière du roi, la vapeur de la vie ne parut point sur le verre, le souffle que l'on cherchait était retourné à Dieu. Tout tombe à genoux ; des sanglots et des prières s'élèvent vers le ciel. Le bruit des larmes se communique au dehors, et un murmure de douleur s'étend de proche en proche dans la foule qui environnait l'appartement du prince.

A cette clameur succède un morne effroi. Le silence de la mort semble un moment se communiquer à ceux qui environnaient le lit funèbre ; Mme la duchesse de Berry le rompt la première. Elle se lève, se tourne vers le roi, et lui dit : " Sire, j'ai une grâce à requérir de Votre Majesté ; elle ne me la refusera pas. " Le roi écoute. Dans l'égarement de sa douleur elle ajoute : " Je vous demande la permission de retourner en Sicile ; je ne puis plus vivre ici après la mort de mon mari. " Le roi cherche à la calmer : on la porte dans son carrosse, à moitié évanouie, et on la dépose dans son palais solitaire.

Les princes prièrent alors le roi de s'éloigner. " Je ne crains pas le spectacle de la mort, reprit le monarque : j'ai un dernier devoir à rendre à mon fils. " Appuyé sur le bras de M. Dupuytren, il s'approche du lit, ferme les yeux et la bouche du prince, lui baise la main, et se retire sans proférer une seule parole. Chacun s'éloigne en silence, comme s'il eût craint de réveiller le fils de France endormi. M. Bougon demeura à la garde du corps. " J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu, dit M. Dupuytren, d'autres afflictions et d'autres souffrances ; mais du moins celles-là étaient dans l'ordre de la nature [Note manuscrite. (N.d.A.)] . "

Lorsque l'on fit l'ouverture du corps, on reconnut que le coeur même avait été blessé : le prince aurait dû mourir sous le coup ; de sorte qu'on peut dire que Dieu le fit vivre pendant quelques heures par un miracle, afin de nous le faire connaître et de donner au monde une des plus belles leçons qu'il ait jamais reçues.

Un fils de saint Louis, dernier rejeton de la branche aînée de sa famille, échappe aux traverses d'un long exil, et revient dans sa patrie ; il commence à goûter le bonheur ; il se flatte de se voir renaître, de voir renaître en même temps la monarchie dans les enfants que

Dieu lui promet : tout à coup il est frappé au milieu de ses espérances, presque dans les bras de sa femme. Il va mourir, et il n'est pas plein de jours ! Ne pourrait-il accuser le ciel, lui demander pourquoi il le traite avec tant de rigueur ? Ah ! qu'il lui eût été pardonnable de se plaindre de sa destinée ! car, enfin, quel mal faisait-il ? Il vivait familièrement au milieu de nous dans une simplicité parfaite ; il se mêlait à nos plaisirs et soulageait nos douleurs ; il ne nous priait, pour récompense de ses bienfaits, que de le laisser vivre obscur, en attendant qu'il devînt notre grand roi et notre bon maître. Déjà six de ses parents avaient péri ; pourquoi l'égorger encore, le rechercher, lui innocent, lui si loin du trône, vingt-sept ans après la mort de Louis XVI ? Connaissons mieux le coeur d'un Bourbon ! Ce coeur, tout percé du poignard qu'il était, n'a pu trouver contre nous un seul murmure : pas un regret de la vie, pas une parole amère, ne sont échappés à ce prince. Epoux, fils, père et frère, en proie à toutes les angoisses de l'âme, à toutes les souffrances du corps, il ne cesse de demander la grâce de *l'homme* qu'il n'appelle pas même son assassin ! Le caractère le plus impétueux devient tout à coup le caractère le plus doux. C'est un homme plein de passions, attaché à l'existence par tous les liens du coeur ; c'est un prince dans la fleur de l'âge, c'est l'héritier du plus beau royaume de la terre qui expire, et vous diriez que c'est un infortuné qui ne perd rien ici-bas. Le prodige est partout : l'âme est pour ainsi dire transformée, et le corps, par la force de l'âme, semble vivre contre les lois de la nature. Depuis trente ans, les Français se font moissonner sur les champs de bataille ; la Providence voulait opposer à ces sacrifices de l'honneur l'héroïsme d'un trépas chrétien ; elle voulait nous montrer dans l'antique famille de nos rois ce que c'était que ces anciennes morts des chevaliers dont nous avions perdu la tradition.

2 L 2 Chapitre VIII Consternation de la France et de l'Europe. Chapelles ardentes au Louvre et à Saint-Denis

Fatigué de danses et de joie, Paris était plongé dans le sommeil.

A mesure que ses habitants se réveillent, ils apprennent la nouvelle fatale. Le peuple fut instruit d'abord : sorti de sa demeure au lever du jour pour recommencer le cercle de ses misères, le premier malheur qu'il rencontra fut la mort d'un prince, père des pauvres, soutien des infortunés. On ne peut comparer la consternation qui se répandit dans Paris, et de là dans toute la France, qu'à celle que l'on remarqua le jour de l'assassinat du duc d'Enghien, avec cette différence qu'à la première époque la douleur publique était comprimée. Le corps de Mgr le duc de Berry, porté chez M. le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, fut ensuite transféré dans une chapelle ardente sous les voûtes de la même salle où le corps de Henri IV avait jadis été déposé. C'était aussi dans cette salle que l'industrie française offrait naguère à l'admiration publique ses chefs-d'oeuvre, et c'est de là que la révolution venait à son tour étaler un de ses plus brillants ouvrages.

Plusieurs personnes moururent subitement en apprenant l'assassinat de Mgr le duc de Berry. Des prêtres tombèrent à l'autel ; et jusque dans les pays étrangers ces morts surnaturelles se renouvelèrent aux services funèbres du prince. Les rois pleurèrent sur leur trône, et se crurent eux-mêmes frappés. De grandes princesses, connues par leur bienfaisance inépuisable, exprimèrent des regrets que l'histoire doit consacrer.

17 mars 1820.

" Vous me dites avoir pensé à moi dès les premiers moments du douloureux saisissement que vous a causé la mort de Mgr le duc de Berry. Je vous assure qu'à peine cette horrible nouvelle était venue me bouleverser que ma pensée vous cherchait. On éprouve dans ce moment-là le besoin de s'adresser à tous ceux dont les sentiments et les opinions sont

conformes aux nôtres. Cet horrible attentat, accompagné de toutes les circonstances qui le rendent si déchirant, aurait ému toute âme sensible de la plus vive douleur, quand même il aurait été commis sur un homme obscur et indifférent ; mais ici tout se réunit pour rendre ce malheur personnel à ceux qui aiment et désirent l'ordre et le bien. Il paraît du moins que pour le moment les suites n'en sont pas aussi funestes qu'il y avait lieu de le craindre. Il paraît que la masse de la nation a senti comme elle le devait. Si ce moment pouvait ouvrir les yeux, ébranler assez les coeurs pour inspirer l'horreur de ces *opinions* qui ont porté le monstre à commettre son crime, ce serait un bien dans le mal. Espérons en Dieu, qui fait quelquefois naître le bien de ce qui nous paraît être sans espoir. Qu'il protège cette intéressante duchesse de Berry, et la fasse heureusement accoucher d'un fils. Il y a plus de quinze jours que nous avons reçu cette nouvelle : mon imagination est à peine calmée sur l'horreur qu'elle m'a inspirée ; mais mon intérêt pour la famille royale n'est pas refroidi. Je voudrais en avoir des nouvelles tous les jours ; je recueille avec avidité tout ce que je puis en apprendre ; et les détails, quoique naturellement un peu confus, que vous me donnez dans votre lettre n'en ont pas été moins précieux pour moi. Profitez de toutes les occasions pour m'écrire, et donnez-moi tous les détails que vous pourrez rassembler sur cette famille si malheureuse et si intéressante. "

Noble et généreuse sollicitude ! Par une circonstance touchante, celui qui s'est trouvé chargé d'annoncer le malheur de la famille royale sur ces bords lointains était l'ami, le compagnon de Mgr le duc de Berry : il n'aura eu besoin que de laisser éclater sa propre douleur pour exprimer celle de la France.

Dans Paris, les regrets du peuple ne se calmaient pas : il racontait mille traits de la bonté du prince ; il adressait au ciel des voeux pour lui. Une pauvre femme mit en gage sa robe afin de faire dire une messe pour le repos de l'âme du fils des rois. La foule ne cessait d'assiéger le Louvre, de prier, de jeter de l'eau bénite sur le cercueil, de se plaindre qu'on eût si tôt recouvert le visage du prince : elle aurait surtout voulu voir la blessure. L'assassin seul la regarda sans émotion : lorsqu'on le confronta aux restes sanglants de sa victime, il ne fit aucune réponse, ni par les yeux, ni par la bouche, au cadavre qui l'interrogeait. L'athée, sachant qu'il allait mourir, espérait dormir en paix avec son crime : le néant est quelque chose à celui pour qui Dieu n'est rien.

La dépouille mortelle de l'héritier de nos monarques étant Saint-Denis, les classes du peuple les plus pauvres, des hommes et des femmes dans les lambeaux de la misère se mêlèrent au cortège. La confrérie des charbonniers marchait au milieu des officiers et des soldats, ce qui mérita à ces représentants de la douleur populaire l'honneur d'une place marquée aux funérailles. Dans les villages où passa le convoi, les chemins avaient été balayés, les murs des chaumières tapissés de ce que les habitants possédaient de plus précieux. Tout le temps que dura la chapelle ardente à Saint-Denis, on vit accourir les députés des villes et des hameaux voisins, pour rendre hommage au fils de France décédé. L'église était incessamment remplie, de paysans et de gens du peuple ; des enfants y vinrent avec leurs maîtres ; on y vit même de grands criminels : autour de ce cercueil, l'innocence pleurait comme le repentir. Toutes les provinces du royaume exprimèrent leurs regrets dans des adresses. Il n'y avait rien de prévu, rien de préparé, rien de concerté dans ce deuil général : c'était la France entière qui gémissait.

2 L 2 Chapitre IX Douleur de la famille royale et de Mme la duchesse de Berry

Si la consternation était grande au dehors, elle était encore plus grande dans le palais. En perdant Mgr le duc de Berry, la famille royale perdait toute sa joie : il animait ses parents par

sa vivacité, ses mots heureux, son goût pour le plaisir. Le Louvre paraissait désert depuis que le prince avait disparu : ces grands foyers paternels redemandaient en vain le dernier né de leurs enfants et pleuraient la solitude de leur avenir. Mgr le duc d'Angoulême regrettait amèrement un frère, le compagnon de son enfance et de ses malheurs, l'ami des bons et des mauvais jours de sa vie. Madame, dominant toutes les douleurs, soutenait à la fois son mari et son père. On ne pouvait regarder Monsieur, le meilleur des hommes, le plus affectueux des princes, sans avoir l'âme déchirée : ses yeux roulaient de grosses larmes qu'il voulait en vain retenir ; le poids du chagrin paternel, ajouté à tant d'autres chagrins, courbait sa tête, et cette dernière adversité achevait de blanchir ses cheveux. Quant au roi, perdant l'appui de son trône, il avait vu se dessécher le rameau qui, après *les murmures des* tribus [*Num* ., cap. XVII. (N.d.A.)] , promettait de refleurir dans l'arche sainte.

Et dans la maison de Mgr le duc de Berry, quel deuil parmi les anciens amis du prince, ses aides de camp, ses serviteurs !

L'illustre veuve du nouveau Germanicus était inconsolable : elle commença par couper ses cheveux, " ses cheveux, disait-elle, que son mari aimait ". Elle les remit à Mme de Gontaut, en lui disant : " Prenez-les, un jour vous les donnerez à ma fille ; elle apprendra que sa mère coupa ses cheveux le jour où son père fut assassiné. " Nourrie sous le soleil de la Grèce, parmi les filles de Sicile, notre jeune princesse avait rapporté de ces climats les antiques usages de la douleur, qui ne furent point inconnus à sa race. Un des plus grands princes de la maison de Bourbon, Louis III, duc de Bourbon, arrière-fils de Robert, fils de saint Louis, prêt à mourir, coupa ses cheveux. " Alors, dit son vieil historien, requist le duc que ses cheveux fussent ôtés. Quand il les tint, il parla de cette manière : Dieu Jésus-Christ, mon père créateur, ès délices en cette vie mortelle, je me suis plus ébattu en mes cheveux : je ne veux mie qu'ils me suivent. "

La demeure où Mme la duchesse de Berry avait été si heureuse avec son mari lui devint insupportable. On conduisit la princesse à cette maison royale trop fameuse par cette nuit funeste où un cri de mort retentit *comme un coup de tonnerre* ; maison qui depuis Madame *Henriette* n'avait pas vu si subite et si grande adversité. Tout Paris s'empressa d'aller porter à Mme la duchesse de Berry d'inutiles hommages. Peu de jours après, elle s'établit aux Tuileries, sous la protection de la douleur paternelle.

Si cette princesse a éprouvé une de ces adversités qui tombent sur les têtes élevées, son malheur est aussi de ceux qui se font sentir à l'humanité entière : toutes les mères, toutes les épouses ont été frappées du coup qui l'a frappée. Lorsque Mme la duchesse de Berry ou Mademoiselle doivent sortir, le peuple se rassemble devant les passages des Tuileries : il y vient plusieurs heures d'avance ; il oublie la triste nécessité où il est de gagner son pain quotidien. Aussitôt qu'il aperçoit ou la mère ou la fille, il se prend à pousser des cris de joie et à pleurer. Les femmes, tenant leurs enfants dans leurs bras, leur montrent, comme une soeur, la petite orpheline toute vêtue de blanc dans une grande voiture de deuil. Quand Mme la duchesse de Berry se promène sur la terrasse des Tuileries, sa robe de veuve produit le même effet que sa robe sanglante dans la nuit fatale. Mais chaque jour la foule remarque que ces voiles funèbres cachent moins les espérances de la patrie, et elle s'en retourne consolée. Ceux qui ont vu Buonaparte dans toute sa puissance sortir de son palais après les plus grandes victoires, sans qu'il s'élevât une seule voix sur son passage, ceux-là reconnaissent qu'il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur.

2 L 2 Chapitre X Funérailles de Mgr le duc de Berry. Les entrailles du prince sont portées à

Lille. Son coeur sera déposé à Rosny

Les obsèques du prince eurent lieu à Saint-Denis. Il n'y avait pas encore deux mois que l'on avait vu ce prince, plein de vie, assis, le 21 janvier, en face du catafalque de Louis XVI : on le cherchait en vain sur le banc auprès de Mgr le duc d'Angoulême son frère, et on ne le trouvait que sous ce même catafalque devant lequel son frère pleurait. Les yeux se portaient avec attendrissement sur la famille royale, déjà si peu nombreuse et encore diminuée ; sur le roi, qui semblait méditer au milieu des ruines de la monarchie, sur Madame enveloppée dans un long crêpe, comme dans sa parure accoutumée sur Mgr le duc d'Angoulême, chargé de mener le deuil, et qui, saluant tour à tour et l'autel et le cercueil, semblait demander au premier la force de regarder le second. On eût dit que ces paroles de l'évangile du jour avaient été particulièrement choisies pour lui : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus* . Mgr le duc d'Orléans et Mgr le duc de Bourbon menaient aussi le deuil, avec Mgr le duc d'Angoulême.

Mgr le coadjuteur de Paris prononça une oraison funèbre remarquable dans ce vieux sanctuaire de nos chartes et de notre religion qui entendit déjà tant d'oraisons funèbres : la première de toutes fut celle de Du Guesclin, faite en 1393 par l'évêque d'Auxerre. Un poète gothique nous a transmis l'histoire de cette cérémonie : ce qu'il dit si naïvement du bon connétable et du discours du prélat s'applique de la manière la plus touchante à Mgr le duc de Berry :

Tous les princes fondoient en larmes

Aux mots que l'évêque montroit,

Car il disoit : " Pleurez, gendarmes,

Bertrand qui très tant vous aimoit.

On doit regretter les faits d'armes

Qu'il fit au temps que il vivoit.

Dieu ait pitié, sur toutes âmes,

De la sienne, car bonne étoit. "

Les honneurs qui avaient fui Mgr le duc de Berry pendant sa vie l'accablèrent pendant sa mort. La basilique de Saint-Denis, tendue de noir dans la longueur de la voûte, ressemblait à un vaste tombeau. Des cordons de lumières se dessinaient sur les draperies funèbres : des lampadaires, des candélabres d'argent, des colonnes qui *semblaient porter jusqu'au ciel* , comme dit Bossuet, *le magnifique témoignage de notre néant* , une large croix de feu dans le sanctuaire, tout enfin surpassait l'idée qu'on avait pu se faire de cette pompe. Un clergé nombreux, la cour, l'armée, les ambassadeurs étrangers, les deux chambres, les tribunaux de justice, remplissaient le choeur, la nef, les chapelles et les galeries. On chantait, on agitait les cloches, on tirait le canon autour d'un cercueil muet : il y avait tant de grandeur dans cette pompe, qu'on aurait cru assister aux funérailles de la monarchie.

Et que de sentiments divers dans cette foule ! La révolution avait convoqué et rassemblé en présence de son dernier crime, comme pour la juger, les générations que trente années avaient produites : tout ce qui avait triomphé ou souffert se rencontrait en ce moment à Saint-Denis. Et cette église de l'apôtre de la France, que ne disait-elle pas elle-même ! Elle étalait extérieurement les richesses de la mort ; mais on avait arraché de ses entrailles ses trésors funèbres.

La messe ouïe, on ôta le cercueil du catafalque pour le descendre dans le caveau. Alors

l'héroïne du Temple fut vaincue pour la première fois : à la vue du cercueil elle se sentit prête à défaillir, et fut obligée de se retirer de la tribune où elle était placée à la droite du roi. Le roi lui-même, à genoux, laissa tomber sa tête vénérable sur ses deux mains jointes : la France entière sembla courber sa tête avec lui. Il paraissait rouler dans son esprit les pensées qui se présentèrent à son aïeul Henri IV lorsque celui-ci assistait dans la même église de Saint-Denis au couronnement de la reine. " Savez-vous, dit le vainqueur d'Ivry à son confesseur, ce que je pensais tout à l'heure en voyant cette grande assemblée ? Je pensais au jugement dernier et au compte que nous y devons rendre à Dieu [*Vie du P. Cotton* , par le P. d'Orléans. (N.d.A.)] . "

Les gardes de Monsieur portaient le corps de son fils ; leurs casques rapprochés formaient une espèce de voûte mouvante au-dessus du cercueil. Mgr le duc d'Angoulême descendit le premier dans le souterrain où il allait laisser son frère. Ensuite, selon l'antique usage, les hérauts d'armes appelèrent les serviteurs du prince. " Celui qui est dedans la fosse appelle l'un après l'autre lesdits écuyers qui apportent les éperons, gantelets, escus, cotte d'armes. Lors ledit héraut estant dans ladite voûte, crie par trois fois : Le prince est mort, et que l'on prie Dieu pour son âme [Du Tillet, *Recueil des rois de France* . (N.d.A.)] . "

Les entrailles du prince ont été portées à Lille, comme pour accomplir les paroles de Henri IV, rappelées aux Lillois par Mgr le duc de Berry lui-même : *Désormais* , avait dit le Béarnais aux habitants de Lille, *entre nous, c'est à la vie, à la mort* .

Le coeur de S. A. R. fut d'abord déposé à Saint-Denis par M. de Bombelles, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry. Ce prélat, avant de recevoir les ordres sacrés, combattit auprès du prince ; depuis longtemps il connaissait le trésor qu'il était chargé de présenter aux gardiens de la sépulture royale, et il avait plus de droit qu'un autre de leur dire : " Le coeur que vous avez devant les yeux fut le plus noble et le plus généreux qui exista jamais. "

Mme la duchesse de Berry a depuis réclamé ce coeur comme son bien. Une lettre de M. le duc de Lévis nous fait connaître les dispositions de la princesse. " La douleur de Mme la duchesse de Berry est profonde mais calme ; sa résignation, soutenue par la piété et la force de son caractère, n'est plus troublée par ce qui lui rappelle de cruels souvenirs. J'ai eu dernièrement la bien triste commission de lui demander où elle voulait que fût déposé le coeur du prince. Voici sa réponse : *Mes intentions sont arrêtées. Je vais faire construire à Rosny un bâtiment composé d'un pavillon et de deux ailes ; dans l'une on soignera des malades, dans l'autre on élèvera de pauvres enfants ; le milieu sera une chapelle où l'on priera pour mon mari* . "

Ce que le prince chérissait davantage, c'était en effet les enfants et les pauvres : on ne pouvait mieux placer son coeur qu'entre deux monuments consacrés à ce qu'il aimait. C'était encore une heureuse circonstance qui fait d'un château de Sully le sanctuaire où reposera le coeur du petit-fils de Henri IV.

2 L 2 Chapitre XI Portrait du prince. Conclusion

Ici finit l'histoire de la vie et de la mort de Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry : il ne nous reste plus rien à dire de ce prince, si ce n'est quelque chose de sa personne. Il avait la tête grosse, comme le chef des Capets, la chevelure mêlée, le front ouvert, le visage coloré, les yeux bleus et à fleur de tête, les lèvres épaisses et vermeilles. Son cou était court, ses épaules un peu élevées, ainsi que dans toutes les grandes races militaires. Sa poitrine, où son coeur battait sans défiance et sans peur, offrait une large place au poignard. Mgr le duc de Berry était de taille moyenne, de même que Louis XIV : car c'est

une erreur de croire que Louis XIV était d'une haute stature : une cuirasse qui nous reste de lui et les exhumations de Saint-Denis n'ont laissé sur ce point aucun doute. Le prince dont nous venons d'écrire la vie avait la mine brave, l'air de visage franc et spirituel : sa démarche était vive, son geste prompt, son regard assuré, intelligent et bon, son sourire charmant. Il s'exprimait avec élégance dans le commun discours, avec clarté dans les affaires, avec éloquence dans les passions. On retrouvait dans Mgr le duc de Berry le prince, le soldat, l'homme qui avait souffert, et l'on se sentait entraîné vers lui par une certaine bonne grâce mêlée de brusquerie, attachée à toute sa personne. Quant à son caractère, il se trouve peint par ses actions à chaque page de cet écrit. Mgr le duc de Berry avait passé une vie noble, mais oubliée ; il ne lui fallut que quelques heures à la fin de sa dernière journée pour acquérir une gloire que cent triomphes ne lui auraient pas obtenue : récompensé à la fois sur la terre et dans le ciel de ses vertus humaines et de ses vertus chrétiennes, le même moment lui a donné l'immortalité et l'éternité.

Tirons au moins de notre malheur une leçon utile, et qu'elle soit comme la morale de cet écrit.

Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs, ennemie de tous les rois ; elle rêve la république et est incapable, par ses moeurs, des vertus républicaines. Elle s'avance ; elle nous presse, elle nous pousse : bientôt elle va prendre notre place. Buonaparte l'aurait pu dompter en l'écrasant, en l'envoyant mourir sur les champs de bataille, en présentant à son ardeur le fantôme de la gloire, afin de l'empêcher de poursuivre celui de la liberté ; mais nous, nous n'avons que deux choses à opposer aux folies de cette jeunesse : la légitimité, escortée de tous ses souvenirs, environnée de la majesté des siècles ; la monarchie représentative, assise sur les bases de la grande propriété, défendue par une vigoureuse aristocratie, fortifiée de toutes les puissances morales et religieuses. Quiconque ne voit rien par cette vérité ne voit rien, et court à l'abîme : hors de cette vérité, théorie, chimère, tout est illusion.

Ceux donc qui ne se sentiraient pas attachés à la famille royale par tous les sentiments de respect, d'admiration et d'amour y doivent au moins tenir par leur intérêt personnel. Verser le sang d'un Bourbon, c'est ouvrir les veines de la patrie : dans l'état actuel des choses, la légitimité est la vie même de la France. Imaginez, calculez, combinez toutes les sortes de gouvernements illégitimes, en dernier résultat vous ne trouverez rien de possible, rien qui présente une apparence de durée, une existence tolérable de quelques années ou même de quelques mois. Les Bourbons retirés, le *droit* disparaît ; alors s'ouvre l'immense carrière des *faits* , qui tous ont un égal *droit* à vous opprimer. La légitimité est en Europe le sanctuaire où repose la souveraineté, par qui seule les gouvernements subsistent. Voilez ce sanctuaire, et la souveraineté n'est plus qu'une divinité sans asile, exposée au milieu des ruines aux outrages de toutes les ambitions.

Aucune usurpation ne se pourrait accomplir sans faire naître en France la guerre civile, sans fournir un prétexte aux entreprises européennes, sans exposer notre pays aux ravages et aux contentions de la politique étrangère. La nation prétendrait-elle se gouverner elle-même ? Elle l'a déjà essayé : une nouvelle démocratie amènerait un nouveau bouleversement de propriétés, la destruction de tous les intérêts nouveaux, puisque les anciens sont anéantis. Ah ! que ceux qui se sont laissé entraîner à des exagérations populaires se repentiraient alors ! Triomphants le premier jour, le second ils seraient conduits à l'échafaud, la tête encore ornée des couronnes de leur victoire.

Serait-ce une élection militaire que l'on prétendrait mettre à la place de l'hérédité légitime ? Elle eut aussi lieu à Rome, cette élection : l'armée nommant son maître, et ne le recevant plus des lois, méprisa bientôt son ouvrage. Les barbares, introduits peu à peu dans les

légions, s'accoutumèrent eux-mêmes à faire des empereurs ; et quand ils furent las de donner le monde, ils le gardèrent.

Si tous les hommes de probité et de talent se veulent enfin réunir dans un système monarchique, non seulement ils épargneront à la France de nouveaux malheurs, mais ils sauveront l'Europe que menace une grande révolution. En examinant le fond des principes, on s'aperçoit que ce qui nous divise réellement est peu de chose : on cherche moins, pour se combattre, à agir sur la raison que sur les passions. Tantôt c'est la féodalité, détruite depuis deux siècles, dont en veut faire peur aux peuples ; tantôt ce sont les missionnaires qui vont établir la guerre en prêchant la paix. Aujourd'hui, c'est une puissance occulte qui combat la puissance visible : triste invention, en vertu de laquelle on se croirait autorisé à traiter la légitimité de la douleur comme on a traité la légitimité politique ! Mais non : il existe réellement une puissance *occulte* qui répare les erreurs de l'incapacité comme elle déjoue les complots du crime. Depuis trente ans ce gouvernement *secret* a marché auprès de tous les gouvernements publics qui se sont succédé dans notre malheureuse patrie. Placé au-dessus de nous dans des régions inaccessibles, nos passions peuvent s'en plaindre, mais elles ne peuvent le renverser. Cette puissance occulte, c'est l'éternelle raison des choses ; c'est cette justice du ciel qui rentre dans les affaires humaines à mesure qu'on s'efforce de l'en bannir ; c'est, en un mot, la Providence, qui n'aurait besoin que de se retirer un moment pour détruire l'ordre de l'univers et replonger le monde dans le chaos.

Si la mort de Mgr le duc de Berry devait nous laisser tels que nous sommes, si elle ne nous enseignait rien sur l'excellence du sang de nos rois, sur le danger des doctrines qui ont produit le crime de Louvel, alors que l'on confie à notre piété les cendres de notre illustre prince. Nous irons déposer sur quelques rives lointaines le germe de la légitimité : la vertu attachée à ces cendres formera bientôt une société de Français qui les auront suivies, et ils échapperont à l'arrêt que le ciel prononce enfin contre les peuples sans jugement et rebelles à l'expérience.

Le Roi est mort, vive le Roi !

Le roi est mort !... Jour d'épouvante où ce cri fut entendu, il y a trente ans, pour la dernière fois dans Paris ! Le roi est mort ! La monarchie va-t-elle se dissoudre ? La colère céleste s'est-elle déployée de nouveau sur la France ? Où fuir ? où se cacher devant la terreur et la tyrannie ? Pleurez, Français ! vous avez perdu le roi qui vous a sauvés, le roi qui vous a rendu la paix ; le roi qui vous a faits libres ; mais ne tremblez point pour votre destinée ; le roi est mort, mais le roi est vivant. *Le Roi est mort, vive le Roi* ! C'est le cri de la vieille monarchie ; c'est aussi le cri de la monarchie nouvelle.

Un double principe politique est renfermé dans cette acclamation de la douleur et de la joie : l'hérédité de la famille souveraine, l'immortalité de l'Etat. C'est à la loi salique que nous devons, comme nation, une existence dont la durée n'a point d'exemple dans les annales du monde. Nos pères étaient si convaincus de l'excellence de cette loi que, dans la crainte de la violer, ils ne reconnurent point immédiatement Philippe de Valois pour successeur de Charles le Bel.

A la mort de celui-ci, la monarchie demeura sans monarque. La reine était grosse ; elle pouvait porter ou ne pas porter le roi dans son sein : en attendant on resta soumis à la légitimité inconnue, et le principe gouverna dans l'absence de l'homme.

Certes, il peut s'appeler immortel, un Etat qui a vu le sang d'une même race passer de Robert le Fort à Charles X. " Quel royaume [*De la Noblesse, Ancienneté* , etc., *de la troisième Maison de France* ; Paris, 1587.

(N.d.A.)] , dit un vieil écrivain (qui sous Henri III défendait les droits de Henri IV contre les prétentions des Guise) ; quel royaume, monarchie et république, est aujourd'hui ou a été au monde mieux orné, affermi et fortifié des plus belles polices, lois et ordonnances que la française ? Où est-ce que les autres ont une loi salique pour la succession du royaume ? Quels rois ailleurs se voient et se sont vus mieux aimés, obéis et révérés ? Néanmoins, ils ont laissé régler et limiter leur puissance par des lois et ordonnances qu'eux-mêmes ont faites ; ils se sont soumis sous la même raison que leur peuple, et ont, d'ancienne institution, réduit leurs voulants sous la civilité de la loi. Pour raison de quoi tout le peuple, avec une douce crainte, a été contraint de les aimer.

" Qui ont donc été les rois au monde qui se soient plus acquis de gloire par la justice que les nôtres ? Ils n'ont pas moins acquis à leur royaume l'honneur et la prééminence des bonnes lettres et des sciences libérales que des armes. Grand nombre d'hommes signalés en savoir et intelligence sont sortis de cette école des lettres, et la France a provigné quant et quant d'excellents capitaines (outre ceux du sang royal) par la discipline que nos rois y avaient établie, lesquels rois ont peuplé mêmement les nations étrangères d'hommes héroïques.

" Reste maintenant à exposer les autres grâces, bénédictions et bonnes rencontres d'heur particulières dont il a plu à la divine Providence orner la famille de Hugues Capet par-dessus toutes les autres : l'une est de l'avoir fait être la plus noble et plus ancienne de toutes les races royales qui sont aujourd'hui au monde ; car à compter depuis le temps que Robert le Saxon, que nous prenons pour le chef d'icelle, se voit connu par les histoires, elle a subsisté près de huit cents ans étant parvenue en la personne de notre très chrétien roi Henri III jusqu'à la vingt-troisième génération de père en fils, si nous ne comptons point plus avant que ledit Robert [On sait qu'il y a plusieurs systèmes de généalogie des Capétiens au delà de Robert le Fort. Les uns la font remonter à Witikin le Saxon, les autres aux Carlovingiens, et par eux aux Mérovingiens ; les autres aux rois lombards : peu importe. Robert était un prince puissant et un vaillant soldat, qui fut tué en défendant la France contre l'invasion des étrangers, il y a de cela quelque mille ans : tenons-nous-en là. (N.d.A.)] .

" A ces premiers bonheurs s'en vient joindre un non moins remarquable que les précédents, qui est d'avoir produit plus de maisons et de familles royales, et donné plus grand nombre de rois, empereurs, princes, ducs et comtes à divers royaumes et contrées.

" Toutes ces bonnes et belles remarques que nous avons proposées jusqu'à ici de nos rois semblent bien leur avoir appartenu en général ; mais outre icelles chacun d'eux (du moins la plus grande partie) s'est encore si bien fait remarquer en son particulier de certaines grâces et dons d'esprit, qu'elles leur ont acquis ces honorables surnoms, qui rendent encore aujourd'hui leur mémoire illustre. "

Il augmentera la liste de ces illustres monarques, Louis le Désiré, de paternelle et pacifique mémoire, que la reconnaissance, les pleurs, les regrets de la France et de l'Europe accompagnent au tombeau. On peut dire de l'arbre de la lignée royale, né du sol de la France, ce que le poète dit du chêne :

(...) Immota manet, multosque nepotes,

Multa virum volvens durando saecula, vincit.

Comme ce vieil écrivain dont la fidélité pressentait Henri IV, l'auteur du présent écrit eut le bonheur en 1814, au second avènement des Bourbons, d'annoncer Louis XVIII. Alors la France était envahie ; nous étions accablés de malheurs, environnés de craintes et de périls. Rien n'était décidé ; on se battait sur divers points du royaume, on négociait à Paris : Buonaparte habitait encore le château de Fontainebleau quand il lut l'histoire de ce roi légitime [*De Buonaparte et des Bourbons* . (N.d.A.)] , qui n'avait point d'armée dans la coalition des rois, mais qui était pour lui plus redoutable que ces monarques. Ce fut en effet la force de la légitimité qui précipita l'usurpation.

Le premier service que l'héritier des fleurs de lis rendit à sa patrie fut de la dégager de l'invasion européenne. La capitale de la France n'avait jamais été conquise sous la race légitime : Buonaparte avait amené les étrangers dans Paris avec son épée ; Louis XVIII les en écarta avec son sceptre.

Un peuple encore tout ému, tout enivré de la gloire des armes, vit avec surprise un *vieux Français* exilé venir se placer naturellement à sa tête comme un père qui après une longue absence rentre dans sa famille, ne supposant pas qu'on puisse contester son autorité. Louis XVIII n'était point étonné des grandeurs nouvelles, des miracles récents de la France, il apportait en compensation mille ans de nos antiques grandeurs, de nos anciens prodiges ; il ne craignait point de compter avec le siècle et la nation, assez riche qu'il était pour payer son trône. On lui rendait, il est vrai, le Louvre embelli ; mais c'était sa maison. Jean Goujon et Perrault l'avaient orné par ordre de Henri II et de Louis XIV ; Philippe-Auguste en avait posé la première pierre et acheté le terrain ; Louis XVIII pouvait représenter le contrat d'acquisition [*Philippus Dei gratia Francorum rex* , etc., *noveritis, quod nos pro* excambio terrae, *quam monachi Sancti Dionysii de Carcere* (Saint-Denis de la Chartre ou de la Prison ; dans l'historien de Saint-Denis, *Carcere Glaucini* , aujourd'hui Glatigny) *habebant, ubi turris nostra de Louvre sita est, eisdem monachis* assignamus triginta solidos, annui redditus, etc. *Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini* 1214, *mense augusti* .

Cette rente se payait encore par le receveur du domaine au commencement de la révolution : quel beau titre de propriété ! Ce titre était conservé au prieuré de Saint-Denis-de-la-Chartre. (N.d.A.)] .

Ce prince comprenait son siècle et était l'homme de son temps avec des connaissances variées, une instruction rare, surtout en histoire, un esprit applicable aux petites comme aux grandes affaires, une élocution facile et pleine de dignité, il convenait au moment où il parut et aux choses qu'il a faites. S'il est extraordinaire que Buonaparte ait pu façonner à son joug les hommes de la république, il n'est pas moins étonnant que Louis XVIII ait soumis à ses lois les hommes de l'empire, que la gloire, que les intérêts, que les passions, que les vanités mêmes se soient tus simultanément devant lui. On éprouvait en sa présence un mélange de confiance et de respect : la bienveillance de son coeur se manifestait dans sa parole, la grandeur de sa race dans son regard. Indulgent et généreux, il rassurait ceux qui pouvaient avoir des torts à se reprocher ; toujours calme et raisonnable, on pouvait tout lui dire, il savait tout entendre. Pour les délits politiques, le pardon chez les Français lui semblait moins sûr que l'oubli ; sorte de pardon dépouillé d'orgueil, qui guérit les plaies sans faire d'autres blessures. Les deux traits dominants de son caractère étaient la modération et la noblesse : par l'une il conçut qu'il fallait de nouvelles institutions à la France nouvelle ; par l'autre il resta roi dans le malheur, témoin sa belle réponse aux propositions de Buonaparte.

La partie active du règne de Louis XVIII a été courte, mais elle occupera une grande place dans l'histoire. On peut juger ce règne par une seule observation : il ne se perd point dans l'éclat que Napoléon a laissé sur ses traces. On demande ce que c'est que Charles II après Cromwell, Charles II, dont la restauration ne fut que celle des abus qui avaient perdu sa famille : on ne demandera jamais ce que c'est que le sage qui a délivré la France des armées étrangères, après l'ambitieux qui les avait attirées dans le coeur du royaume ; on ne demandera jamais ce que c'est que l'auteur de la Charte, le fondateur de la monarchie représentative ; ce que c'est que le souverain qui a élevé la liberté sur les débris de la révolution, après le soldat qui avait bâti le despotisme sur les mêmes ruines ; on ne demandera jamais ce que c'est que le roi qui a payé les dettes de l'Etat et fondé le système de crédit après les banqueroutes républicaines et impériales : on ne demandera jamais ce que c'est que le monarque qui trouvant une armée détruite a recréé une armée ; le monarque qui après des guerres glorieuses, mais longues et funestes, a mis fin en quelques mois, par un vaillant prince, à la prodigieuse expédition d'Espagne, tuant deux révolutions d'un seul coup, rétablissant deux rois sur leur trône, replaçant la France à son rang militaire en Europe, et couronnant son ouvrage en nous assurant l'indépendance au dehors, après nous avoir donné la liberté au dedans.

Son règne s'agrandira encore en s'éloignant de nous : la postérité le regardera comme une nouvelle ère de la monarchie, comme l'époque où s'est résolu le problème de la révolution, où s'est opérée la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avait de possible dans le passé s'est mêlé à tout ce qu'il y avait de possible dans le présent. De la considération des difficultés innombrables que Louis XVIII a dû rencontrer à l'exécution de ses desseins naîtra pour lui dans l'avenir une admiration réfléchie. Et quand on observera que ce monarque, qui avait tant souffert, n'a exercé ni réaction ni vengeance ; que ce monarque, dépouillé de tout, a aboli la confiscation ; qu'étant maître de ne rien accorder en rentrant en France, il nous a rendu des libertés pour des malheurs, nul doute que sa mémoire ne croisse en estime et en vénération chez les peuples.

Nous venons de le perdre, ce roi patient et juste. Pendant un hiver du Nord, obligé de fuir d'exil en exil avec le fils et la fille de nos rois, ses pieds avaient été atteints par le froid rigoureux du climat : ses infirmités étaient encore en partie notre ouvrage, et au milieu de ses longues douleurs il ne s'est jamais souvenu de ceux qui les avaient causées. On l'a vu au moment d'expirer opposer à des maux qui auraient abattu toute autre âme que la sienne un calme qui semblait imposer à la mort. Depuis longtemps il est donné au peuple le plus brave d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les exemples de l'histoire, on serait autorisé à dire proverbialement : *Mourir comme un Bourbon* , pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure.

Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille. Après avoir reçu le saint viatique au milieu de sa cour, le fils aîné de l'Eglise a béni d'une main défaillante, mais avec un front serein, ce frère encore appelé à un lit funèbre, ce neveu qu'il nommait le *fils de son choix* , cette nièce deux fois orpheline et cette veuve deux fois mère. Cependant le peuple donnait des signes non équivoques de sa douleur. Essentiellement monarchique et chrétien quand il est abandonné à lui-même, il environnait le palais et remplissait les églises ; il recueillait les moindres nouvelles avec avidité, lisait, commentait les bulletins, en y cherchant quelques lueurs d'espérance. Rien n'était touchant comme cette foule silencieuse qui parlait bas autour du château des Tuileries, dans la crainte de troubler l'auguste malade : le roi mourant était pour ainsi dire veillé et gardé par son peuple.

Souvent oubliée dans la prospérité, mais toujours invoquée dans l'infortune, la religion augmentait le respect et l'attendrissement général par sa sollicitude et par ses prières ; elle faisait entendre devant l'image du Dieu vivant ce cantique d'Ezéchias que le génie français a dérobé à l'inspiration des divines Ecritures [Le roi admirait particulièrement ce cantique, et m'a souvent redit par coeur l'ode sublime de Rousseau. (N.d.A.)] , ce *Dornine salvum fac Regem* que notre amour pour nos rois a rendu si populaire. Des larmes coulèrent de tous les yeux lorsqu'on vit passer les différents corps de la magistrature, se rendant à pied à Notre-Dame, afin d'implorer le ciel pour celui de qui toute justice émane en France. On remarquait surtout, à la tête de la première cour du royaume, le vieillard illustre qui après avoir défendu la vie de Louis XVI au tribunal des hommes allait demander celle de Louis XVIII à un juge qui n'a jamais condamné l'innocence.

Ce souverain juge, en appelant au lieu de son repos notre roi souffrant, fatigué et rassasié de jours, se préparait à prononcer sur lui une sentence de délivrance et non de condamnation.

Un évanouissement survenu le 14 fit croire que le roi avait passé. Quand il reprit ses esprits, il parut sensible aux prières des agonisants que l'on récitait au pied de sa couche. On lui amena les deux enfants de l'infortuné duc de Berry : il ne pouvait plus les voir, il ne pouvait plus même étendre sur eux sa main paternelle : mais on reconnaissait au mouvement de ses lèvres que le vieux monarque mettait sous la protection du ciel un berceau qu'il ne pouvait plus protéger.

Enfin il a quitté la vie, au milieu de sa famille en larmes, le jeudi 16 septembre, à quatre heures du matin, et il avait annoncé qu'il mourrait ce jour-là : il avait mesuré le degré de ses forces avec ce peu d'estime pour la vie, cette liberté de conscience et ce sang-froid imperturbable qui ne permettent pas de se tromper. Bientôt il va descendre dans ces souterrains dont sa piété a commencé à repeupler les solitudes. Quand il arriva en France, il trouva le tombeau des rois désert et leur trône vide : restaurateur de toutes les légitimités, il a rendu, dans un partage fraternel, le premier à Louis XVI, et il laisse le second à Charles X.

Français ! celui qui vous annonça Louis le Désiré, qui vous fit entendre sa voix dans les jours d'orage, vous parle aujourd'hui de Charles X dans des circonstances bien différentes : il n'est plus obligé de vous dire quel est le roi qui vous arrive, quels sont ses malheurs, ses vertus, ses droits au trône et à votre amour ; il n'est plus obligé de vous raconter jusqu'à l'âge de ce roi, de vous peindre sa personne, de vous apprendre combien il existe encore de membres de sa famille. Si la conscription ne dévore plus vos enfants ; si l'on ne peut ni vous dépouiller, ni vous emprisonner arbitrairement ; si vous êtes appelés à consentir l'impôt que vous donnez à l'Etat, si vous êtes, par la Charte, un des peuples le plus libre de la terre, vous savez à qui vous devez tous ces biens : rendez-en grâces à Louis XVIII et à Charles X.

Vous l'avez vu depuis dix ans, ce sujet fidèle, ce frère respectueux, ce père tendre si affligé dans un de ses fils, si consolé par l'autre ! Vous le connaissez, ce Bourbon qui vint le premier après nos malheurs, digne héraut de la vieille France, se jeter entre vous et l'Europe, une branche de lis à la main ! Vos yeux s'arrêtent avec amour et complaisance sur ce prince qui, dans la maturité de l'âge, a conservé le charme et la noble élégance de sa jeunesse, et qui maintenant orné du diadème n'est encore qu' *un Français de plus au milieu de vous* ! Vous répétez avec émotion tant de mots heureux échappés à ce nouveau monarque, qui puise dans la loyauté de son coeur la grâce de bien dire.

Quel est celui d'entre nous qui ne lui confierait sa vie, sa fortune, son honneur ? Cet homme, que nous voudrions tous avoir pour ami, nous l'avons aujourd'hui pour roi. Ah ! tâchons de lui faire oublier les sacrifices de sa vie ! Que la couronne pèse légèrement sur la tête blanchie de ce chevalier chrétien ! Pieux comme saint Louis, affable, compatissant et justicier comme Louis XII, courtois comme François Ier, franc comme Henri IV, qu'il soit heureux de tout le bonheur qui lui a manqué de pendant si longues années ! Que le trône où tant de monarques ont rencontré des tempêtes soit pour lui un lieu de repos ! Nous sentons combien dans ce moment il lui est pénible de monter les degrés de ce trône pour y occuper la place d'un frère ; mais qu'il permette à de fidèles sujets qui respectent sa royale douleur de chercher pourtant auprès de lui leur consolation et leurs plus chères espérances !

Saluons encore le dauphin et la dauphine ; noms qui lient le passé à l'avenir, en rappelant des souvenirs nobles et touchants, en désignant le propre fils et le successeur du monarque ; noms sous lesquels nous retrouvons le libérateur de l'Espagne et la fille de Louis XVI ! *L'Enfant de l'Europe* , le nouveau Henri, a fait aussi un pas vers le trône de son aïeul, et sa jeune mère le guide vers le trône où elle aurait pu monter !

Nous, sujets dévoués, pressons-nous aux pieds de notre bien aimé souverain ; reconnaissons en lui le modèle de l'honneur, le principe vivant de nos lois, l'âme de notre société monarchique, bénissons une hérédité tutélaire, et que la légitimité enfante sans douleurs son nouveau roi !

Que nos soldats élèvent sur leurs drapeaux le père du duc d'Angoulême ! que l'Europe attentive, que les factions, s'il en existe encore, voient dans l'accord de tous les Français, dans l'union du peuple et de l'armée, le gage de notre force et de la paix du monde !

Dans l'histoire des rois de France, de leurs couronnes et de leurs maisons, les fêtes de

Reims se trouvent placées auprès des pompes de Saint-Denis. Ainsi aux obsèques de Charles le Victorieux [Quelques personnes ont cru que je prenais ici Charles VII pour Charles VIII : elles sont dans l'erreur. Dans les vieux auteurs, Charles VIII est appelé *le Victorieux* , et Charles VII *le Conquérant* . Ensuite ces surnoms, presque les mêmes, ont été oubliés ou confondus. Charles VIII est encore surnommé *l'Affable* et *le Courtois* . J'aurais peut-être mieux fait d'employer ce surnom pour éviter toute équivoque. (N.d.A.)] , tandis que deux serviteurs fidèles mouraient subitement de douleur, au moment où le grand-maître de l'hôtel brisa son bâton, d'autres serviteurs, non moins attachés à la monarchie, préparaient déjà dans les trésors du même Saint-Denis les éperons d'or, les gantelets, la cotte d'armes, l'armet timbré, la tunique fleurdelisée, qui devaient servir au couronnement de Louis, père du peuple : graves enseignements pour nos monarques, qui prennent sur un cercueil les attributs de la puissance.

Supplions humblement Charles X d'imiter ses aïeux : trente-deux souverains de la troisième race ont reçu l'onction royale, c'est-à-dire tous les souverains de cette race, hormis Jean Ier, qui mourut quatre jours après sa naissance, Louis XVII et Louis XVIII, qui furent visités de la royauté, l'un dans la tour du Temple, l'autre dans la terre étrangère. Tous ces monarques ont été sacrés à Reims. Henri IV seul le fut à Chartres, où l'on trouve encore dans les comptes de la ville une dépense de 9 francs pour une pièce mise au pourpoint du roi : c'était peut-être à l'endroit du coup d'épée que le Béarnais reçut à la journée d'Aumale [Je laisse ce paragraphe tel qu'il est, mais je dois dire que Louis le Gros fut sacré à Orléans. Henri IV et Louis le Gros ne furent point sacrés à Reims, le premier parce que Reims était encore entre les mains de la Ligue, et le second parce que deux archevêques de Reims étaient en contestation pour le siège de cette métropole. Il faut remarquer de plus que Louis le Gros avait été associé au trône par son père Philippe Ier, lequel avait été sacré à Reims, de sorte que Louis le Gros fut, pour ainsi dire, couronné deux fois. Les syndics du diocèse de Reims vinrent protester à Orléans contre son sacre, prétendant que depuis Clovis l'archevêque de Reims était seul en possession du droit de couronner nos rois. Il est donc constant que tous les rois de la race capétienne ont été sacrés à Reims, sauf le très petit nombre de ceux qui n'ont pu l'être à cause d'empêchements majeurs. (N.d.A.)] .

L'usage était que le roi allât à Reims à cheval, à la tête de sa maison et de ses gardes. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique du royaume, faisait les frais du sacre. Il représentait par tradition un des quatre témoins du côté maternel, sur les douze témoins que le titre 58 de la loi Salique exigeait chez les Francs dans toutes les actions civiles et criminelles.

Les paroles d'Adalbéron, archevêque de Reims, au sujet de la consécration de Hugues Capet sont encore vraies aujourd'hui : " Le couronnement d'un roi des Français, dit-il, est un intérêt public, et non une affaire particulière : *publica sunt haec negotia, non* privata [Flodoard. (N.d.A.)] . " Que Charles X daigne peser ces mots, qui s'appliquaient à l'auteur de sa race ; qu'en pleurant un frère il se souvienne qu'il est roi. Les chambres ou les députés des chambres qu'il peut appeler à Reims à sa suite, les magistrats qui grossiront son cortège, les soldats qui environneront sa personne, sentiront se fortifier en eux, par une imposante solennité, la foi religieuse et monarchique. Charles VII fit des chevaliers à son sacre ; le premier roi chrétien des Français reçut au sien le baptême avec quatre mille de ses compagnons d'armes : Charles X créera de même à son couronnement plus d'un chevalier pour la défense de la cause légitime, et plus d'un Français y recevra un nouveau baptême de fidélité.

C'est donc à Reims que le prince objet de tant d'amour comblera les voeux de ses peuples ; que le prélat en lui présentant la couronne de Charlemagne, l'épée de l'Etat, le sceptre, l'anneau et la main de justice, adresse au ciel l'admirable prière réservée pour cette cérémonie : " Dieu, qui par tes vertus conseille tes peuples, donne à celui-ci, ton serviteur, l'esprit de ta sapience ! Qu'en ses jours naisse à tous équité et justice, aux amis secours, aux ennemis obstacle, aux affligés consolation, aux élevés correction, aux riches enseignement, aux indigents pitié, aux pèlerins hospitalité, aux pauvres sujets paix et sûreté en la patrie ! Qu'il apprenne (le roi) à se commander soi-même, à modérément gouverner un chacun, selon son état, afin, ô Seigneur ! qu'il puisse donner à tout le peuple exemple de vie à toi agréable [Du Tillet. (N.d.A.)] . "

Cette prière sera suivie du serment du royaume, prêté sur le livre des Evangiles : dans les

temps primitifs nos rois le prononçaient en français, et dans les temps postérieurs en latin. Ils s'obligeaient par ce serment à trois choses : *A maintenir la paix de l'Eglise, à défendre toute rapine, à commander dans tous jugements équité et* miséricorde [Du Tillet. (N.d.A.)] . On introduisit dans le XIIIe siècle une clause tirée d'une constitution du concile de Latran, qui n'est plus en harmonie avec nos moeurs ni d'accord avec les lois qui nous régissent. Nos derniers rois prononçaient aussi des serments relatifs aux ordres du Saint-Esprit et de Saint-Louis, et depuis le règne de Louis XIV ils s'engageaient à poursuivre les duels, sans jamais faire grâce aux duellistes.

Comme souvenir des premières assemblées de la nation, on demandait aux grands et au peuple témoins du couronnement du souverain *s'il y avait âme qui voulût* contredire [Manuscrits de Duchesne. (N.d.A.)] . On lâchait ensuite des oiseaux dans l'église, toutes les portes ouvertes : image naïve de la liberté des Français. Notre constitution actuelle n'est que le texte rajeuni du code de nos vieilles franchises.

C'est cette constitution que les successeurs de Louis XVIII devront désormais jurer de maintenir dans la solennité de leur sacre [Charte, art. 74. (N.d.A.)] , en ajoutant ce serment de la monarchie nouvelle au serment de l'ancienne monarchie. Ainsi Charles X après avoir reçu le complément de sa puissance des mains de la religion paraîtra plus auguste encore en sortant consacré par l'onction sainte des fontaines où fut régénéré Clovis.

C'est une chose dont les conséquences sont immenses aujourd'hui pour notre patrie, et dans les circonstances actuelles, qu'un monarque mourant au milieu de ses sujets et transmettant son héritage à son successeur. Le dernier événement de cette nature date de cinquante années, car on ne peut pas compter l'immolation de Louis XVI. L'holocauste du roi martyr ne fut suivi ni d'une pompe funéraire ni d'un sacre ; un nouveau règne ne commença point au pied des autels, et il y eut en France quelque chose de ces ténèbres qui couvrirent Jérusalem à la mort du Juste.

Que Dieu accorde à Louis XVIII la couronne immortelle de saint Louis ! que Dieu bénisse sur la tête de Charles X la couronne mortelle de saint Louis !

Le Roi est mort, vive le Roi !

De la Vendée

Septembre 1819.

L'ancienne constitution de la France fut attaquée par la tyrannie de Louis XI, affaiblie par le goût des arts et les moeurs voluptueuses des Valois, détériorée sous les premiers Bourbons par la réforme religieuse et les guerres civiles, terrassée par le génie de Richelieu, enchaînée par la grandeur de Louis XIV, détruite enfin par la corruption de la régence et de la philosophie du XVIIIe siècle.

La révolution était achevée lorsqu'elle éclata : c'est une erreur de croire qu'elle a renversé la monarchie ; elle n'a fait qu'en disperser les ruines, vérité prouvée par le peu de résistance qu'a rencontré la révolution. On a tué qui on a voulu ; on a commis sans efforts les crimes les plus violents ; parce qu'il n'y avait rien d'existant en effet, et qu'on opérait sur une société morte. La vieille France n'a paru vivante dans la révolution qu'à l'armée de Condé et dans les provinces de l'ouest. Une poignée de gentilshommes, commandés par le descendant du vainqueur de Rocroy, a terminé dignement l'histoire de la noblesse française, et les paysans vendéens ont montré à l'Europe les anciennes communes de France.

Nous allons rappeler ce que la Vendée a fait pour la monarchie, ce qu'elle a souffert pour

cette monarchie, puis nous dirons ce que les ministres du souverain légitime ont fait à leur tour pour la Vendée. Il est bon qu'un pareil tableau soit mis sous les yeux des hommes : il instruira les peuples et les rois.

Ce que la Vendée a fait pour la Monarchie.

La Vendée était restée chrétienne et catholique : en conséquence, l'esprit monarchique vivait dans ce coin de la France. Dieu semblait avoir conservé cet échantillon de la société afin de nous apprendre combien un peuple à qui la religion a donné des lois est plus fortement constitué qu'un peuple qui s'est fait son propre législateur.

Dès les premiers jours de la révolution les Vendéens montrèrent une grande répugnance pour les principes de cette révolution. Après la journée du 10 août 1792, une insurrection éclata à Bressuire, et un premier combat fut livré le 24 août de la même année. La levée de trois cent mille hommes, ordonnée par la Convention, produisit une insurrection nouvelle. Un perruquier, nommé Gaston, se met à la tête des insurgés : il est tué en marchant à l'ennemi. Le roi meurt, et des vengeurs naissent de son sang. Jacques Cathelineau, simple voiturier de la commune du Pin-en-Mauges, sort de sa chaumière le 14 mars 1793 : il se trouve que le voiturier est un grand capitaine. A la tête de deux cents paysans il attaque un poste républicain, l'emporte et s'empare d'une pièce de six, connue sous le nom du *Missionnaire* : voilà le premier canon de la Vendée. Cathelineau arme sa troupe avec des fusils qu'il a conquis, marche à Chemillé, défendu par cinq cents patriotes et deux couleuvrines : même courage, même succès. La victoire fait des soldats : Stofflet, garde de chasse de M. de Colbert rejoint Cathelineau avec deux mille hommes. Laforêt, jeune paysan du bourg de Chanzeau, lui amène sept cents autres Vendéens. Les trois chefs se présentent devant Chollet, forcent la ville, mettent en fuite la garnison, s'emparent de plusieurs barils de poudre, de six cents fusils et de quatre pièces de canon, parmi lesquelles se trouvait une pièce de douze que Louis XIII avait donnée au cardinal de Richelieu. C'est cette pièce devenue si célèbre sous le nom de *Marie-Jeanne* : les paysans vendéens y semblaient attacher leur destinée. Dans leur simplicité, ils ne s'apercevaient pas que leur véritable *palladium* était leur courage.

La prise de Chollet fut le signal du soulèvement de la Vendée. Machecoul tombe, Pornic est surpris. Bientôt avec les périls et la gloire paraissent Charette, d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, de Marigny, de Lescure et mille autres héros français, semblables à ces derniers Romains qui moururent pour le dieu du Capitole et la liberté de la patrie.

Cathelineau marche sur Villiers ; d'autres chefs, MM. de La Roche-Saint-André, de Lyrot, Savin, Royrand, de La Cathelinière, Couëtus, Pajot, d'Abbayes, Vrignaux, menacent Nantes, Niort et les Sables, Charette devient généralissime de la Vendée inférieure ; d'Elbée, placé à la tête des forces de la haute Vendée, est secondé par Bonchamp, Soyer, de Fleuriot, Scépeaux, noms qui rappellent les premiers temps de la chevalerie. Les paysans du Bocage se soulèvent ; le jeune Henri de La Rochejaquelein les conduit. Son premier essai est une victoire ; il bat Quétineau aux Aubiers, et court se réunir à Cathelineau, d'Elbée, Stofflet et Bonchamp. Le général républicain Ligonier s'avance avec cinq mille hommes ; il est défait auprès de Villiers. Quatre jours après, nouvelle bataille à Beaupréau Ligonier, obligé de fuir, abandonne son artillerie après avoir perdu trois mille hommes. Argenton est pris, Bressuire évacué. Les Vendéens délivrèrent dans cette ville MM. Desessarts, Forestier, Beauvolliers, de Lescure et Donnissan, illustres otages qui passèrent du pied de l'échafaud à la tête d'une armée. Ils n'acceptèrent qu'une partie du bienfait de la Providence ; la patrie avait demandé leur sang, ils répandirent leur sang pour la patrie.

De Bressuire les Vendéens se dirigent sur Thouars. Une muraille gothique et une rivière

profonde entouraient cette ville. Il faut s'en ouvrir les avenues par un combat sanglant. L'assaut est donné : La Rochejaquelein monte sur les épaules de Texier, gravit les murs, et se trouve bientôt seul exposé à tous les coups, comme Renaud sur les remparts de Jérusalem. Thouars est emporté ; dix mille républicains, une nombreuse artillerie, des munitions de toutes les sortes demeurent aux mains des vainqueurs ; Thouars fournit encore aux royalistes des officiers qui devinrent célèbres. Il faut citer ces braves, dont les noms sont aujourd'hui l'unique patrimoine de leurs familles : ce furent MM. Dupérat, d'Herbaud, Maignau, Renou, Beauvolliers l'aîné, Marsonnière, Sanglier, Mondion, Laugerie, Orre-Digueur, de Beaugé et de Laville-Regny, avec son fils âgé de douze ans, que l'on voyait combattre auprès de lui.

Alors on forma sept divisions du pays dont on avait chassé l'ennemi, et l'on en confia la garde à un égal nombre de corps vendéens. La terreur s'était emparée des patriotes ; Nantes s'écriait : *Frères et amis, à notre secours, le département est en feu* ! ignoble jargon qui se mêlait dans la Vendée à la langue de la chevalerie. Cependant une armée vendéenne est battue près de Fontenay : d'Elbée est blessé, et l'artillerie prise, avec la fameuse *Marie-Jeanne* . Quinze mille paysans désespérés reparaissent sous les murs de Fontenay, que défendaient douze mille hommes d'infanterie et trente-sept pièces de canon. Chaque Vendéen n'avait que six coups à tirer : des paysans bretons de la division du Loroux, armés de bâtons ferrés, se jettent sur les batteries de canon, assomment les canonniers et s'emparent des pièces. Les Vendéens d'abord tombés à genoux, se relèvent et se précipitent sur les républicains dont ils font cesser le feu. L'armée ennemie est culbutée, Fontenay emporté, *Marie-Jeanne* reprise. Quarante pièces de canon, quatre mille prisonniers, sept mille fusils, restent en témoignage de la victoire : et la Convention, effrayée, songe à faire partir pour combattre les vertus vendéennes jusqu'aux grenadiers qui gardaient ses forfaits et ses échafauds.

Une proclamation rédigée à Fontenay par M. Desessarts annonça à l'Europe le succès des hommes fidèles et leur ferme volonté de rétablir la monarchie. Ils invitaient à rejoindre le drapeau blanc, mais la terreur dans l'intérieur, la gloire aux frontières, enchaînaient tous les français : le roi n'avait alors pour lui que la justice de sa cause et la Vendée.

Quand les divisions militaires de la haute Vendée se trouvèrent réunies, elles formèrent une armée de quarante mille fantassins et de onze cents cavaliers. Vingt-quatre pièces de canon avec leurs caissons accompagnaient les corps qui prirent et conservèrent le nom de *la grande armée* . Y eut-il jamais rien de plus prodigieux dans l'histoire que cette armée où l'on ne comptait pas un fusil qui ne fût une conquête, pas un canon qui n'eût été enlevé avec une fourche ou bâton ? " Thirion nous écrit, disait Barrère à la Convention, que tout les fois que les rebelles ont manqué de munitions il s'est trouvé à point nommé une déroute des nôtres. " C'est ainsi que ceux qui avaient condamné Louis XVI à l'échafaud appelaient les Vendéens des *rebelles* .

Cependant la Convention avait rassemblé à Saumur une armée de quarante mille hommes d'infanterie et de huit mille hommes de cavalerie : quatre-vingts pièces d'artillerie et deux régiments de cuirassier rendaient cette armée formidable La grande armée vendéenne marche sans s'effrayer à ces nouveaux ennemis ; elle les pousse à Doué, à Montreuil, et les accule dans Saumur. Les bataillons formés à Orléans, seize bataillons venus de Paris, deux régiments de cuirassiers, composaient la garnison de cette ville.

Trente pièces de canon bordaient son château et ses redoutes nouvellement élevées, que le Thoué et la Loire baignaient de leurs eaux. Rien n'arrête les Vendéens ; tous s'écrient : *En avant, en avant* ! Les Bretons enlèvent les canons ; les républicains reculent jusqu'au pont Fouchard : M. de Lescure les suit l'épée au poing ; il est blessé. Les cuirassiers chargent les

Vendéens, qu'étonne cette espèce de cavalerie invulnérable. Un brave soldat, nommé Dommaingué, crie aux paysans, comme César criait à ses légions à Pharsale : *Frappez au visage* ! Il abat un cuirassier d'un coup de carabine à la tête, et il est emporté lui-même d'un boulet de canon. Les cuirassiers se replient, reviennent à la défense du pont Fouchard, que couvrait de son feu l'artillerie vendéenne, commandée par M. de Marigny. Le combat se maintient de ce côté ; mais Cathelineau et La Rochejaquelein avaient tourné les redoutes et marchaient sur la ville, laissant derrière eux les fortifications et les avant-postes. Les troupes placées à la garde des faubourgs fuient devant La Rochejaquelein, qui entre dans Saumur accompagné seulement de M. de Beaugé. Il arrive au grand galop sur une place ou huit cents républicains étaient rangés en bataille. Il était trop tard pour reculer : l'héroïsme vient au secours de l'imprudence. *Rendez-vous* , dit La Rochejaquelein aux ennemis, *ou vous êtes morts* ! Ceux-ci croient la ville emportée, et mettent bas les armes. Quelques moments s'écoulent : personne ne paraît. Les républicains reviennent de leur erreur, reprennent leurs armes, tirent sur les deux Vendéens, Beaugé est blessé ; La Rochejaquelein le soutient sur son cheval et tue d'un coup de pistolet un soldat qui le couchait en joue. Dans cet instant Desessarts accourt, suivi de quinze cents cavaliers : la ville est prise.

Les redoutes tombent ; le château capitule. De toutes parts on ramène des troupeaux de républicains prisonniers ; on les renvoie après leur avoir fait jurer qu'ils ne porteront plus les armes contre le roi ; on leur coupe les cheveux pour les reconnaître, en cas qu'ils violent leur parole. Les cheveux repoussèrent, et avec eux l'infidélité : les Vendéens, à qui l'on ne faisait point de quartier, furent bientôt massacrés par ceux qui leur devaient la liberté et la vie.

La renommée des Vendéens se répandit en Europe. Ils trouvèrent à Saumur quatre-vingts pièces de canon, vingt mille fusils, cinquante milliers de poudre, des vivres en abondance, des magasins de toutes sortes. Ils procédèrent à l'élection d'un généralissime.

Le choix de MM. de Lescure, de Donnissan, La Rochejaquelein, et des autres gentilshommes, tomba sur le voiturier Cathelineau, dont la gloire avait fourni les titres. Les paysans, charmés, s'attachèrent davantage à une noblesse si généreuse et si brave. On proposa dans le conseil premièrement de marcher sur Tours, secondement de s'emparer des Sables et de La Rochelle, troisièmement d'attaquer Angers et de rentrer dans la Vendée par le pont de Cé. Le premier avis était celui de La Rochejaquelein, et c'était peut-être le meilleur par son audace ; le second était celui de Lescure, et c'était le plus sage ; le troisième était celui de Cathelineau, et il prévalut.

M. d'Elbée, à peine guéri de sa blessure, vint rejoindre les Vendéens à Saumur. On vit aussi arriver MM. Charles d'Autichamp, de Piron, de Boispréau, Duchénier, Magnan, de La Bigotière. Les vainqueurs se mettent en marche pour suivre le plan du généralissime. Angers ouvre ses portes. Le prince de Talmont se présente : il est sur-le-champ nommé général de la cavalerie royaliste. Charette venait de reprendre Machecoul dans la Vendée inférieure : Cathelineau lui propose de s'emparer de Nantes et de soulever la Bretagne. L'attaque des deux armées vendéennes par l'un et l'autre côté de Nantes devait être simultanée ; mais Charette arrive trop tôt, ou Cathelineau paraît trop tard. Charette soutient seul la lutte pendant dix heures : il se retirait lorsque le canon de la grande armée se fait entendre. L'action recommence de toutes parts : on pénètre dans la ville, on se bat de rue en rue, de maison en maison. La place va capituler ; mais Cathelineau reçoit un coup mortel : les paysans s'arrêtent. Il ne restait plus qu'un léger effort à faire ; il ne fut pas fait : Nantes demeure au pouvoir des républicains. Cinq millions de Français devaient périr, l'Europe devait être ébranlée jusque dans ses fondements, avant que le fils de saint Louis remontât sur le trône de ses pères. Tout avait été prévu pour la prise de Nantes dans les arrangements de la sagesse humaine, fors les desseins de Dieu.

Cette grande entreprise manquée, les Vendéens ne sont point découragés ; ils se rallient, battent les républicains à Châtillon, et trouvent à Coron un nouveau triomphe. D'Elbée est nommé généralissime en remplacement de Cathelineau ; mais Charette refuse de le reconnaître : une fatale division commençait à s'établir entre les chefs. D'Elbée remporte à Chantonnay une victoire éclatante.

Cette victoire attire sur la Vendée une nouvelle masse d'ennemis qui, selon les rapports du comité de salut public, se composait de quatre cent mille hommes. On y joignit la garnison de Mayence. Les forces de la Vendée doublent en raison des périls. Lescure, avec cinq mille huit cents hommes, disperse à Thouars trente-deux mille réquisitionnaires. La Convention ordonne la destruction entière de la Vendée ; alors commence le système des incendies qu'exécutaient des colonnes justement appelées infernales. Les villes sont embrasées ; les chaumières, les moissons et les bois réduits en cendres. L'armée de la haute Vendée vole au secours de Charette, qui battu cinq fois se relevait toujours. M. d'Elbée rejoint l'habile général. " Où est l'ennemi ? " lui dit-il. " Il suit mes pas, répond Charette ; voyez ces tourbillons de fumée ! " L'armée patriote et l'armée vendéenne se rencontrent auprès de Torfou.

La première était en partie composée des Mayençois, qui voyaient pour la première fois les paysans de la haute Vendée. Ceux-ci, à leur tour, n'avaient presque jamais combattu d'aussi belles troupes et aussi bien disciplinées. Il y eut de part et d'autre un mouvement de surprise et d'admiration. Le signal est donné, le combat s'engage. Les deux armées, au milieu des incendies, étaient renfermées dans un cercle de flammes qui embrasaient l'horizon : c'était comme une bataille aux enfers. L'impétuosité des paysans royalistes l'emporte sur la valeur disciplinée : les Mayençois, contraints de céder le terrain, se retirent en bon ordre. Ils sont défaits de nouveau à Montreuil. On eût poursuivi la victoire si Charette n'eût voulu secourir la basse Vendée, que dévastaient des colonnes incendiaires. Il entraîne d'Elbée avec lui.

Les deux armées, après avoir vaincu les républicains à Saint-Fulgent, revinrent pour attaquer les Mayençois, qui se retirèrent sous les murs de Nantes.

La Convention, consternée, pour prolonger son horrible existence veut épuiser tout le sang français ; six armées attaquent la haute Vendée. La plupart des chefs royalistes étaient blessés, et pouvaient à peine se tenir à cheval. Nouvelle rencontre à Châtillon, nouvelle défaite des républicains. La convention fulmine des décrets exterminateurs. Une bataille terrible s'engage à La Tremblaye ; elle allait augmenter la gloire des royalistes fidèles lorsque Lescure est blessé à mort. On se retire : les républicains entrent dans Chollet.

Le comité de salut public annonce à la Convention que la guerre est terminée, et dans ce moment même les paysans vendéens juraient de s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. Les chefs approuvent et embrassent eux-mêmes cette généreuse résolution : c'est un bon parti, quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur. On tient conseil à Beaupréau : les uns veulent marcher à Chollet et étouffer les vainqueurs au milieu de leur triomphe ; les autres prétendent qu'il faut se rabattre sur la Vendée inférieure, et s'appuyer à l'armée de Charette ; d'autres demandent qu'on passe la Loire, et que l'on change le théâtre de la guerre : l'opinion la plus héroïque, celle de La Rochejaquelein, l'emporte, et l'on se détermine à marcher droit à l'ennemi.

La France et l'Europe virent avec le plus profond étonnement ces paysans magnanimes, qu'on croyait anéantis, venir attaquer une armée régulière animée par des succès, justement fière de sa valeur. Le combat dura dix heures. On se battit à la baïonnette. Les faubourgs de Chollet furent enlevés, abandonnés, enlevés de nouveau : tantôt le drapeau blanc rétrogradait devant le drapeau tricolore, et tantôt le drapeau tricolore reculait devant le

drapeau blanc. Alors étaient aux prises ces terribles Français dont les bataillons voyaient fuir les armées européennes. Enfin, repoussés, les paysans sont poursuivis par la cavalerie républicaine. Les officiers vendéens se forment en escadron : d'Elbée, Bonchamp, La Rochejaquelein, Allard, Dupérat, Desessarts, Beaugé, Beaurepaire, de Royrand, Duchaffaut, Renou, Forêt, Legeai, Loiseau, et cent cinquante braves couvrent les héroïques villageois, et arrêtent l'armée ennemie. Kléber fond sur l'escadron royaliste, à la tête de dix bataillons de troupes régulières. D'Elbée et Bonchamp tombent percés de coups ; trente de leurs compagnons sont abattus à leurs côtés. Monté sur un cheval blessé qui jetait le sang par les naseaux, La Rochejaquelein, blessé lui-même, ses habits criblés de balles et tailladés de coups de sabre, demeure seul chargé de la retraite. Dans ce moment, de Piron lui amène deux mille hommes : le combat renaît, se prolonge dans la nuit, laisse aux Vendéens le temps d'emporter leurs blessés et de se retirer à Beaupréau.

L'indomptable La Rochejaquelein voulait recommencer le combat et revenir à Chollet : on ne suivit point cet avis de l'héroïsme ou du désespoir. On se replia sur Saint-Fulgent, où Bonchamp rendit le dernier soupir. D'Elbée et Lescure vivaient encore ; mais ils étaient blessés mortellement : le premier fut porté à l'île de Noirmoutiers, le second resta avec l'armée.

Cependant cette armée de la haute Vendée, jadis si brillante, maintenant si malheureuse, se trouvait resserrée entre la Loire et six armées républicaines qui la poursuivaient. Pour la première fois, une sorte de terreur s'empara des paysans ; ils apercevaient les flammes qui embrasaient leurs chaumières et qui s'approchaient peu à peu ; ils entendaient les cris des femmes, des vieillards et des enfants ; ils ne virent de salut que dans le passage du fleuve. En vain les officiers voulurent les retenir ; en vain La Rochejaquelein versa des pleurs de rage : il fallut suivre une impulsion que rien ne pouvait arrêter. Vingt mauvais bateaux servirent à transporter sur l'autre rive de la Loire la fortune de la monarchie.

On fit alors le dénombrement de l'armée : elle se trouva réduite à trente mille soldats ; elle avait encore vingt-quatre pièces de canon, mais elle commençait à manquer de munitions et de cartouches.

La Rochejaquelein fut élu généralissime ; il avait à peine vingt-un ans : il y a des moments dans l'histoire des hommes où la puissance appartient au génie. Lorsque le plan de campagne eut été arrêté dans le conseil, que l'on se fut décidé à se porter sur Rennes, l'armée leva ses tentes. L'avant-garde était composée de douze mille fantassins soutenus de douze pièces de canon ; les meilleurs soldats et presque toute la cavalerie formaient l'arrière-garde. Entre ces deux corps cheminait un troupeau de femmes, d'enfants, de vieillards, qui s'élevait à plus de cinquante mille. L'ancien généralissime, le vénérable Lescure, était porté mourant au milieu de cette foule en larmes qu'il éclairait encore de ses conseils et consolait par sa pieuse résignation. La Rochejaquelein, qui comptait moins d'années et plus de combats qu'Alexandre, paraissait à la tête de l'armée, monté sur un cheval que les paysans avaient surnommé *le daim* , à cause de sa vitesse. Un drapeau blanc en lambeaux guidait les tribus de saint Louis, comme jadis l'arche sainte conduisait dans le désert le peuple fidèle. Ainsi, tandis que la Vendée brûlait derrière eux, s'avançaient avec leurs familles et leurs autels ces généreux Français sans patrie au milieu de leur patrie : ils appelaient leur roi, et n'étaient entendus que de leur Dieu. Si La Rochejaquelein dans la Vendée avait brillé par les qualités d'un soldat, il déploya sur l'autre rive de la Loire les talents d'un capitaine : les grands caractères, souvent peu remarquables dans la prospérité, font éclater leur vertu dans le malheur, au contraire des faux grands hommes, qui paraissent extraordinaires dans le bonheur et deviennent communs dans l'adversité. Les soldats de l'armée royale catholique, embrassant eux-mêmes sans s'étonner toute la grandeur de leur infortune, ne voulurent point

trahir leurs revers. Jamais la Vendée ne jeta un si vif éclat que lorsque, errante et fugitive, elle était prête à s'évanouir au milieu des forêts de la Bretagne. Elle trompa les prophéties de Barrère : " Les Vendéens, avait-il dit à la Convention, sont semblables à ce géant fabuleux qui n'était invincible que quand il touchait la terre.

" Il faut les soulever, les chasser de leur propre terrain pour les abattre. " Le comité de salut public se trompait : les Vendéens tiraient leurs forces de leur conscience et de leur honneur ; ils emportaient avec eux cette patrie.

La victoire ouvrit leur nouvelle carrière : Ingrande, Candé, Château, Gonthier, tombèrent devant eux ; quinze mille gardes nationaux ne les purent empêcher d'entrer dans Laval, où sept mille paysans manceaux et bretons vinrent les rejoindre.

A peine s'étaient-ils reposés deux jours dans cette ville, qu'on signala l'approche de l'ennemi. C'étaient les Mayençois, qui, fiers d'avoir forcé les Vendéens à quitter leurs foyers, croyaient qu'ils n'oseraient désormais les attendre. Ils attaquent brusquement les courageux fugitifs, qui les repoussent, les forcent à se replier sur Château-Gonthier, après leur avoir tué ou blessé seize cents hommes.

Bientôt toutes les forces conventionnelles sont réunies : elles reviennent à Laval présenter la bataille à La Rochejaquelein, qui l'accepte. M. de Lescure expirant harangue l'armée ; tout s'ébranle : on se bat avec un affreux acharnement. Les canons sont enlevés à la course, comme de coutume. On en vient à l'arme blanche, aux coups de pistolet ; on se prend aux cheveux ; on lutte corps à corps. Le général républicain Beaupuy, blessé d'un coup de feu, fait porter dans les rangs sa chemise sanglante pour encourager ses soldats. La cause juste est encore une fois victorieuse : les Mayençois sont exterminés par ces mêmes paysans qu'ils venaient de chasser de leurs chaumières.

La bataille de Laval renouvela les frayeurs des conventionnels ; ils crurent voir les Vendéens arriver à Paris. Pour se mettre à l'abri de l'invasion royaliste, on coupe les routes, on fait sauter les ponts, on détruit les magasins. Trente mille hommes des meilleures troupes sont tirés de l'armée du nord. Une autre armée, composée de gardes nationaux et des garnisons des ports, se forme à Cherbourg. On voit accourir avec leur guillotine de vieux révolutionnaires tout cassés de crimes, pour *battre monnaie* et faire des soldats. On arrête, on dépouille, on égorge tout ce qui est réputé suspect : l'innocence malheureuse paye les terreurs de la conscience coupable.

Il y avait quelque fondement aux craintes des révolutionnaires. Le prince de Talmont, après la dernière victoire avait en effet proposé de marcher sur Paris, de fouiller le repaire de la Convention, ou, si la chose était impossible, de prendre à dos les armées républicaines de Flandre et de se réunir aux Autrichiens. Au lieu d'adopter ce plan digne du caractère vendéen, le conseil, par des suggestions étrangères prit le parti de diriger l'armée sur Granville, dans l'espoir d'établir une communication entre l'Angleterre et les royalistes : résolution qui perdit tout.

On prit donc la route de Granville par Mayenne, Ernée, Fougères, Antrain, Dol, Pontorson et Avranches ; on ne rencontra d'obstacles que dans les faubourgs d'Ernée et de Fougères. M. de Lescure expira avant d'entrer dans cette dernière ville. L'illustre veuve du général vendéen emporta dans un cercueil les dépouilles mortelles de son mari : elle craignit que la tombe de Lescure ne fût violée Quelque temps après cet homme, qui laissait un nom immortel, fut enterré au bord d'un grand chemin, sur un coin de terre inconnu.

Arrivés devant Granville, les Vendéens brusquent la place. Les faubourgs sont forcés ; une brèche est faite aux remparts. Déjà les soldats sont sur les murs ; mais les Anglais ne

paraissant point à la vue du port, la garnison continue à se défendre. La lassitude s'empare des paysans : après trente-six heures, ils abandonnent l'assaut de la ville à moitié prise. Une sédition éclate dans l'armée ; les paysans s'écrient qu'ils veulent retourner dans leur pays : ils entraînent leurs chefs. On reprend le chemin que l'on avait parcouru.

A peine était-on rentré à Dol, que trois armées républicaines fondent sur l'armée royaliste. Là se donne une des plus furieuses batailles qui aient jamais été livrées entre Français : elle dura deux jours ; commencée dans les faubourgs de Dol, elle ne finit que dans les murs d'Antrain. Douze mille républicains tués ou blessés restèrent sur le champ de bataille. Ce fut à la fois la plus grande et la dernière victoire de ces royalistes qu'avaient commandés Cathelineau, d'Elbée, Lescure et La Rochejaquelein.

La Vendée retournait comme un lion à son antre : les républicains n'osaient plus lui barrer le chemin ; ils se contentaient de l'attendre derrière des remparts. Parvenus sous les murs d'Angers, les royalistes, repoussés comme à Granville, ne peuvent passer la Loire : l'armée se rabat sur Beaugé, emporte La Flèche, se retire au Mans, où elle doit trouver son tombeau. Des réquisitionnaires, conduits par des représentants du peuple, viennent troubler ses derniers moments : elle se lève, les chasse et se repose. Arrive enfin une armée régulière, composée des débris de toutes les armées vaincues par les Vendéens. L'affaire s'engage : le géant de la Vendée se débat écrasé sous le poids de la France révolutionnaire ; il ébranle encore de ses mains le monstrueux monument de l'athéisme et du régicide ; mais la victoire échappait aux Machabées, et le moment du sacrifice était venu. On s'était battu tout le jour aux environs de la ville ; malgré la nuit, on continuait de se battre dans les rues, à la lueur des amorces et du feu du canon. " Il était neuf heures du soir, dit le bulletin publié par les généraux républicains : là une fusillade terrible s'engage de part et d'autre. On se dispute le terrain pied à pied : le combat a duré jusqu'à deux heures du matin. De part et d'autre on est resté en observation : les brigands profitèrent de l'obscurité pour évacuer la ville... Les rues, les maisons, les places publiques sont jonchées de cadavres, et depuis quinze heures ce massacre dure encore... Enfin, voici la plus belle journée que nous ayons eue depuis dix mois que nous combattons les brigands... "

Les restes de l'armée vendéenne se rapprochèrent de la Loire pour en tenter le passage. Ce n'étaient plus des soldats, mais des martyrs : des prêtres portaient des malades sur leurs épaules ; des jeunes filles, des femmes, des enfants, des vieillards expiraient dans les fossés et sur les chemins. On se crut heureux lorsque l'on parvint à Ancenis, et qu'on aperçut les champs de la patrie de l'autre côté de la Loire. Mais il n'y avait que deux bateaux sur la rive bretonne. Quatre grosses barques chargées de foin étaient attachées à la rive opposée. La Rochejaquelein, Stofflet et Beaugé, escortés par une vingtaine de soldats, passent dans les deux bateaux, pour s'emparer des barques et les envoyer à l'armée. A peine avaient-ils mis pied à terre qu'ils sont attaqués par une grosse colonne de républicains ; l'escorte royaliste est dispersée. Forcé de se retirer au fond d'un bois, La Rochejaquelein se retrouve seul dans cette Vendée au milieu des champs de bataille déserts, où il ne rencontre plus que sa gloire.

Les corps vendéens, poursuivis sur la rive droite de la Loire, voulurent gagner le bourg de Niort. Ils étaient encore commandés par MM. Donnissan, de Marigny, Fleuriot, de Lyrot, Desessarts, de Langrenière, d'Isigny, de Piron, et par le prince de Talmont. Atteints dans Savenay, ces braves chefs firent des prodiges de valeur, qui consolent le guerrier expirant et qui souvent influent par de glorieux souvenirs sur la destinée des peuples. L'armée fut détruite ; ses soldats se dispersèrent dans la forêt de Gavres, et de là se répandirent dans les autres bois de la Bretagne, comme des semences fécondes d'héroïsme et de fidélité.

Quand on a raconté tant de combats, on sent le besoin de se reposer ; mais l'infatigable Vendée ne laisse pas le temps à l'historien de prendre haleine. Au moment où il croit sa

tâche finie, voilà que La Rochejaquelein, Stofflet et Marigny reparaissent ; Charette livre de nouveaux combats, qui finissent par un traité glorieux, et la guerre des chouans sort des débris de la grande armée vendéenne.

Cette dernière guerre différa de celle que nous venons de raconter parce qu'elle s'établit chez un peuple dont les moeurs sous quelques rapports s'éloignent des moeurs vendéennes. D'une humeur mobile et d'un caractère obstiné, les Bretons se distinguent par leur bravoure, leur franchise, leur fidélité, leur esprit d'indépendance, leur attachement à la religion, leur amour pour leur pays. Fiers et susceptibles, sans ambition et peu faits pour les cours, ils ne sont avides ni de places, ni d'argent, ni d'honneurs. Ils aiment la gloire, mais pourvu qu'elle ne gêne en rien la simplicité de leurs habitudes ; ils ne la recherchent qu'autant qu'elle consent à vivre à leur foyer comme un hôte obscur et complaisant qui partage les goûts de la famille. Tels se montrèrent Du Guesclin, Moreau, Cadoudal.

La guerre des chouans produisit une foule de petits combats et de grandes actions. Quiberon vit son sacrifice : la France révolutionnaire en égorgeant les compagnons de Suffren, abdiqua l'empire des mers. La chouannerie, organisée dans les provinces de l'ouest, s'étendit jusqu'aux portes de Versailles. Georges Cadoudal commandait le Morbihan, M. de Bourmont le Maine, M. de Châtillon la rive droite de la Loire, M. de La Prévalaye la haute Bretagne ; la Normandie reconnut les ordres de M. de Frotté. Le Mans fut pris par M. de Bourmont, Saint-Brieuc par Cadoudal ; Nantes même, qui avait résisté à Cathelineau et à Charette, tomba pendant quelques moments au pouvoir de M. de Châtillon. Quinze mille Vendéens se montraient encore en armes sur la rive gauche de la Loire : c'étaient les restes des nouvelles armées formées par La Rochejaquelein, Stofflet, Marigny et Charette. La Rochejaquelein avait enfin terminé, dans un combat obscur, son éclatante carrière : un corps redoutable recevait les ordres de Stofflet, mais ce chef violent avait fait périr le valeureux Marigny. Charette, qui s'était toujours maintenu dans la basse Vendée, se faisait admirer même des républicains par ses retraites autant que par ses attaques, par ses revers autant que par ses succès. Après mille combats et des torrents de sang versé, le général Turreau avait donné l'ordre d'évacuer la Vendée. L'indépendance et la victoire restaient donc aux royalistes ; la Convention en était pour les frais de ses crimes ! Enfin, le 9 thermidor vint faire cesser le régime de la terreur. On adopta contre la Vendée un plan de guerre plus généreux ; les deux partis, fatigués, commençaient à désirer la paix : Charette entra en négociations.

Les envoyés royalistes demandèrent le rétablissement immédiat de la religion catholique et de la monarchie légitime, la remise entre leurs mains de Louis XVII et de la jeune princesse sa soeur, le rappel des émigrés, et, en attendant l'exécution de ces clauses, l'indépendance absolue du pays des chouans et des Vendéens. Les républicains eurent l'air de se rendre à ces conditions, mais ils exigèrent qu'elles demeurassent secrètes et qu'elles ne parussent point dans le traité public, si ce traité avait lieu. Ils voulurent que la monarchie ne fût proclamée que le 1er juillet 1795 ; que les enfants de Louis XVI ne fussent remis aux Vendéens que le 13 juin de la même année, et que les émigrés ne rentrassent en France qu'à cette même époque. La position de Charette l'obligea à consentir à ces délais, et à souffrir le gouvernement républicain jusqu'au moment fixé pour le rétablissement du trône. Alors un traité public fut signé à La Jaunaye, le 27 février 1795

Ce traité accorda aux Vendéens le libre exercice de la religion catholique, la possession paisible de leur pays, un corps militaire payé par la république et commandé par Charette, l'exemption de toute réquisition et de toute conscription, le remboursement de 1 500 000 livres de bons royaux émis par les généraux royalistes ; une forte indemnité en argent, mobilier, outils de labourage ; la radiation des émigrés vendéens ; la restitution des biens saisis et la levée des séquestres. Les royalistes conservèrent jusqu'aux fruits des biens des

réfugiés patriotes, fruits qu'ils avaient perçus pendant l'insurrection : la république se chargea de dédommager les propriétaires.

Certes, si jamais les hommes ont reconnu l'empire de la vertu, c'est par ce traité de La Jaunaye. Avec qui la Convention capitulait-elle ? Victorieuse dans toute l'Europe, la plupart des rois de l'Europe étaient tombés à ses pieds ; la Vendée même n'existait plus pour ainsi dire : c'était à ses ruines, c'était aux cendres des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Marigny, des Talmont, des Lescure, des d'Elbée, qu'on promettait le rétablissement de la royauté légitime, tant le seul nom de la Vendée inspirait de crainte, de respect et d'admiration ! M. Dupérat, envoyé par Charette auprès des représentants pour négocier le traité, refusait de reconnaître, même provisoirement, la république : " Quoi ! lui dit un des représentants, vous ne voulez pas reconnaître une république que tous les rois de l'Europe ont reconnue ? - Monsieur, répondit fièrement l'ambassadeur vendéen, ces princes-là ne sont pas des Français. "

La France parut ivre de joie à la nouvelle de la conclusion du traité ; la Convention elle-même, délivrée de sa frayeur, faisait entendre des chants de triomphe ; elle s'écriait : " Enfin la Vendée est rentrée dans le sein de la république ! " Mais la Convention n'avait cherché qu'à tromper Charette pour le désarmer ; elle ne tint point les conditions du traité. Charette, éclairé trop tard, recommença les hostilités. Jamais il ne déploya plus de talents et de ressources : avec quelques paysans découragés, il obtint des victoires et lutta contre une armée de cent quarante mille soldats disciplinés. Enfin, resté seul, dangereusement blessé à la tête et à la main, après avoir erré dans les bois, il fut pris par ses ennemis. En immolant ce grand homme, la Convention crut immoler à la fois la monarchie et la Vendée : Stofflet avait péri peu de temps avant Charette.

Quand un homme extraordinaire disparaît, il se fait dans le monde une sorte de silence, comme si celui qui remplissait la terre de son nom avait emporté tout le bruit. Trois années de paix suivirent dans la Vendée la mort de Charette. Une conscription, dont on n'exempta pas les chouans et les Vendéens, fit reprendre les armes en 1799. L'emprunt forcé et la loi des otages augmentèrent les troubles. Toutes les provinces de l'ouest s'ébranlèrent, et ce fut alors que les chouans obtinrent les succès dont nous avons parlé plus haut. La force et la perfidie mirent fin à cette nouvelle guerre Buonaparte était monté sur le trône de saint Louis.

Pendant le règne de l'usurpateur, la Vendée ne fit que soigner ses blessures et renouveler dans ses veines le sang que ses premiers combats avaient épuisé. Ses transports de joie éclatèrent à la restauration. Lors de la trahison du 20 mars, les Vendéens et les Bretons ne démentirent point leur loyauté : on vit reparaître quelques-uns de ces anciens noms si connus sous la république, si oubliés sous la monarchie. Cette terre vendéenne ne pouvait se lasser de produire, comme des plantes naturelles à son sol, des La Rochejaquelein, des Charette, des Cathelineau : Rome avait vu de grands citoyens se succéder ainsi dans des familles immortelles. Louis de La Rochejaquelein, frère de Henri, combat et meurt comme cet illustre frère ; il laisse lui-même un frère valeureux, une soeur héroïque pour sauver le présent, un fils pour défendre l'avenir. M. de Beauregard, digne d'être allié à cette famille, expire sur le champ de bataille. Le jeune Charette tombe comme son oncle le grand capitaine ; le jeune Cathelineau combat comme son père. M. de Suzannet perd la vie dans les lieux témoins de sa constante fidélité. N'oublions pas l'infortuné de Guignes, à peine âgé de seize ans, que l'on rencontra parmi les morts, la tête frappée d'une balle et le corps percé de six coups de baïonnette. MM. d'Autichamp, Sapinaud, Dupérat, Duchaffaut, Robert, Tranquille, Renou semblent, pour ainsi dire, sortir de la tombe ; ce dernier, surnommé *Bras de Fer* , qui avait fait toutes les campagnes de la Vendée, ne veut pas manquer la dernière. En retrouvant ces capitaines, on croit voir revivre d'antiques personnages dont on aurait déjà

lu l'histoire dans les *Chroniques* de Froissart ou dans celles de Saint-Denis. La vertu du sol vendéen fait éclore dans les nobles coeurs la vertu de la fidélité, et le général Canuel ira sauver à Lyon la monarchie qu'il a défendue au combat de Mathes.

D'une autre part, les paysans bretons et manceaux soutiennent la cause royale : MM. de La Prévalaye, de Coislin, de Grizolles, de La Boissière, de Courson, les conduisent au feu. Un traité de pacification, approuvé par les uns, blâmé par les autres, vint suspendre cette guerre des Cent Jours. Du moins, ce traité, quel qu'il soit, est encore honorable à la valeur vendéenne. Par ce traité, il est libre aux généraux vendéens de rester en France ou de passer en Angleterre, de vendre et d'emporter leurs propriétés ; s'ils se décident à rester en France, ils peuvent habiter partout où ils voudront : " En traitant, dit l'article 4, avec des Français qui dans leurs erreurs même, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait injuste. " Tous les individus arrêtés seront mis en liberté, aucune levée d'hommes ne peut avoir lieu dans le pays insurgé pendant le cours de 1815. Buonaparte s'engage à demander et à obtenir des chambres un dégrèvement pour les impositions des provinces de l'ouest. Les individus qui ont des talents seront admis aux places aux mêmes conditions que les autres citoyens. On accordera des récompenses et des pensions à ceux qui ont contribué à la pacification générale. Buonaparte s'en rapporte à la loyauté des signataires de la pacification pour la remise des armes et des munitions qui ont été débarquées sur nos côtes.

Et c'est l'ancien maître du monde qui suspend sa conscription et ses impôts, qui traite avec de tels égards des hommes armés contre sa puissance !

La première guerre de la Vendée fut utile à la monarchie légitime en maintenant l'honneur de cette monarchie, en prouvant la force des véritables défenseurs de cette monarchie. Elle finit par un traité qui fut violé à la vérité, mais dont les clauses secrètes stipulaient le rétablissement de l'autorité légitime. Charette fit donc avec dix mille paysans, à Nantes, ce que l'Europe n'a pu faire que vingt ans après, avec trois cent mille hommes, à Paris.

La France monarchique et les rois de l'Europe veulent-ils savoir combien la Vendée a été utile, combien elle a retardé leur défaite et suspendu leurs revers, qu'ils écoutent Barrère parlant à la Convention au nom du comité de salut public : " C'est à la Vendée, dit-il, que correspondent les aristocrates, les fédéralistes, les départementaires, les sectionnaires ; c'est à la Vendée que se reportent les voeux coupables de Marseille, la vénalité honteuse de Toulon, les mouvements de l'Ardèche, les troubles de la Lozère, les conspirations de l'Eure et du Calvados, les espérances de la Sarthe et de la Mayenne, le mauvais esprit d'Angers et les sourdes agitations de quelques départements de l'ancienne Bretagne.

" Détruisez la Vendée, Valenciennes et Condé ne sont plus au pouvoir de l'Autrichien.

" Détruisez la Vendée, l'Anglais ne s'occupera plus de Dunkerque.

" Détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré des Prussiens.

" Détruisez la Vendée, l'Espagne se verra harcelée, conquise par les méridionaux joints aux soldats victorieux de Mortagne et de Chollet.

" Détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus ; Toulon s'insurgera contre les Espagnols et les Anglais, et l'esprit de Marseille se relèvera à la hauteur de la révolution républicaine.

" Enfin, chaque coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les villes rebelles, dans les départements fédéralistes et dans les frontières envahies. "

Le comité de salut public ne disait que trop vrai, et la Vendée détruite ou pacifiée livra le monde à la puissance des Français.

La seconde guerre de la Vendée a été du plus grand secours à l'autorité légitime. Pendant

les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances coalisées, le ministère ne présenta-t-il pas les armées royales de l'intérieur comme le contingent du roi ? En considération de l'entretien de ces armées, n'allégea-t-on pas les charges imposées à la France ? Les alliés eux-mêmes ne sont pas moins redevables à cette seconde Vendée. " L'armée de la Vendée, dit le général Gourgaud, commandée par le général Lamarque, comptait huit régiments d'infanterie de ligne, deux de jeune garde, deux de cavalerie et dix escadrons de gendarmerie, partie à pied, partie à cheval, formant plus de trois mille gendarmes... "

" La guerre de la Vendée, ajoute-t-il ailleurs, allumée le 15 mai, avait diminué l'armée du nord d'une quinzaine de mille hommes, dont trois régiments de dragons, deux de la jeune garde et un bon nombre de détachements et de troisièmes bataillons. "

Eh bien, supposons que ces quinze mille hommes eussent pu rejoindre Buonaparte, nous demandons quel eût été le résultat de la bataille de Waterloo ? A quoi le succès de cette bataille a-t-il tenu ? Quel léger poids pouvait faire pencher la balance ?

Que seraient devenus l'Europe et la légitimité en cas de revers ? Le même général Gourgaud va répondre. " On proposait, dit-il, de réunir au 15 juin le plus de troupes qu'il serait possible, et l'on calculait pouvoir réunir de cent trente à cent quarante mille hommes sur la frontière du nord ; d'attaquer aussitôt, de disperser les Anglais et de chasser les Prussiens au delà du Rhin. Cela obtenu, tout était terminé ; une révolution dans le ministère aurait lieu à Londres ; la Belgique se lèverait en masse, et toutes les troupes belges passeraient sous leur ancien étendard : toutes les troupes de la rive gauche du Rhin, celles de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg, etc., fatiguées du joug de la Prusse et de l'Autriche, se tourneraient du côté de la France, etc. " Il est possible que les événements eussent trompé tous ces calculs, mais du moins il est certain que le sang du second La Rochejaquelein et du second Charette, que le sang de Suzannet et de plusieurs autres royalistes français n'a pas inutilement coulé pour les rois de l'Europe. Mais quand l'immolation de la victime sans tache a désarmé la colère du ciel, songe-t-on au sort de la victime ?

Il reste prouvé que dans aucun pays, que dans aucun temps, jamais sujets n'ont servi leurs rois comme les Vendéens ont servi le leur. Nous allons bientôt voir ce qu'ils ont souffert pour la cause qu'ils défendaient ; mais on perdrait une partie de l'admiration que l'on doit avoir pour les grandes choses qu'ils ont faites si l'on ne s'arrêtait un moment au détail de leurs moeurs et de leur caractère. Les faibles moyens avec lesquels ils ont commencé une lutte gigantesque en rendent les résultats plus prodigieux.

Les Vendéens eurent pour premières armes quelques méchants fusils de chasse, des bâtons durcis au feu, des faux, des broches et des fourches. Leurs cavaliers étaient montés sur des chevaux de labourage. Ils se servaient de bâts faute de selles, de cordes au lieu d'étriers. On voyait sur le champ de bataille, en face des troupes républicaines des paysans en sabots, vêtus d'une casaque brune et bleue, rattachée par une ceinture de mouchoirs. Leur tête était recouverte d'un bonnet ou d'un chapeau rond à grands bords. Ces bonnets ou ces chapeaux étaient ornés de chapelets, de plumets blancs ou de cocardes de papier blanc. Lorsque les Vendéens avaient un sabre, ils l'attachaient à leur côté avec une ficelle : ils suspendaient pareillement leurs fusils à leurs épaules, comme des chasseurs. Presque tous portaient une image de la croix, ou du sacré-coeur, attachée sur leur poitrine. Si les sacrifices à l'honneur et à la fidélité, si l'extrême indigence et l'extrême courage pouvaient être ridicules, les Vendéens l'auraient été quelquefois. Ils remplaçaient leurs chétifs vêtements pourris par les pluies, percés par les balles, avec tout ce que le hasard offrait à leur héroïque misère : on a vu un de leurs officiers se battre entortillé dans une robe de juge ; un autre s'élancer et mourir au milieu du feu, n'ayant pour couvrir sa nudité qu'un morceau de serge. Un adjudant

patriote ayant été conduit à M. de La Rochejaquelein, alors généralissime, il trouva celui-ci dans une hutte à branchages, vêtu d'un habit de paysan, le bras en écharpe, un bonnet de laine sur la tête.

La bravoure des Vendéens était reconnue même de leurs plus implacables ennemis. L'antiquité ne nous a point transmis de paroles plus belles que ces paroles si connues de La Rochejaquelein : *Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi* . A la première affaire de Laval, le jeune guerrier poursuivant l'ennemi se trouve seul en face d'un grenadier qui chargeait son arme. La Rochejaquelein était à cheval, mais blessé, et portant le bras droit en écharpe : il fond sur le grenadier, le saisit au collet avec la seule main qu'il eût de libre. Le grenadier se débat et cherche à percer de sa baïonnette le cheval et le cavalier. Des paysans surviennent et veulent tuer le grenadier. La Rochejaquelein le sauve, et lui dit : " Va rejoindre tes chefs ; tu leur annonceras que tu as lutté avec le général de l'armée royale, qu'il ne porte point d'armes, qu'il n'a qu'une main de libre, et que tu n'as pu le blesser. " C'est tout le soldat français.

Le général Turreau a peint La Rochejaquelein dans une seule ligne : " J'ai ordonné au général Cordelier, écrit-il, de faire déterrer La Rochejaquelein et de tâcher d'acquérir des preuves de sa mort ." Quel est donc cet étrange jeune homme dont il faut déterrer le cadavre pour tranquilliser une république qui comptait dans ses camps un million de soldats victorieux ? Quel est donc ce héros de vingt-un ans qui causait aux ennemis des rois la même frayeur qu'inspirait aux Romains le vieil Annibal exilé, désarmé et trahi ? Bonchamp rappelait toutes les vertus de Bayard ; même désintéressement, même humanité, même courage. C'était un de ces Français tels que les formaient nos anciennes moeurs et tels qu'on n'en verra plus. Une foule de prisonniers républicains lui durent la vie ; il engagea le patrimoine de ses pères pour soutenir ses compagnons d'armes. Un représentant du peuple écrivait à la Convention : " La perte de Bonchamp vaut une victoire pour nous, car il est de tous les chefs des Vendéens celui en qui ils avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le mieux et qu'ils suivaient le plus volontiers. " Des historiens prétendent que les républicains mutilèrent son cadavre et envoyèrent sa tête à la Convention.

La religion semblait dominer particulièrement dans le jeune Lescure. il communiait tous les huit jours ; il avait porté longtemps un cilice, dont on voyait la marque sur sa chair. Cette armure n'était pas à l'épreuve de la balle, mais elle était à l'épreuve des vices ; elle ne défendait pas le coeur de Lescure contre l'épée, elle le mettait à l'abri des passions. Plus de vingt mille prisonniers patriotes, sauvés par l'humanité du général vendéen, trouvèrent sans doute qu'un cilice était aussi bon dans les combats qu'un bonnet rouge.

Stofflet, brave soldat, chef intelligent, mourut en criant *vive le roi* ! Il avait du coeur, et de cette vertu opiniâtre qui ne cède jamais à la fortune, mais qui ne la dompte jamais.

Charette commanda le feu du peloton qui lui arracha la vie, lui seul se trouva digne de donner le signal de sa mort. Jamais capitaine, depuis Mithridate, n'avait montré plus de ressource et de génie militaire.

Le fier d'Elbée, couvert de blessures, fut pris dans l'île de Noirmoutiers ; sa faiblesse l'empêcha de se lever. Ceux qui l'avaient vu si souvent debout sur le champ de bataille le fusillèrent dans un fauteuil. On eût dit d'un monarque recevant sur son trône les hommages de la fidélité.

Le prince de Talmont, en allant à la mort, prouva qu'il était du sang de La Trémouille. " Fais ton métier, dit-il au bourreau ; je fais mon devoir. "

De tous ces chefs, les uns étaient nobles, les autres sortis des classes moins élevées de la

société ; les talents marquaient les rangs.

Le noble obéissait au roturier, et le roturier au noble, selon le mérite et tandis que la Convention décrétait l'égalité et la liberté en créant le despotisme, l'égalité et la liberté ne se trouvaient qu'à l'armée royale et catholique de la Vendée.

" Une manière de combattre que l'on ne connaissait pas encore, dit le général Turreau, un attachement inviolable à leur parti, une confiance sans bornes dans leurs chefs, une telle fidélité dans leurs promesses qu'elle peut suppléer la discipline ; un courage indomptable et à l'épreuve de toutes sortes de dangers, de fatigues et de privations : voilà ce qui fait des Vendéens des ennemis redoutables, et ce qui doit les placer dans l'histoire au premier rang des peuples soldats... Ce fut cette espèce de délire et d'enthousiasme qui, dans des temps de ténèbres et d'ignorance, emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlantes de l'Afrique et de l'Asie. Les défenseurs de l'autel et du trône semblaient avoir pris nos anciens preux pour modèles. Leurs bannières étaient ornées de devises qui rappelaient les hauts faits de la chevalerie. "

Un autre général écrivait à Merlin de Thionville, après la déroute de Savenay : " Je les ai bien vus, bien examinés. j'ai reconnu ces mêmes figures de Chollet et de Laval. A leur contenance et à leur mine, je te jure qu'il ne leur manquait du soldat que l'habit. Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent bien se flatter de vaincre tous les autres peuples. "

N'est-il pas singulier qu'un général républicain dise des paysans de la Vendée ce que les soldats de Probus disaient de nos ancêtres : " Nous avons vaincu mille barbares de la nation des Francs : combien n'allons-nous pas vaincre de Perses ! "

" L'inexplicable Vendée, s'écriait Barrère à la Convention, existe encore ; de petits succès de la part de nos généraux ont été suivis de plusieurs défaites... L'armée que le fanatisme a nommée catholique et royale paraît un jour n'être pas considérable, elle paraît formidable le lendemain. Est-elle battue, elle devient comme invincible ; a-t-elle du succès, elle est immense... Jamais depuis la folie des croisades on n'avait vu autant d'hommes se réunir qu'il y en a eu tout à coup sous les drapeaux de la liberté pour éteindre à la fois le trop long incendie de la Vendée... La terreur panique a tout frappé, tout effrayé, tout dissipé comme une vaine vapeur. La Vendée a fait des progrès ; c'est dans la Vendée que vous devez déployer toute l'impétuosité nationale et développer tout ce que la république a de puissance et de ressources. La Vendée est encore la Vendée. "

Ainsi parlait de la Vendée, à la Convention nationale, le comité de salut public, après avoir annoncé, quelque temps auparavant, que la Vendée n'existait plus... Buonaparte, qui se connaissait en choses extraordinaires, avait surnommé les Vendéens *le peuple de géants* .

Les femmes rivalisaient d'héroïsme avec les hommes dans le grand dévouement de la Vendée. Comme les matrones de Sparte, elles gardaient leurs maisons les armes à la main, tandis que leurs maris se battaient ; mais, moins heureuses que les Lacédémoniennes, elles virent la fumée du camp ennemi, et ces ennemis étaient des Français. On en compte plusieurs tuées sur le champ de bataille ; d'autres y reçurent des blessures. A l'affaire de Dol, une simple servante ramena la victoire, en se mettant à la tête des Vendéens et en criant : *A moi les Poitevins* ! Même magnanimité dans les prêtres qui suivaient les soldats du Dieu vivant. Le lendemain de la déroute de Savenay, un curé qui avait perdu la vue errait dans la campagne avec un guide. Des hussards républicains le rencontrent. " Quel est le vieillard que tu mènes ? " disent-ils au guide. " C'est un vieux paysan aveugle, " répond celui-ci. " Non, messieurs, reprend le véridique pasteur, je suis un prêtre. "

La religion animait également tous les coeurs : " Rends-moi les armes, " criait un soldat

républicain à un paysan. " Et toi, rends-moi mon Dieu, " répliqua le paysan. Lorsque les Vendéens étaient prêts à attaquer l'ennemi, ils s'agenouillaient et recevaient la bénédiction d'un prêtre. Ils ne couraient point à la mort comme les bêtes des bois, sans penser à celui qui nous a donné nos jours pour les sacrifier quand il le faut à l'honneur et à la patrie. La prière prononcée sous les armes n'était point réputée faiblesse ; car le Vendéen qui élevait son épée vers le ciel demandait la victoire, et non pas la vie.

Dans le cours de sept années, depuis 1793 jusqu'à 1799, on compte dans la Vendée et dans les provinces de l'ouest deux cents prises et reprises de villes, sept cents combats particuliers et dix-sept grandes batailles rangées. La Vendée tint à diverses époques soixante-dix et soixante-quinze mille hommes sous les armes ; elle combattit et dispersa à peu près trois cent mille hommes de troupes réglées et six à sept cent mille réquisitionnaires et gardes nationaux ; elle s'empara de cinq cents pièces de canons et de plus de cent cinquante mille fusils. On a vu ce qu'elle fit, par ses combats et par ses traités, pour la cause du roi légitime et même pour celle de tous les souverains de l'Europe : quand on aura examiné ce qu'elle a souffert pour cette même cause, on aura une idée complète de ses sacrifices et de ses vertus.

Ce que la Vendée a souffert pour la monarchie.

Les premiers martyrs vendéens furent les paysans pris à l'affaire de Bressuire, le 24 août 1792. Ils refusèrent de crier *vive la nation* ! et on les fusilla pour s'être obstinés à crier *vive le roi* ! Bientôt aux fléaux ordinaires de la guerre se joignent des espèces d'atrocités légales, telles que pouvaient les inventer une Convention et un comité de salut public. Les troupes républicaines eurent ordre de ne faire aucun prisonnier, de tout dévaster, de tout égorger, de brûler les chaumières, d'abattre les arbres, de faire de la Vendée un vaste tombeau.

" Il sera envoyé à la Vendée par le ministre de la guerre, dit l'article 2 du décret de la Convention du 2 août 1793, des matières combustibles de toutes espèces pour incendier les bois, les taillis et les genêts.

Article 7. " Les forêts seront abattues, les repaires des rebelles seront détruits, les récoltes seront coupées, et les bestiaux seront saisis. Les biens des rebelles seront déclarés appartenir à la république. "

Autre décret ainsi conçu : " Soldats de la liberté, il faut que les brigands de la Vendée soient exterminés avant la fin du mois d'octobre. Le salut de la patrie l'exige, l'impatience du peuple français le commande, son courage doit l'accomplir. "

Autre décret qui ordonne que toutes les villes qui se rendront aux Vendéens seront rasées.

Les représentants du peuple, par un arrêté du 21 décembre, avaient organisé une compagnie d'incendiaires. On forma les fameuses colonnes infernales. Au moment où elles se mirent en marche, un général leur fit cette harangue :

" Mes camarades, nous entrons dans le pays insurgé ; je vous donne l'ordre de livrer aux flammes tout ce qui sera susceptible d'être brûlé et de passer au fil de la baïonnette tout ce que vous rencontrerez et habitants sur votre passage. " Il faut remarquer qu'avant cet ordre presque toutes les villes de la Vendée avaient été brûlées, et qu'il ne restait plus à incendier que les hameaux et les chaumières isolées.

" En cinq jours, dit un nouvel historien [En rappelant toutes ces horreurs, la probité historique oblige de dire qu'il y eut en Vendée des chefs républicains pleins d'honneur et d'humanité. Non seulement ces chefs ne se souillèrent point par les forfaits que nous tirons à regret de l'oubli, mais ils s'y opposèrent de tout leur pouvoir. Le général Quétineau, par exemple, fut un digne et noble ennemi des Vendéens ; aussi fut-il fusillé par son parti, qui lui fit un crime de sa vertu. (N.d.A.)] , toute la Vendée fut couverte de débris et de cendres. Soixante mille hommes, le fer et la flamme à la main, la traversèrent dans tous ses contours, sans y laisser

rien debout, rien de vivant. Toutes les atrocités précédemment commises n'avaient été qu'un jeu en comparaison de ces nouvelles horreurs. Ces armées, vraiment infernales, massacrèrent à peu près le quart du reste de la population. "

Des républicains, témoins oculaires, décrivent ainsi la marche des colonnes infernales :

" On partit de La Floutière après avoir incendié le bourg. Le général m'ordonna de le suivre et de ne pas m'éloigner de lui : dans la route, on pillait, on incendiait ; depuis La Floutière jusqu'aux Herbiers, dans l'espace d'une lieue, on suivait la colonne autant à la trace des cadavres qu'elle avait faite qu'à la lueur des feux qu'elle avait allumés : dans une seule maison, on tua deux vieillards, mari et femme, dont le plus jeune avait au moins quatre-vingts ans... Les hussards surtout étaient les plus acharnés : ce sont des désorganisateurs, qui ne savent que piller, massacrer et couper en morceaux... La colonne de... a brûlé des blés, des fourrages, massacré des bestiaux...

" A peine les députés furent-ils de retour, que la colonne de Pouzange, sous les ordres du général, se porta dans la commune de Bonpère, l'incendia en grande partie, massacra indistinctement les hommes et les femmes qui se trouvèrent devant elle, fit périr par les flammes plus de trois mille boisseaux de blé, au moins huit cent milliers de foin et plus de trois mille livres de laine...

" Le 12, la scène augmenta d'horreur. Le général part avec sa colonne, incendie tous les villages, toutes les métairies, depuis La Floutière jusqu'aux Herbiers. Dans une distance de près de trois lieues, où rien n'est épargné, les hommes, les femmes, les enfants même à la mamelle, les femmes enceintes, tout périt par les mains de sa colonne. Enfin de malheureux patriotes, leurs certificats de civisme à la main, demandent la vie à ces forcenés, ils ne sont pas écoutés : on les égorge. Pour achever de peindre les forfaits de ce jour, les foins ont été brûlés dans les granges, les grains dans les greniers, les bestiaux dans les étables : et quand de malheureux cultivateurs connus de nous par leur civisme ont eu le malheur d'être trouvés à délier leurs boeufs, il n'en a pas fallu davantage pour les fusiller ; on a même tiré et frappé à coups de sabre des bestiaux qui s'échappaient. " Si la population qui reste dans la Vendée n'était que de trente à quarante mille âmes (dit un représentant du peuple), le plus court sans doute serait de tout égorger, ainsi que je le croyais d'abord ; mais cette population est immense : elle s'élève encore à quatre cent mille hommes, et cela dans un pays où les ravins et les vallons, les montagnes et les bois diminuent nos moyens d'attaque en même temps qu'ils multiplient les moyens de défense des habitants.

" S'il n'y avait nul espoir de succès par un autre mode, sans doute encore qu'il faudrait tout égorger, y eût-il cinq cent mille hommes. "

Il ajoute ensuite : " Il ne faut point faire de prisonniers : dès que l'on trouve des hommes ou les armes à la main, ou en attroupement de guerre, quoique sans armes, il faut les fusiller sans déplacer.

" Il faut mettre à prix la tête des étrangers, pourvu qu'on les amène vivants, afin de n'être pas trompés, et qu'on n'apporte point la tête des patriotes.

" Il faut mettre les ci-devant nobles et les ci-devant prêtres surtout à un prix, avec promesse d'indulgence, d'ailleurs, pour ceux des insurgés qui les livreront.

" Il faut mettre la personne des chefs à un prix très considérable, qui sera payé en entier si on les amène réellement, et à moitié seulement si on ne fait qu'indiquer le lieu où les prendre, pourvu que le succès suive l'indication. "

Remarquez que ce représentant du peuple, qui est révolté des horreurs commises dans la

Vendée, était accusé lui-même d'avoir tué de sa propre main, dans les prisons, des prisonniers vendéens, d'en avoir fait fusiller cinq cents autres, d'avoir fait manger le bourreau à sa table et d'avoir forcé des enfants à tremper leurs pieds dans le sang de leurs pères.

Les vieillards, les femmes et les enfants qui suivirent l'armée vendéenne au delà de la Loire périrent en grande partie après la défaite du Mans. Les femmes, après avoir essuyé les derniers outrages, furent égorgées : on exposa dans les rues leurs cadavres nus unis aux cadavres des Vendéens massacrés ; et ces embrassements de la mort furent le sujet d'une plaisanterie républicaine.

Dans une dénonciation juridique, on trouve qu'un général " avait voulu contraindre une servante à aller chercher une salade dans un jardin *où était un cadavre détruit par son ordre* , en lui disant... *Si tu n'y vas pas, je t'attacherai les mains, je te violerai sur le cadavre, et te ferai fusiller après* . "

Une pauvre fille, appelée Marianne Rustand, de la commune du petit bourg des Herbiers, déclara que lorsque les volontaires de la division de... arrivèrent chez elle, elle alla au-devant d'eux pour leur faire voir un certificat qu'elle avait du général Bard : ceux-ci lui répondirent qu'ils en voulaient à sa bourse et à sa vie ; ils lui volèrent 49 livres, et l'obligèrent, en la menaçant, de rentrer chez elle pour leur montrer l'endroit où elle pourrait avoir d'autre argent caché. " Dès qu'elle fut entrée, dit le rapport, quatre d'entre eux la prirent et la tinrent, tandis que les autres assouvirent leur brutale passion sur elle et la laissèrent presque nue ; après quoi ils furent mettre le feu dans les granges ; ce que voyant la déclarante, elle rassembla toutes ses forces pour aller faire échapper les bestiaux : ce que trois d'eux voyant, ils coururent après elle pour la faire brûler avec ses boeufs ; et étant enfin parvenue à s'en échapper, elle se rendit auprès de sa mère, âgée d'environ soixante-dix ans, lui trouvant un bras et la tête coupés, après lui avoir pris environ 900 livres, seul produit de ses gages et de leur travail. Enfin elle fut obligée de l'enterrer elle-même. Après quoi elle se couvrit des hardes qu'on avait laissées sur sa mère, et parvint enfin à se rendre chez le citoyen Graffard des Herbiers, où elle fut en sûreté, et a déclaré ne savoir signer. "

Nantes seul engloutit quarante mille victimes. Julien mandait à Robespierre qu'une foule innombrable de soldats royaux avaient été fusillés à la porte de la ville, et que cette masse de cadavres entassés, jointe aux exhalaisons de la Loire, toute souillée de sang, avait corrompu l'air.

Un autre représentant écrivait : " Les délits ne sont pas bornés au pillage dans la Vendée : le viol et la barbarie la plus outrée sont dans tous les coins ; on a vu des militaires républicains violer des femmes rebelles sur des pierres amoncelées le long des grandes routes, et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras ; on en a vu d'autres porter des enfants au bout de la baïonnette ou de la pique qui avait percé du même coup et la mère et l'enfant. "

Philippeaux (le conventionnel) attribue la disette qui affligeait la France en 1793 aux horreurs gratuites dont la Vendée était le théâtre, à l'incendie des subsistances et des chaumières, à la destruction des animaux et de toutes les ressources agricoles, dans un pays qui fournissait quatre cents boeufs par semaine au chef-lieu de la république.

Les prisonniers que par hasard on ne massacrait pas sur le champ de bataille, les vieillards, les femmes et les enfants étaient conduits en différents lieux, et principalement à Nantes. Là on les égorgeait, on les guillotinait. M. de Castelbajac a rapporté, dans un article sur la Convention, l'histoire déplorable de ces enfants vendéens des deux sexes qui se réfugiaient entre les jambes des soldats chargés de les fusiller. Le philosophe Carrier inventa principalement pour les Vendéens les mariages républicains et le bateau à soupape. On sait que le comité de salut public avait fort encouragé le patriote qui proposait la construction

d'une guillotine à cinquante couteaux, pour faire tomber à la fois cinquante têtes.

Le chirurgien Geainou écrit à Robespierre : " Il faut te dire que des soldats indisciplinés (les ordres de tuer tout ce qui se présentait étaient légaux) se sont portés dans les hôpitaux de Fougères, y ont égorgé les blessés des brigands dans leurs lits. Plusieurs femmes des brigands y étaient malades. Ils... et les ont égorgées après. "

Six cents détenus furent enfermés à Doué, dans une prison qui ne recevait l'air que par un soupirail ; les prisonniers y périssaient étouffés en poussant de sourds mugissements. On n'enlevait ni les ordures des moribonds ni les cadavres des morts. Le règne de la raison et de la fraternité renouvelait le supplice de Mézence dans les cachots de la Vendée. Enfin la présence d'un soldat républicain finit par produire l'effet de la présence d'une bête féroce : les chiens des paysans, instruits par leurs maîtres, se taisaient quand ils voyaient un proscrit, et poussaient à l'approche d'un bleu d'affreux hurlements.

Le massacre des enfants et surtout des femmes est un trait caractéristique de la révolution. Vous ne trouverez rien de semblable dans les proscriptions de l'antiquité. On n'a vu dans le monde entier qu'une révolution *philosophique* , et c'est la nôtre. Comment se fait-il qu'elle ait été souillée par des crimes jusque alors inconnus à l'espèce humaine ? Voilà des faits devant lesquels il est impossible de reculer. Expliquez, commentez, déclamez, la chose reste. Nous le répétons : le meurtre général des femmes, soit par des exécutions militaires, soit par des condamnations prétendues juridiques, n'a d'exemples que dans ce siècle d'humanité et de lumières. Au reste, quand on nie la religion, on rejette le principe de l'ordre moral de l'univers : alors il est tout simple qu'on méconnaisse et qu'on outrage la nature.

Plus de six cent mille royalistes ont péri dans les guerres de la Vendée. Presque tous les chefs trouvèrent la mort sur le champ de bataille ou dans les supplices. On évalue à 150 millions la perte causée par l'incendie des moissons, des bois, des grains, des bestiaux. On porte à onze cent mille le nombre des boeufs brûlés ou égorgés. Cinq cents lieues planimétriques furent ravagées et converties en désert.

Nous traversâmes la Vendée en 1803. Sa population n'était pas encore rétablie. Des ossements blanchis par le temps et des ruines noircies par les flammes frappaient çà et là les regards dans des champs abandonnés. Un demi-siècle d'une administration paternelle ne ferait pas disparaître de ce sol les touchants et nobles témoins de sa fidélité. La plupart des villes et des villages, Argenton, Bressuire, Châtillon, Chollet, Montaigu, Tiffauges, etc., sont à peine rebâtis à moitié.

Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour ce pays ? Avez-vous pansé les plaies du Vendéen ? avez-vous couvert sa nudité, relevé ses cabanes, soulagé son infortune ? Quelle mesure avez-vous prise pour la restauration de cette province fidèle ? quelle ordonnance est venue la consoler ? quelle loi reconnaissante a voué à l'admiration de la postérité tant de nobles sacrifices ? Loin d'accueillir le Vendéen, ne l'auriez-vous pas repoussé ? ne vous aurait-il pas paru suspect ? n'auriez-vous point cherché des conspirations dans le sanctuaire de la fidélité ? n'auriez-vous point préféré aux habitants du Marais et du Bocage les hommes qui les ont égorgés ou les hommes dont les principes menacent de nous ramener les mêmes crimes et les mêmes malheurs ? Tel qui porta le fer et la flamme dans le sein de la Vendée ne jouit-il pas d'une pension considérable, tandis que tel Vendéen meurt de faim et de misère ? Ministres du roi légitime, qu'avez-vous fait pour la Vendée ? Voyons vos actes. Si vous vous étiez rendus coupables de la plus cruelle des ingratitudes envers un pays dont le dévouement marquera dans les annales du monde, sachez que vous auriez porté un coup mortel à cette monarchie que vous prétendez sauver.

Ce que les ministres du roi ont fait pour la Vendée.

Rome reconnaissait que sa puissance lui venait de sa piété envers les dieux. La liberté romaine, ayant ainsi au fond de ses lois une force sacrée, ne fut point emportée subitement de la terre ; elle lutta longtemps dans une cruelle agonie contre la servitude des césars.

La France, encore plus sainte et plus antique que Rome, s'est pareillement défendue dans la Vendée ; sa résistance offre encore un plus grand caractère.

Lorsque Pompée combattit à Pharsale, Brutus aux champs de Philippes, Caton à Utique, une partie du gouvernement était avec ces puissants citoyens ; ils étaient eux-mêmes les rois de Rome ; ils appartenaient à ce sénat qui partageait la souveraineté avec le peuple : des provinces considérables de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie reconnaissaient leur autorité.

Mais qu'était-ce que la Vendée ? Une petite contrée obscure, sans armes, sans richesses. Quels furent ses premiers chefs ? Des hommes jusque alors ignorés, quelques pauvres gentilshommes, un voiturier, un garde-chasse. Aucun pouvoir politique légal n'ajoutait de poids aux efforts de ces défenseurs des anciennes institutions. La Vendée n'avait jamais vu les rois pour lesquels elle versait son sang : l'un était mort sur l'échafaud, l'autre dans les fers ; le troisième errait exilé sur la terre. Que la Vendée dans cette position, abandonnée à ses seules ressources, ait été au moment de triompher d'une république dont les armes menaçaient le monde, n'est-ce pas un magnifique éloge de nos vieilles lois ? Quel principe de vie devait exister dans les entrailles de ce gouvernement pour produire une résistance aussi prodigieuse ! Quand nous verrons les politiques du jour souffrir pour leurs doctrines ce que les Vendéens ont souffert pour leurs principes, alors nous dirons que ces doctrines sont fortes. Mais si les partisans de ces doctrines ont été depuis trente ans du côté des oppresseurs, et jamais parmi les opprimés ; si, au lieu d'élever contre la tyrannie une Vendée républicaine, ils ont porté tour à tour le bonnet de Robespierre et la livrée de Buonaparte, alors nous dirons que leurs doctrines sont faibles, qu'elles ne pourront fonder que des sociétés périssables comme elles.

Le tableau des faits d'armes et celui des souffrances des Vendéens sont sous les yeux des lecteurs : ils cherchent sans doute à présent le troisième tableau ; ils espèrent lire en lettres d'or le catalogue des récompenses, après avoir lu en caractères de sang le dénombrement des services : ils savent que la France n'a jamais oublié ce qu'on a fait pour elle. Le trésor de nos chartes est rempli des grâces, des honneurs, des immunités accordées aux villes et aux provinces qui se sont dévouées à la cause de nos rois. Par une ordonnance du mois de septembre 1347, " le roi (Philippe de Valois) donne aux habitants de Calais toutes les forfaitures, biens, meubles et héritages qui échoiront au roi pour quelque cause que ce soit, comme aussi tous les offices, quels qu'ils soient, vacants, dont il appartient au roi ou à ses enfants d'en pourvoir, pour la fidélité qu'ils ont gardée au roi, et jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun récompensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur ville. "

A-t-on donné aux Vendéens des *meubles* et des *héritages* ? Ont-ils reçu *des offices, quels qu'ils soient, vacants* , pour *la fidélité qu'ils ont gardée au roi* , jusqu'à ce qu'ils soient *tous et un chacun récompensés* ? Le Vendéen n'a point été dégrevé d'impôts. Les ministres chassent les royalistes de toutes les places ; ils ne reconnaissent que la *nation nouvelle* . Mais si la politique a ses lois *nouvelles* , la religion et la justice ont leurs *antiques* droits ; et quand ceux-ci sont violés, tous les sophistes de la terre n'empêcheraient pas une société de se dissoudre.

Le souverain d'une monarchie constitutionnelle ne se découvre pas dans tous les actes du gouvernement : il sait, selon sa sagesse, quand il doit survenir ou quand il doit laisser paraître ses ministres. Lorsqu'il s'est agi du sort de la Vendée, Louis XVIII a pensé qu'il ne devait pas se retirer dans sa puissance : il a voulu montrer sa main au peuple généreux qui

s'était donné pour lui en spectacle aux hommes. Ce que le roi a fait pour les royalistes de l'ouest est admirable : non content de prodiguer à ces victimes les marques particulières de sa bienfaisance, il a exigé que ses ministres secondassent ses vues paternelles, que des actes du gouvernement assurassent à des sujets dévoués des secours mérités, une existence honorable : nous allons voir comment ses ordres ont été exécutés.

En 1814, on fit un travail relatif aux veuves et aux blessés vendéens : dans ce travail on oublia une partie des malheureux qui avaient des droits à la munificence royale. On s'occupa encore moins de retirer quelques bons, de payer quelques dettes contractées au nom du roi pour la subsistance des armées royales, après que les chefs et les soldats eurent épuisé leurs dernières ressources. Les bons étaient à peu près semblables à ceux que la Convention avait consenti à payer.

Buonaparte reparut. La Vendée, oubliée des ministres, n'hésita pas à prendre les armes : l'honneur compte les périls, et non les récompenses.

Pendant les négociations qui eurent lieu à Paris avec les puissances alliées, on fit valoir (on l'a déjà dit) l'existence des armées vendéennes et bretonnes comme contingent du gouvernement royal. Il était juste alors de s'occuper de ces armées. Le roi le voulut : il ordonna à son ministre de la guerre de lui présenter un plan ; il approuva, le 27 mars 1816, une proposition tendant à accorder aux officiers et soldats des paroisses une gratification qui leur tiendrait lieu de solde pour 1815. Le 1er avril 1816, des comités furent nommés dans chaque corps des armées royales de l'ouest, afin d'en dresser les contrôles ; ces contrôles furent remis au ministère de la guerre, où ils sont restés ensevelis.

Le travail incomplet sur les blessés et les veuves fait en 1814 n'a produit de résultat qu'en 1816 : une ordonnance du 2 mars accorda des pensions à des officiers et soldats blessés dans les guerres antérieures à 1815. Quelques officiers ont eu 80, 90, 150 et jusqu'à 180 francs de pension ; les soldats ont eu 30, 40, 50, 80 et 90 francs. A la même époque on donna à d'autres royalistes blessés moins grièvement une gratification une fois payée. Ces gratifications ont été de 40, 50, 60, 80, 90 et 100 fr. Les veuves des Vendéens morts au champ d'honneur ont obtenu, d'après une ordonnance du 10 novembre 1815, des pensions de 50, 40 et 30 fr., ce qui fait pour les veuves de la troisième classe 2 fr. 50 c. par mois. Le comité qui avait été chargé de dresser le contrôle du quatrième corps, lequel comité était composé d'un colonel, d'un conseiller de préfecture et d'un commissaire des guerres, trouva en parcourant les communes une si grande quantité de veuves et de blessés oubliés sur le travail de 1814, qu'il crut devoir faire des propositions : il fournit une liste, courte, à la vérité, car on aurait été épouvanté de trouver tant d'hommes fidèles. Voici cette liste :

Cinq cent soixante-sept blessés dans les guerres qui ont eu lieu depuis 1793 jusques et y compris celle de 1815.

Soixante-douze veuves dans les guerres antérieures.

Seize veuves dans la guerre de 1815.

Six femmes grièvement blessées dans les anciennes guerres, et si pauvres qu'elles sont à la charge de leurs paroisses.

Ce nouveau travail fut encore remis au ministère de la guerre, où l'on ne trouva pas le temps de s'en occuper, et d'où on l'a retiré pour ne pas le perdre. Toutefois, quelques blessés et les veuves des royalistes de 1815 ont obtenu de faibles secours, parce qu'une ordonnance à laquelle on a bien voulu obtempérer assimilait heureusement les veuves et les blessés vendéens de 1815 aux veuves et aux blessés de la ligne, c'est-à-dire des troupes qui avaient combattu à Waterloo et dans l'ouest, contre MM. de La Rochejaquelein, Sapinaud, Suzannet

et Canuel.

Le roi, qui n'oublie aucun service et qui répare les injustices aussitôt qu'il les connaît, voulut enfin que son ministère cessât de récompenser des sacrifices réels par des récompenses dérisoires. Il ordonna, au mois de février 1817, la répartition de 250 000 francs de rente entre les officiers et soldats des armées de l'ouest. Il plut également à S. M. d'ordonner que des épées, des sabres, des fusils d'honneur et des lettres de remerciement fussent distribués en son nom ; récompenses dignes des Bretons et des Vendéens.

La part de la Vendée sur les 250 000 fr. fut de 115 000 fr., donnés sans beaucoup de discernement à quatre corps d'armée entre lesquels il ne pouvait exister d'autre différence que celle du nombre d'hommes.

Le premier corps eut 50 000 fr.

Le deuxième 18 000

Le troisième 40 000

Le quatrième 7 000

Total 115 000

Cette répartition ainsi arrêtée, on nomma de nouveaux comités qui devaient se transporter dans les chefs-lieux pour distribuer ou plutôt pour promettre à chaque corps les épées, les sabres, les fusils, les lettres de remerciement, et pour assigner les pensions que les 115 000 fr. devaient produire. Ces pensions étaient de 300, 200, 100 et 50 fr. par an. Les divers comités ayant terminé leur travail le portèrent aux bureaux de la guerre ; voici ce qui en est résulté :

Les armes d'honneur ont été fabriquées, remises au ministère de la guerre, et définitivement déposées à Vincennes. A-t-on craint d'augmenter les armes des royalistes par quelques centaines d'épées, de sabres et de fusils de parade, ou plutôt a-t-on voulu priver la Vendée d'une marque de la satisfaction du roi ? Il faut convenir que la Vendée méritait bien une épée : il est triste pour la France que des étrangers se soient chargés d'acquitter sa dette. Etait-ce le roi de Prusse qui au nom de l'armée prussienne devait remettre une épée au jeune héritier de La Rochejaquelein ?

Les lettres de remerciement ont éprouvé le même sort que les armes d'honneur, elles n'ont point été expédiées. Peut-être les ministres n'ont-ils su quel langage ils devaient parler. Dans ce cas ils auraient pu prendre pour modèle la lettre que le roi écrivit jadis à Charette ; ils y auraient appris ce qu'ils ignorent, la convenance et la dignité ; ils auraient trouvé dans cette admirable lettre pureté de style, noblesse de sentiment, élévation d'âme, enfin une sorte d'éloquence royale qui semble emprunter sa majesté des adversités de Henri IV et de la grandeur de Louis XIV.

Quant aux pensions, M. le ministre de la guerre ne sachant sur quels fonds les imputer porta la somme de 250 000 fr dans son budget de 1818, et elle lui fut allouée. Les Vendéens avaient cru, et on leur avait annoncé, qu'ils auraient sur la somme votée des pensions royales ; cependant on ne leur délivra ni lettres, ni brevets, et on leur fit entendre, lors du premier payement, que ce payement était un *secours* , et non une *pension* . Le ministre a reproduit la même somme de 250 000 fr. dans son budget de 1819, à titre de secours aux Vendéens.

Ainsi, les *pensions* , devenues des *secours* , pourront cesser d'être des secours aussitôt qu'il plaira à un ministre de la guerre de ne plus insérer la somme dans son budget, ou aux chambres de ne plus l'accorder.

Voilà comment les bontés du roi pour sa fidèle Vendée ont été sans cesse contrariées par l'esprit ministériel. Après la seconde restauration, quelques chefs royalistes se trouvant à Paris et voyant qu'on payait aux officiers de Waterloo l'indemnité d'entrée en campagne leur traitement, pertes, etc., crurent les circonstances favorables pour réclamer modestement l' *égalité* des droits. On refusa d'écouter leur demande, sous prétexte qu'ils avaient fait la guerre sans *mission* . Ceux qui avaient reçu *mission* de Buonaparte pour fermer au roi l'entrée de son royaume furent payés, et ceux qui se battirent sans *mission* pour rouvrir à leur souverain légitime les portes de la France ne reçurent pas même de remerciement.

Arrêtons-nous à quelques exemples. Nous avons souvent cité le nom de M. Dupérat, de cet officier si brave et si loyal, qui fit aux envoyés de la Convention, lors de la pacification de Charette, la belle réponse que nous avons rapportée. M. Dupérat vit encore. Volontaire et aide de camp de M. de Lescure dès 1793, il fit les premières guerres de la Vendée. Après la défaite des royalistes au Mans et leur déroute à Savenay, il se jeta dans les bois, et travailla à l'organisation de l'armée bretonne. Revenu dans la Vendée, il commanda en 1795 l'infanterie de Charette, se trouva à tous les combats, et reçut plusieurs blessures. Charette ayant succombé, M. Dupérat fut proscrit. Arrêté à Nantes en 1804, il fut d'abord mis au Temple, ensuite enfermé à Vincennes, d'où il ne sortit que pour être envoyé, chargé de chaînes, au château de Saumur. Il serait mort dans les fers si la restauration n'était venue délivrer la France. Dix ans de guerre, autant de blessures, onze ans de cachot, la perte entière de sa fortune ne lui avaient encore valu aucune récompense, lorsque le 20 mars arriva. Il courut aux armes, et succéda au comte Auguste de La Rochejaquelein dans le commandement du quatrième corps de l'armée royale.

La campagne de 1815 étant terminée, M. Dupérat fut appelé à jouir du traitement et ensuite de la demi-solde de lieutenant général ; mais il plut à la commission de ne le reconnaître que comme maréchal de camp. Depuis il a été privé de tout traitement et rayé des contrôles des officiers généraux. Lorsqu'on a fait des réclamations, les bureaux de la guerre ont répondu que le brevet du général Dupérat était *honorifique* . M. Dupérat vit sans secours dans les bois où il combattit si longtemps pour la cause royale, comme s'il était encore obligé de se cacher du Directoire ou de la Convention.

La noble veuve de Lescure, qui est aussi la veuve de La Rochejaquelein, cette veuve de deux officiers généraux morts si glorieusement pour la défense du trône, n'a pas de pension.

Et la soeur de Robespierre touchait en 1814, sous la première restauration, une pension qu'elle touche peut-être encore : il y a des temps où les crimes d'un frère sont plus profitables que les vertus d'un mari.

Mme de Beauregard, soeur de Henri et de Louis de La Rochejaquelein, veuve de M. de Beauregard, officier supérieur tué auprès de Louis de La Rochejaquelein, dans la Vendée, pendant les Cent Jours, a été gratifiée d'une pension de *quatre cents francs* .

Et Buonaparte avait offert à la veuve de M. de Bonchamp, le fameux général vendéen, une pension de *douze mille francs* , et il avait donné une compagnie de cavalerie au jeune Charette de La Colinière, neveu du général Charette.

Nous avons parlé plus haut de ces autres veuves vendéennes qui touchent *cinquante sous par mois* . Dans les temps d'abondance, cela fait à peu près une demi-livre de pain par jour, pour des femmes dont on a massacré les maris, égorgé les bestiaux, brûlé les chaumières, et qui sont peut-être assez malheureuses aujourd'hui, dans leur détresse, pour avoir dérobé quelques-uns de leurs enfants aux colonnes infernales.

Et ceux qui ont conduit ces colonnes, et ceux qui ont été dénoncés à la Convention même

pour leurs cruautés, jouissent de pensions considérables. Nous ne les nommerons pas : on peut les chercher sur la liste des pensionnaires de l'Etat.

Et une foule de paysans bretons ou vendéens mutilés meurent de faim auprès des hôpitaux militaires, qui ne leur sont pas même ouverts.

Et l'on a payé, placé, récompensé tous les hommes des Cent Jours ; et l'on a soldé l'arriéré des fournitures des armées de Buonaparte, c'est-à-dire que le trésor royal a payé jusqu'aux balles qui pouvaient frapper le coeur de Mgr le duc d'Angoulême.

Enfin, le bruit s'était répandu il y a quelques mois que les frais du procès et de l'exécution de Georges Cadoudal n'avaient pas été entièrement acquittés ; et il s'agissait, aux termes des lois, d'en demander le montant à la famille du condamné.

Il y a des régicides qui touchent 24 000 fr. de pension : serait-ce aussi pour faire payer à la légitimité les frais du procès de Louis XVI ?

Tant de faits étranges s'expliquent pourtant : les ministres, ayant embrassé le système des intérêts moraux révolutionnaires, ont dû sentir pour les habitants des provinces de l'ouest une grande aversion.

La politique philosophique, le jeu de bascule, la nation nouvelle, le gouvernement de fait, la supériorité de la trahison sur la loyauté, de l'intérêt sur le devoir, de prétendus talents sur le mérite réel, toutes ces grandes choses sont en effet peu comprises par des hommes qui s'en tiennent encore au vieux trône et à la vieille croix. De là il est advenu que depuis la restauration le système ministériel, qui s'efforçait de ne rien voir dans les affaires de Lyon et de Grenoble, a voulu trouver quelque chose dans les dispositions de la Vendée. Puisque la Vendée était en conspiration permanente contre la révolution, n'était-il pas évident qu'elle conspirait contre la légitimité ? Si les jacobins de Lyon avaient réussi, ils n'auraient chassé que la famille royale ; mais si on laissait faire les Vendéens, ils ôteraient des grands et petits ministères les hommes incapables et les ennemis des Bourbons : il y a donc péril imminent.

Quoi ! la Vendée aura eu l'insolence de se battre trente ans pour le trône et l'autel, de ne pas reconnaître les progrès de l'esprit humain, de ne pas admirer les échafauds et les livres dressés et écrits par tant de grands hommes ! Vite, mettons en surveillance les vertus vendéennes : quiconque aime le roi et croit en Dieu est traître aux lumières du siècle.

On a donc cru devoir tenir les yeux ouverts sur la Vendée, placer un cordon de têtes pensantes autour de ce pays, tout empesté de religion, de morale et de monarchie. Jadis les médecins révolutionnaires y avaient allumé de grands feux pour en chasser la contagion, et ils ne purent réussir. La Vendée, frustrée en partie des récompenses de la munificence royale, a eu la douleur de voir qu'on soupçonnait sa loyauté. Des espions ont parcouru ses campagnes ; on a cherché à l'aigrir, à la troubler : on semblait désirer qu'elle devînt coupable, qu'elle fournît une conspiration pour justifier les calomnies, pour servir de contrepoids à la conspiration de Lyon et de Grenoble. L'ingratitude ministérielle a cru lasser la longanimité royaliste ; et pour attaquer l'honneur vendéen dans la partie la plus sensible, on lui a demandé ses armes.

C'est surtout après l'ordonnance du 5 septembre, lorsque le ministère, se jetant dans le parti de la révolution, suspendit les surveillances, rendit la liberté à des coupables pour les envoyer voter aux collèges électoraux, fit voyager des commissaires, se permit d'exclure ouvertement des royalistes, c'est, disons-nous, peu de temps après cette époque, que l'on commença à demander les armes aux habitants des provinces de l'ouest. Des lettres ministérielles du 10 décembre 1816 enjoignirent aux préfets de suivre cette mesure ; l'injonction a été souvent renouvelée, et notamment au commencement du mois de mai de

cette année. Quelques-unes des autorités qui ont requis la remise des armes vendéennes occupèrent des places pendant les Cent Jours : c'était alors qu'elles auraient dû faire leur demande ; aujourd'hui il y a anachronisme.

M. le conseiller de préfecture Pastoureau, par délégation de M. le préfet des Deux-Sèvres, absent, prit le 25 mai dernier l'arrêté qu'on va lire :

Département des Deux-Sèvres.

Actes de la préfecture.

Recherches des dépôts illicites d'armes et de munitions de guerre .

" Le préfet du département des Deux-Sèvres, officier de la Légion d'Honneur, informé qu'il a été découvert dernièrement dans le département de la Vendée deux dépôts de poudre, cartouches, boulets et autres munitions de guerre provenant du débarquement fait en 1815, et présumant qu'il peut en exister de semblables dans le département des Deux-Sèvres, sans que les dépositaires se croient pour ce fait passibles d'aucune peine ou condamnation ;

" Voulant prévenir les dangers auxquels s'exposeraient ses administrés s'ils se trouvaient détenteurs de pareils objets, et leur fournir les moyens d'y obvier, - " Arrête :

" Art. Ier. Tout particulier détenteur ou dépositaire de munitions de guerre, armes de calibre où d'artillerie, devra, dans la quinzaine de la publication du présent arrêté, en faire la déclaration au maire de sa commune ; celui-ci, après en avoir constaté par procès-verbal la nature, le poids, la quantité et la qualité, lui en remettra décharge, et fera transporter le tout, sans aucun délai et avec les précautions convenables, au chef-lieu de la sous-préfecture.

" Les frais de transport seront acquittés de suite et sur la présentation des pièces régulières.

" Art II. A défaut de la déclaration prescrite par l'article ci-dessus, toute personne chez qui se trouveraient déposées des munitions de guerre ou des armes de calibre et d'artillerie sera traduite devant les tribunaux pour y être jugée et condamnée conformément aux dispositions des lois et règlements dont les extraits sont relatés ci-après.

" Le présent sera imprimé, publié et affiché dans toutes les communes du département. "

A la suite de cet arrêté se trouvent des extraits de la loi du 13 fructidor an V et du décret du 23 pluviôse an XIII ; le tout corroboré d'extraits d'ordonnances conformes à ladite loi et audit décret. Ces actes rappellent les peines encourues par les délinquants qui recéleraient poudres, armes de calibre, etc.

Mais quels sont les boulets, poudres, cartouches et autres munitions de guerre dont on a fait dans la Vendée la grande découverte ? L'arrêté a pris soin de vous le dire : ce sont les boulets, poudres et cartouches qui furent débarqués pour le service du roi pendant les Cent Jours dans la Vendée. Ces munitions de guerre, dont l'entrée a coûté la vie à La Rochejaquelein, Beauregard et Suzannet, rendent passibles de *peines* et de *condamnation* les *Vendéens* qui en seraient dépositaires !

Et par quelles lois les Vendéens seront-ils frappés ? Par la loi du 13 *fructidor an* V et par le décret du 23 *pluviôse an* XIII. Ainsi les autorités ministérielles de la *légitimité* font exécuter contre les *Vendéens* les lois du *Directoire* et de l' *empire* .

Buonaparte avait aussi réclamé ces mêmes munitions de guerre ; mais il s'en rapporta à la *loyauté des signataires* de l'acte de pacification pour les lui remettre. Il ne menaça point les Vendéens du décret du 13 fructidor. Toutefois il traitait avec des ennemis, et les poudres n'avaient point été fournies pour soutenir son autorité, mais pour la combattre.

L'article 2 de l'arrêté de M. le conseiller de préfecture ordonne la déclaration et la remise des armes de calibre ou d'artillerie. Nous ne savons pas si les Vendéens ont conservé des armes de calibre ou d'artillerie : nous ne le croyons pas ; mais dans tous les cas ce sont donc les fusils et les canons qu'ils ont enlevés au prix de leur sang qu'on leur demande ? Mais quand on leur aura ravi ces glorieux trophées de la fidélité, on n'aura désarmé ni les Bretons ni les Vendéens. Ne leur restera-t-il pas ces bâtons avec lesquels ils ont pris ces canons qui vous inquiètent ? Voulez-vous aussi qu'on vous apporte ces bâtons suspects ? Mais tous les bois n'ont pas été brûlés dans la Vendée, et ces arsenaux ne fourniront-ils pas au paysan de nouvelles armes pour enlever les canons aux ennemis du roi ? Vous n'avez pas voulu distribuer aux royalistes de l'ouest les armes d'honneur que la magnanimité du roi leur destinait ; ne peuvent-ils du moins garder celles qu'ils ont conquises pour le roi au champ d'honneur ?

Vous réclamez les fusils des Cathelineau, des Stofflet, des Bonchamp, des Lescure ! Que ne demandez-vous aussi l'épée des Charette et des La Rochejaquelein ? Ah ! la main qui porta cette épée ne put être désarmée par 400 000 soldats ; elle ne s'ouvrit pour céder le fer que lorsque la mort vint glacer le coeur qui guidait cette main fidèle ! On avait promis à cette épée la restauration de la monarchie ; on lui avait juré de livrer à sa garde le jeune Louis XVII et son auguste soeur. Le traité fut conclu à la vue des ruines de la Vendée, à la lueur des flammes qui dévoraient ce dernier asile de la monarchie. Quand on vous aura remis les armes vendéennes, qu'en ferez-vous ? Elles ne sont point à votre usage : ce sont les armes de vieux Francs, trop pesantes pour votre bras.

Si les royalistes de l'ouest ont des armes, si on les leur demande de par le roi, ils les abandonneront, puisqu'ils ne les ont prises que pour le roi. Mais est-on bien sûr qu'on n'aura jamais besoin des Vendéens ? Le système ministériel n'a-t-il pas produit un premier 20 mars, et ne peut-il pas en amener un second ? Qui nous défendra alors ? Seront-ce les hommes qui nous ont déjà trahis ? Chose remarquable ! on veut désarmer les paysans de la Bretagne et de la Vendée, et l'on a fait rendre les armes qu'on avait prises aux paysans de l'Isère, dans un département qui s'était insurgé contre le souverain légitime.

La faction qui pousse les ministres, et dont ils seront la victime, a ses raisons pour presser le désarmement de la Vendée. A diverses époques on a tenté ce désarmement, et l'on n'a jamais pu y réussir. Le nom du roi présente une chance : en employant cet auguste nom, on peut espérer que les paysans royalistes s'empresseront d'apporter les fusils qu'ils pourraient encore avoir. Mais dans ce pays il y a aussi des jacobins, et ceux-là ont très certainement des armes, et ceux-là ne les rendront pas au nom du roi. Alors, s'il arrivait jamais une catastrophe, non seulement la population royaliste de l'ouest deviendrait inutile dans le premier moment à la cause de la légitimité, mais encore elle serait livrée sans armes à la population révolutionnaire armée. Voilà pourtant à quoi nous exposent ces mesures déplorables. La Vendée, que la Convention laissa libre, qu'elle exempta de réquisitions et de conscriptions ; la Vendée, à qui elle permit de garder ses armes, et même la cocarde blanche ; la Vendée, dont elle paya les dettes, et dont elle promit de relever les chaumières ; les Vendéens, que Buonaparte appelait un peuple de géants, et au milieu desquels il voulait bâtir une ville de son nom ; les Vendéens, que l'usurpateur traitait avec estime ; les Vendéens, dont il reconnaissait la *loyauté* dont il plaçait les enfants et pensionnait les veuves : cette Vendée, ces Vendéens n'ont donc pu mériter par trente années de loyauté, de combats et de sacrifices, la bienveillance des ministres du roi !

Que si la loi des élections, en amenant une chambre démocratique, produisait, par une conséquence naturelle, des ministres semblables à cette chambre ; que si ces ministres, ennemis de toute monarchie, et surtout de toute monarchie légitime, conspiraient contre le

gouvernement établi, que pourraient-ils faire de mieux que de persécuter la Vendée ? Ils obtiendraient par cette persécution des résultats importants : ils feraient accuser le gouvernement monarchique d'ingratitude, d'absurdité et de folie ; ils le rendraient méprisable aux yeux de tous, odieux à son propre parti ; et quand la catastrophe arriverait, ils auraient ou désarmé les seuls hommes qui pourraient s'opposer à cette catastrophe, ou refroidi dans le coeur de ces hommes le sentiment de la fidélité. En administration, l'incapacité orgueilleuse et passionnée produit les mêmes effets que la trahison.

Heureusement il n'est donné à personne de détruire la haute vertu vendéenne : elle a résisté au fer et au feu de l'effroyable Convention, et ce ne sont pas de tristes agents ministériels, d'obscurs traîtres des Cent Jours, des espions, des commissaires de police, qui achèveront de démolir des débris impérissables : les petits serpents qui se cachent à Rome dans les fondements du Colisée peuvent-ils ébranler ces grandes ruines ?

Quiconque a quelque goût de la vertu aime à s'entretenir des hommes qui sont devenus illustres par de saintes adversités et des devoirs accomplis. Leur mémoire, bénie de race en race, fait le contrepoids de l'abominable renommée d'une autre espèce d'hommes, lesquels vont aux âges futurs tout chargés de prospérités maudites et de crimes si énormes que ces crimes en prennent un faux air de gloire. Nous devions à la patrie et à l'honneur de venger la Vendée des outrages ministériels, de parler des Vendéens avec le respect et l'admiration qu'ils inspirent. Les noms immortels des Charette, des Cathelineau, des La Rochejaquelein, des Bonchamp, des Stofflet, des Lescure, des d'Elbée, des Suzannet et de tant d'autres n'avaient pas besoin de nos éloges ; mais du moins nous les aurons marqués dans cet écrit, comme le sculpteur inconnu qui grava les noms des compagnons de Léonidas sur la colonne funèbre aux Thermopyles.

Note 1

XGNOF. Ipparcikoz. (N.d.A.)

Note 2

Lettre de MONSIEUR (depuis Louis XVIII) à MM. les officiers, sous-officiers, grenadiers et soldats du régiment irlandais de Berwick.

A Schoenbornslutst, le 28 juillet 1791.

J'ai reçu, messieurs, avec une vraie sensibilité la lettre que vous m'avez écrite. Je ferai parvenir au roi (Louis XVI) le plus tôt que je pourrai l'expression de vos sentiments pour lui. Je vous réponds d'avance qu'elle adoucira ses peines et qu'il recevra avec plaisir de vous les mêmes marques de fidélité que Jacques II reçut, il y a cent ans, de vos aïeux. Cette double époque doit former à jamais la devise du régiment de Berwick : on la verra désormais sur vos drapeaux [Voulant consacrer à jamais l'époque de 1691, où le régiment de Berwick sorti d'Irlande pour servir le roi Jacques II, et l'époque de 1791, où le même régiment quitta la France pour servir l'infortuné Louis XVI, MONSIEUR ordonna que ses drapeaux porteraient cette légende :

1691. *Semper et ubique fidelis* . 1791.

Toujours et partout fidèle. (N.d.A.)] , et tout ce qu'il y aura de sujets fidèles au roi y lira son devoir et y reconnaîtra le modèle qu'il doit imiter. Quant à moi, messieurs, soyez bien persuadés que l'action que vous venez de faire restera toujours gravée dans mon âme, et que je m'estimerai heureux toutes les fois que je pourrai vous donner des preuves de ce qu'elle m'inspire pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

(N.d.A.)

Note 3

Fragments des Mémoires de la maison de Condé .

La gelée, qui avait raffermi les chemins, permit aux républicains de faire avancer leur grosse artillerie. Après s'en être servis pour battre les retranchements de ce village, centre de la position du prince, comme ils l'avaient déjà fait la veille, ils s'avancent avec rapidité. Les légions de Mirabeau et de Hohenlohe défendent leur position avec la plus grande valeur ; mais l'acharnement des républicains semble s'accroître avec leur nombre : ils pénètrent dans le village avec des cris affreux.

Ce premier succès pouvait devenir décisif : un coup d'oeil du prince l'en avait averti, et déjà sa résolution est prise. C'était la seule qui convint au fils du grand Condé. Il saute en bas de son cheval, et, tirant l'épée, il se place à la tête de ses deux bataillons gentilshommes : " Messieurs, s'écrie-t-il, vous êtes tous des Bayards, il faut reprendre ce village. "

On ne lui répond que par les cris : *A la baïonnette !* et l'on se précipite à travers le feu le plus terrible d'artillerie et de mousqueterie. Les haies vives, les maisons, les rues, tout est emporté en dix minutes ; des cris de *vive le roi* poussés à l'extrémité du village, annoncent de loin à la réserve que les républicains en sont chassés.

Pendant ce temps, le fils et le petit-fils se montraient dignes d'un tel père [C'est au récit de cette journée que Dellille s'écria dans sa langue :

Angoulême, Berry, soutiennent leur grand nom

Qu'on ne me vante plus ce triple Géryon,

Dont trois âmes mouvaient la masse épouvantable.

J'aime à voir, surpassant les récits de la fable

Un même esprit mouvoir trois héros à la fois.

Condé, Bourbon, Enghien, se font d'autres Rocroys

Et, prodigues d'un sang chéri de la victoire,

Trois générations vont ensemble à la gloire. (N.d.A.)] .

A la tête de la seconde et de la troisième division de la cavalerie noble, le duc de Bourbon s'élance sur la cavalerie républicaine et la chasse devant lui. Un ravin profond se présente : emporté par son ardeur, le prince le franchit avec une poignée de gentilshommes. Les républicains se hâtent de profiter de leur avantage, et se flattent de les accabler : la mêlée est sanglante, le prince est grièvement blessé. Mais le reste des escadrons survient : les cavaliers républicains fuient, et laissent deux pièces d'artillerie légère au pouvoir de leurs vainqueurs.

Sur un autre point, le duc d'Enghien conduisait au combat les chevaliers de la couronne. Presque seul, il court enlever une pièce de canon ; ses habits sont criblés de balles et de coups de baïonnette ; il est entouré, il se défend en héros jusqu'à ce que l'on vienne le dégager : il ramène la pièce.

Le résultat de cette brillante, mais sanglante journée, ne fut que la gloire d'avoir conservé une mauvaise position, que quelques jours plus tard il fallut abandonner.

Le maréchal de Wurmser et plusieurs généraux autrichiens, malgré la froideur qui régnait entre eux et l'armée royale, vinrent le soir même féliciter le prince de Condé et ses compagnons d'armes. " Eh bien, monsieur le maréchal, lui dit le prince, comment trouvez-vous ma petite infanterie ? - Monseigneur, elle grandit au feu, " répondit le maréchal. Les

Autrichiens furent peu étonnés d'apprendre que des chevaliers français s'étaient battus avec un courage héroïque ; mais ils ne purent refuser des larmes d'admiration à des traits comme celui-ci :

Un soldat de la légion de Mirabeau, blessé, jetait les hauts cris à côté d'un chevalier de Saint-Louis qui avait une jambe emportée [C'était M. de Barras, officier de marine, frère du directeur. (N.d.A.)] : " Songez, mon ami, lui dit cet intrépide officier, que votre Dieu est mort sur la croix, et votre roi sur l'échafaud ! nous devons nous trouver heureux de mourir pour leur cause. "

Trois jours après, les républicains attaquèrent de nouveau Berstheim, et de nouveau ils furent repoussés avec une perte considérable. Désespérant de forcer le corps de Condé dans cette position, ils essayèrent de se faire jour sur un point de la ligne autrichienne, et furent plus heureux. Le comte de Wurmser fit entrer son armée dans les redoutes qu'il avait élevées en avant d'Haguenau, depuis le Rhin jusqu'aux montagnes.

MONSIEUR (depuis Louis XVIII), qui était alors à Turin, n'eut pas plus tôt appris la nouvelle de ce combat, qu'il écrivit au prince de Condé :

A Turin, ce 28 décembre 1793.

Ce n'est qu'en arrivant ici, mon cher cousin, que j'ai reçu avec quelque certitude la nouvelle de la glorieuse affaire du 2 de ce mois dont un bruit vague m'avait entretenu sur mon chemin. Il me serait difficile de vous exprimer la joie qu'elle m'a causée. Ce n'est pas assurément que je doutasse de ce que peut la valeur de la noblesse française ; mais il était temps que les rebelles sussent ce qu'elle peut toute seule, et l'affaire même de Berstheim ne le leur avait appris qu'imparfaitement. Cette joie serait cruellement empoisonnée s'il me restait la moindre inquiétude sur la blessure de votre fils ; mais, tranquille à cet égard, je vous félicite, et de cette blessure même et de la conduite que son fils et lui ont tenue. Jouissez, mon cher cousin, de cette belle journée, comme bon Français, comme général, comme vaillant chevalier, et comme père. Pour moi, indépendamment de ma tendre amitié pour vous, et du bien de l'Etat, je dois vous avouer que mon amour-propre jouit de voir trois héros de mon sang, où jusqu'à présent je n'étais sûr d'en trouver qu'un. Mais mon sentiment pour vous ne doit pas me faire oublier cette brave noblesse qui s'est si fort distinguée sous vos ordres : parlez-lui bien du double sentiment que je ressens de sa conduite, et comme gentilhomme français et comme régent du royaume. Adieu, mon cher cousin :

vous connaissez bien toute mon amitié pour vous.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Lettre de MONSIEUR (*régent du royaume) au duc de Bourbon* .

Turin, le 28 décembre 1793.

Je reçois en arrivant ici, mon cher cousin, la nouvelle certaine de la gloire que vous venez d'acquérir et de la blessure que vous avez reçue. Cette dernière aurait empoisonné toute la joie de la première si je n'avais su en même temps qu'elle n'est pas dangereuse. Je vous avoue que je vous l'envie : cependant je vous aime trop sincèrement pour ne pas vous en féliciter de tout mon coeur, en souhaitant cependant que pareille chose ne vous arrive plus. Ce n'est ni comme parent, ni comme ami que je vous parle ainsi, c'est comme régent du royaume ; c'est parce que je sais mieux que personne la perte que l'Etat ferait en vous perdant.

Adieu, mon cher cousin. Puissiez-vous être bientôt guéri et voler à de nouvelles victoires ! Vous connaissez mon amitié pour vous.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

Lettre de MONSIEUR *(régent du royaume) à Mgr le duc d'Enghien* .

A Turin, ce 28 décembre 1793.

J'ai appris, mon cher cousin, avec un plaisir que mon amour pour mon sang et l'amitié que vous me connaissez pour vous vous expliqueront facilement, la gloire que vous avez acquise à la journée du 2 de ce mois. Vous êtes à l'âge et vous portez le nom du vainqueur de Rocroy ; son sang coule dans vos veines ; vous venez de retracer sa valeur ; vous avez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges : que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'Etat ! Vous pouvez croire, vous aimant comme je le fais, que je jouis bien sincèrement de ces heureux présages. Adieu, mon cher cousin. Soyez bien persuadé de toute mon amitié pour vous.

Signé LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

(N.d.A.)

Note 4

Lettre de MONSIEUR, comte d'Artois, à Mgr le prince de Condé.

Edimbourg, 29 novembre 1795.

Vous avez bien justement apprécié, mon cher cousin, tous les sentiments que j'ai éprouvés en lisant votre lettre du 3 novembre et les pièces qui y sont jointes, puisque vous êtes content de mon fils [Mgr le duc de Berry. (N.d.A.)] : je jouis de sa conduite. Je partage au fond de l'âme la gloire et l'honneur dont vos compagnons de fidélité se sont couverts ; mais les nouvelles publiques n'ayant pas été aussi discrètes que vous, sur un objet dont vous ne parlez point, permettez-moi de vous dire que comme parent, comme ami, et comme dévoué à la cause que nous défendons, je trouve une jouissance aussi douce que solide à entendre juger votre conduite comme elle mérite de l'être et à vous voir augmenter tous les jours une considération si flatteuse pour ceux qui vous aiment, si honorable pour ceux qui vous sont liés par le sang, et si importante pour les intérêts de notre roi. Ceci n'est point un compliment, c'est l'expression simple de mon coeur et de ma raison.

Je joins ici ma lettre, que je vous prie de remettre de ma part au duc d'Enghien. Je ne lui parle que de mon amitié ; mais c'est le roi, c'est la France entière que je félicite de ce qu'il est et de ce qu'il sera un jour, en suivant la glorieuse route que vous lui avez tracée.

Vous sentirez mieux qu'un autre, mon cher cousin, que celui qui remplit son devoir trouve dans sa propre conduite une compensation aux sacrifices les plus pénibles. Mais je dois vous avouer que depuis le mois de juin j'éprouve un supplice difficile à exprimer de ma douloureuse inaction, et d'être privé de partager les dangers, les fatigues et la gloire de vos intrépides compagnons d'armes. Soyez du moins mon interprète auprès d'eux ; parlez-leur de mes regrets, de mes sentiments, de mon admiration pour leur constance autant que pour leur valeur, et ajoutez-leur qu'uniquement occupé de nos intérêts communs, j'espère que le ciel finira par protéger mes efforts et par rendre heureux les fidèles Français qui ont toujours suivi le chemin de l'honneur.

Je n'avais pas attendu votre lettre pour solliciter auprès du gouvernement britannique les moyens qui nous sont nécessaires pour profiter utilement du succès des Autrichiens et de ceux de notre armée. La négociation entamée à Paris ne facilitait pas mes démarches : cependant le départ de M. de Précy vous aura prouvé qu'elle n'avait pas été totalement infructueuse. Je viens de les renouveler encore avec plus de vivacité que jamais : j'espère que les ministres seront frappés de la nécessité de vous procurer des secours

extraordinaires ; et je me flatte que vous en recevrez de suffisants, si vos tristes pressentiments ne viennent pas à se réaliser. Je n'entrerai pas dans plus de détails sur la situation des choses et des esprits ; mais je compte envoyer le mois prochain un courrier au roi, et je le prierai de vous communiquer des détails intéressants et peut-être favorables.

Avant de terminer cette lettre, il faut que je vous parle d'un objet qui tient à mon coeur : il paraît que mon fils s'est conduit en joli garçon, et qu'il a du goût pour les coups de fusil. C'est toujours bon en soi-même, mais cela ne suffit pas ; dans sa position, il faut qu'il se mette promptement en état de bien servir son roi ; et c'est à vous que je m'adresse avec confiance, mon cher cousin, pour que vous employiez toute votre autorité de général, et toute celle que mon amitié a remise entre vos mains, à exiger qu'il occupe tout son hiver à travailler bien sérieusement au métier de la guerre, à se rendre digne de commencer l'année prochaine à conduire des troupes. Je ne vous indiquerai aucuns moyens à cet égard ; personne ne saura mieux que vous exciter son émulation et lui inspirer le désir de l'instruction ; mais vous jugerez facilement combien je serai sensible à cette nouvelle preuve de votre amitié.

Adieu, mon cher cousin : je ne veux rien changer au rendez-vous que je vous ai donné ; c'est vers ce but que tendent tous mes efforts. Je vous renouvelle, du fond du coeur, l'assurance de l'amitié bien tendre et bien constante qui m'attache à vous pour la vie.

Signé CHARLES-PHILIPPE.

P. S . Je dois vous dire que vous trouverez mon fils tout prévenu sur ce que je vous demande pour lui.

(N.d.A.)

Note 5

Lettre du roi Louis XVIII à Mgr le prince de Condé .

Mon cousin, je suis touché, comme je dois l'être, des sentiments que vous m'exprimez au sujet de la perte irréparable que je viens de faire en la personne du roi, mon seigneur et neveu. Si quelque chose peut adoucir ma juste douleur, c'est de la voir partagée par ceux qui me sont chers à tant de titres. La France perd un roi dont les heureuses qualités, que j'avais vues se développer dès sa plus tendre enfance, annonçaient qu'il serait le digne successeur du meilleur des rois : il ne me reste plus qu'à implorer le secours de la divine Providence pour qu'elle me rende digne de dédommager mes sujets d'un si grand malheur. Leur amour est le premier objet de mes désirs, et j'espère qu'un jour viendra où après avoir, comme Henri IV, reconquis mon royaume je pourrai, comme Louis XII, mériter le titre de père de mon peuple. Dites aux braves gentilshommes et aux fidèles troupes dont je vous ai confié le commandement que l'attachement qu'ils m'expriment par votre organe est déjà pour moi l'aurore de ce beau jour, et que je compte principalement sur vous et sur eux pour achever de le faire éclore. Je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de tous les sentiments avec lesquels je suis, mon cousin,

Votre très affectionné cousin,

LOUIS.

(N.d.A.)

Note 6

A l'armée.

A Riegel, le 18 avril 1796.

Des circonstances impérieuses nous retenaient depuis trop longtemps éloigné de vous, lorsqu'une insulte aussi imprévue que favorable à nos voeux ne nous a plus laissé d'asile ; mais on ne peut nous ravir celui de l'honneur.

Le sénat de Venise nous a fait signifier de sortir, dans le plus court délai, des Etats de sa république. A cette démarche, non moins offensante pour l'honneur du nom français que pour notre personne même, nous avons répondu :

" Je partirai, mais j'exige deux conditions : la première, qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raye le nom de ma main, la seconde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV a fait présent à la république [Cette réponse fut faite au marquis Carlotti, chargé par le sénat de Venise de porter au roi l'ordre de quitter les Etats de la république. Le podestat Pringli ayant protesté, Sa Majesté répliqua le lendemain dans les termes suivants :

" J'ai répondu hier à ce que vous m'avez déclaré au nom de votre gouvernement ; vous m'apportez aujourd'hui une protestation au nom du podestat ; je ne la reçois pas : je ne recevrai pas davantage celle du sénat. J'ai dit que je partirais ; je partirai en effet dès que j'aurai reçu le passeport que j'ai envoyé chercher à Venise, mais je persiste dans ma réponse : je me la devais, et je n'oublie pas que je suis le roi de France. " (N.d.A.)] . "

Nous venons nous rallier au drapeau blanc, près du héros qui vous commande et que nous chérissons tous. Nous nous livrons avec confiance à l'espoir que notre arrivée sera pour vous un nouveau titre aux généreux secours que vous avez déjà reçus de Leurs Majestés impériale et britannique.

Notre présence contribuera sans doute, autant que votre valeur, à hâter la fin des malheurs de la France, en montrant à nos sujets égarés, encore armés contre nous, la différence de leur sort sous les tyrans qui les oppriment, avec celui dont jouissent des enfants qui entourent un bon père.

LOUIS.

(N.d.A.)

Note 7

Lettre de Mgr le duc d'Angoulême à Mgr le prince de Condé .

Blankembourg, 27 avril 1791.

Monsieur mon cousin, j'attendais depuis longtemps avec une bien vive impatience le moment où il me serait permis de venir me réunir à mon frère sous vos ordres. Cet heureux moment est donc enfin arrivé ; nous ne perdons pas un instant pour nous rendre auprès de vous. J'espère que vous voudrez bien m'accorder vos bontés et votre amitié. Je vous les demande avec confiance, et je ne négligerai rien pour m'en rendre digne. J'envie à mon frère le bonheur qu'il a eu d'être à l'armée depuis trois ans, pendant que j'étais dans une inactivité cruelle. Les circonstances qui en ont ainsi ordonné me peinaient vivement.

Agréez l'hommage du zèle d'un volontaire, et l'assurance de la haute considération, de l'entière confiance et de tous les sentiments avec lesquels je serai pour la vie,

Monsieur mon cousin,

Votre très affectionné cousin

LOUIS-ANTOINE.

Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé .

Blankembourg, 27 avril 1797.

Enfin, monsieur, mon frère est arrivé hier. Vous jugerez facilement la joie que j'ai éprouvée en le revoyant. Ma joie est d'autant plus vive que notre retour à l'armée sera très prompt : nous ne devons rester que cinq ou six jours ici, et nous ne perdrons pas de temps en chemin pour revenir. Je fais bien des voeux pour qu'on ne tire pas de coups de fusil pendant mon absence, mais que cette campagne, qu'on peut bien regarder, je crois, comme la dernière, soit active. Je le désire vivement pour mon instruction et pour mon frère ; car je suis bien persuadé qu'il faut que les Bourbons se montrent, et beaucoup, et que hors de France ils doivent commencer par gagner l'estime des Français avec leur amour. Nous avons appris que les républicains avaient passé le Rhin à Neuwied, et qu'après avoir repoussé les Autrichiens, ils étaient déjà aux portes de Francfort, lorsqu'un courrier arriva, apportant la nouvelle d'un armistice conclu entre les armées autrichiennes et françaises sur toute la ligne. Un courrier allant de Vienne à Londres, ayant passé ce matin ici, a dit que l'empereur allait se mettre en personne à la tête de l'armée d'Italie et que l'archiduc Charles allait reprendre le commandement de celle du Rhin. Dieu veuille nous rendre notre aimable chef et nous mettre encore à portée de combattre sous ses ordres !

Veuillez recevoir, monsieur, l'hommage du vif empressement que j'ai de me retrouver sous vos ordres, et du sincère et respectueux attachement que je vous ai voué pour la vie.

CHARLES-FERDINAND.

(N.d.A.)

Note 8

Lettre du roi à Mgr le prince de Condé .

A Mittau, ce 10 juin 1799.

Enfin, mon cher cousin, un de mes voeux les plus ardents est accompli ; mes enfants sont unis. Je retrouve dans ma nièce, avec un attendrissement plus facile à sentir qu'à exprimer, les traits réunis des infortunés auteurs de ses jours. Cette ressemblance, si douce et si déchirante à la fois, me la rend plus chère, et doit redoubler l'intérêt qu'elle mérite si bien par elle-même d'inspirer à tout bon Français. Le mariage a été célébré ce matin : je m'empresse de vous l'apprendre, bien sûr que vous partagerez ma joie.

Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée : elle ne peut que paraître d'un bon augure à vos braves compagnons, au moment où ils vont rentrer sur vos traces dans une carrière qu'ils ont si glorieusement parcourue, et ils béniront avec moi le souverain magnanime auquel nous devons ce double bienfait. Ajoutez-leur de ma part que j'ai commencé à retrouver le bonheur, mais qu'il ne sera complet pour moi que le jour où je pourrai me retrouver parmi eux au poste où l'honneur m'appelle.

Adieu, mon cher cousin : vous connaissez toute mon amitié pour vous.

LOUIS.

(N.d.A.)

Note 9

" En quel lieu du monde nos tempêtes n'ont-elles point jeté les enfants de saint Louis ? quel désert ne les a point vus pleurant leur terre natale ? Telles sont les destinées humaines : un

Français gémit aujourd'hui sur la perte de son pays, aux mêmes bords dont les souvenirs inspirèrent autrefois le plus beau des cantiques sur l'amour de la patrie :

Super flumina Babylonia !

" Hélas ! ces fils d'Aaron qui suspendirent leur cinnor aux saules de Babylone ne rentrèrent pas tous dans la cité de David ; ces filles de Judée qui s'écriaient sur les bords de l'Euphrate :

O rives du Jourdain ! ô champs aimés des cieux !

Sacré mont, fertiles vallées,

Du doux pays de nos aïeux

Serons-nous toujours exilées ?

ces compagnes d'Esther ne revirent pas toutes Emmaüs et Bethel. Plusieurs laissèrent leurs dépouilles aux champs de la captivité ; et c'est ainsi que nous rencontrâmes loin de la France le tombeau de deux nouvelles Israélites :

Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulchrum !

Il nous était réservé de retrouver au fond de la mer Adriatique le tombeau de deux filles de rois [Mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI. (N.d.A.)] dont nous avions entendu prononcer l'oraison funèbre dans un grenier à Londres. Ah ! du moins la tombe qui renferme ces nobles dames aura vu une fois interrompre son silence ; le bruit des pas d'un Français aura fait tressaillir deux Françaises dans leur cercueil. Les respects d'un pauvre gentilhomme à Versailles n'eussent été rien pour des princesses ; la prière d'un chrétien en terre étrangère aura peut-être été agréable à des saintes. " (Voy. les *Mélanges littéraires* .) - (N.d.A.)

Note 10

Lettre de Mgr le duc de Berry à Mgr le prince de Condé .

Rome, ce 30 juin 1800.

La nouvelle de l'armistice m'a arrêté ici. N'ayant rien à faire à Palerme jusqu'au retour de la reine, j'ai obtenu du roi la permission d'aller faire la campagne avec M. le prince de Condé. Cela aurait été un grand bonheur pour moi de le voir ; je lui aurais demandé la permission de la faire comme volontaire, avec mon frère. Je me faisais un bien grand plaisir de penser au moment où je pourrais me retrouver avec mes braves compagnons d'armes, auxquels je suis si attaché. Une nouvelle qui m'avait paru très naturelle, car on disait que M. le duc d'Enghien avait fait des prodiges de valeur avec son régiment à Verderic, m'avait fait hâter encore plus mon départ de Naples ; et je ne faisais que de changer de chevaux ici lorsque j'ai appris cet armistice, produit des succès incroyables de Buonaparte. Nous attendons pour voir ce que cela deviendra.

Je prie M. le prince de Condé d'être persuadé du vif regret que j'ai de n'avoir pas pu le rejoindre et lui prouver le sincère et tendre attachement que ses bontés ont gravé dans mon coeur.

CHARLES-FERDINAND.

Lettre de Mgr le duc de Berry à M. Acton, ministre de S. M. le roi des Deux-Siciles .

Je vous écris, monsieur, avec la franchise d'un Bourbon qui parle au ministre d'un roi Bourbon, d'un roi qui n'a cessé de montrer un attachement généreux à la partie de sa famille

si cruellement traitée par la fortune.

J'ai appris avec une vive douleur que le roi avait désapprouvé la démarche que j'avais faite de quitter Rome pour aller joindre l'armée de Condé. La noblesse fidèle avec laquelle j'ai fait huit campagnes n'avait jamais vu tirer un coup de fusil sans que je fusse à sa tête. Au moment où mon frère venait de la joindre, il me mandait : " Nous attaquons le 15 septembre. " Si j'avais attendu les ordres du roi, je perdais le temps : je suis donc parti sur-le-champ ; je suis arrivé le 15, et le 16 nous étions au bivouac, devant attaquer le lendemain. Je n'aurais jamais quitté l'armée napolitaine si elle avait été devant l'ennemi ; mais tout paraissait indiquer de ce côté la plus grande tranquillité. D'ailleurs, volontaire avec M. de Nazelli, ou sous M. de Damas, que j'ai vu si longtemps colonel de l'armée de Condé, ce n'était pas une position bien agréable pour moi, et je ne pouvais y être d'aucune utilité au service du roi. Depuis que la paix a été faite, je vous ai écrit trois fois sans recevoir jamais de réponse de vous. Cette incertitude-là est cruelle : pourquoi ne pas me dire franchement les volontés du roi à mon égard ? j'aurais été aussi heureux qu'il est possible lorsqu'on n'est pas dans son pays d'être uni à la famille de Naples, et de tout devoir à des parents aussi bons ; mais les circonstances empêchent-elles cette union ? Ma présence serait-elle incommode ? Le traitement qu'on a bien voulu m'accorder est-il une gêne dans un moment où les finances du roi sont si cruellement obérées ? Je mets le tout à ses pieds avec la même reconnaissance ; je vous supplie seulement de vouloir bien faire continuer de payer les 5 000 ducats que le roi a eu l'extrême bonté d'accorder aux officiers de ma maison. Ces gentilshommes, invariables dans leur devoir et dans leurs principes, ne fléchiront jamais la tête sous le joug d'un usurpateur, et tous ont abandonné leur fortune pour me suivre. Je ne réclame donc rien pour moi que le passé. Je n'ai eu jusque ici d'autres ressources que la générosité du roi ; mais vous savez sûrement les retards que j'ai éprouvés. Cela me met dans le plus grand embarras. N'ayant rien à moi, je regarderais comme une infamie de faire une dette.

Je suis bien sûr que vous sentirez les raisons de mon empressement à connaître mon sort quand vous saurez que dans un mois je n'aurai en vendant mes équipages que de quoi rejoindre mon père.

CHARLES-FERDINAND.

(N.d.A.)

Note 11

Entrevue de Louis XVIII avec M. Meyer .

M. Meyer, président de la régence de Varsovie, fut introduit auprès du roi le 26 février 1803, en qualité d'envoyé du cabinet de Berlin. Il était chargé d'annoncer à Sa Majesté que Buonaparte était disposé à lui assurer des indemnités en Italie si elle voulait renoncer, ainsi que les membres de sa famille, au trône de France. Sa Majesté répondit sur-le-champ :

" Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé : j'estime sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

" J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, à son

exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui : *Nous avons tout perdu, fors l'honneur* . "

- " L'influence de Buonaparte s'étend sur toute l'Europe. N'est-il pas à craindre, dit M. Meyer, qu'il ne force les souverains dont Votre Majesté reçoit des subsides à les lui retirer ? "

- " Je ne crains pas la pauvreté, répliqua le roi ; s'il le fallait, je mangerais du pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs ; mais ne vous y trompez pas, je n'en serai jamais réduit là ; j'ai une autre ressource dont je ne crois pas devoir user tant que j'ai des amis puissants : c'est de faire connaître mon état en France et de tendre la main non au gouvernement usurpateur, cela jamais ! mais à mes fidèles sujets ; et croyez-moi, je serais bientôt plus riche que je ne suis. "

L'envoyé persista, et fit pressentir au roi que Buonaparte pourrait contraindre la plupart des puissances européennes à lui refuser un asile.

" Je plaindrai le souverain, ajouta Sa Majesté, qui se croira forcé de prendre un parti de ce genre, et je m'en irai. "

On connaît l'adhésion des princes à la réponse de Louis XVIII. Ce monarque reçut quelques jours après du prince de Condé la lettre suivante :

Lettre de Mgr le prince de Condé au roi .

Wansted, le 22 avril 1803.

SIRE,

Après avoir rempli, avec les autres princes de votre maison qui se trouvent en Angleterre, le devoir que nous imposait l'incroyable circonstance dont Votre Majesté a bien voulu nous faire part, qu'il me soit permis de lui offrir l'hommage particulier de mon admiration pour les superbes réponses qu'elle a faites à la proposition dont elle a daigné nous instruire. Faits pour marcher en toute occasion à la suite de Votre Majesté, c'est avec autant d'enthousiasme que de reconnaissance que nous avons suivi le glorieux exemple et les ordres paternels que Votre Majesté nous donnait dans ces temps malheureux dont Votre Majesté se trouve (passagèrement, je ne cesse de l'espérer) la première victime. C'est une grande consolation pour ceux qui ont l'honneur de lui appartenir par les liens du sang de n'avoir qu'à suivre les traces d'un roi qui sait si dignement repousser l'injure et répondre avec autant de raison, de noblesse et d'éloquence, à une pareille proposition. Puissent les Français apercevoir enfin tout le bonheur dont ils se priveraient s'ils ne remettaient pas sur son trône un roi si digne de les gouverner et dont toutes les paroles et les actions commandent également le respect et l'amour !

Mon attachement particulier à la personne de Votre Majesté redoublerait s'il était possible après ce qu'elle vient de faire ; mais il y a longtemps que ce sentiment est aussi fortement gravé dans mon coeur que ma vénération pour les vertus de Votre Majesté et mon profond respect pour elle.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

Réponse du roi .

A Varsovie, le 23 mai 1803.

J'ai reçu, mon cher cousin, à fort peu de distance l'une de l'autre, vos deux lettres des 9 février et 22 avril. Vous ne pouvez douter du plaisir que m'ont fait les sentiments et les raisonnements de la première ; mais, vu sa date, je me borne à vous en accuser la réception, et je passe bien vite à la seconde. Votre commune adhésion à ma réponse m'a exalté, m'a

rendu fier d'être votre aîné. J'ai reçu avec transport le serment qui la termine si noblement ; mais je vous avoue ma faiblesse : mon amour-propre a peut-être encore plus joui de votre lettre particulière. L'approbation d'un parent justement chéri, d'un guerrier blanchi sous les lauriers, d'un connaisseur si délicat en matière d'honneur, est la récompense la plus flatteuse pour celui qui n'a au fond d'autre mérite que d'avoir fait son devoir.

J'ai reçu en même temps la réponse de votre petit-fils : elle est beaucoup plus ancienne ; mais, comme de raison, il a cru devoir, pour me la faire passer, préférer la sûreté à la promptitude. Comme il est possible que par le même motif il ne vous en ait pas donné connaissance, j'en joins ici copie, bien sûr qu'elle vous fera plaisir et qu'ainsi que moi vous y reconnaîtrez le sang des Bourbons.

Adieu, mon cher cousin ; vous connaissez toute mon amitié pour vous.

LOUIS.

(N.d.A.)

Note 12

Lettre de Mgr le prince de Condé à S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois.

Londres, le 24 janvier 1805.

Le chevalier de Roll vous rend compte, ainsi que moi, monsieur, de ce qui s'est passé hier. Un homme arrivé la veille, à ce qu'il m'a dit, à pied, de Paris à Calais, homme d'un ton fort simple et fort doux, malgré les propositions qu'il venait faire, ayant appris que vous n'étiez pas ici, est venu me trouver sur les onze heures du matin ; il m'a proposé tout uniment de nous défaire de l'usurpateur par le moyen le plus court. Je ne lui ai pas donné le temps de m'achever les détails de son projet, et j'ai repoussé cette proposition avec horreur, en l'assurant que si vous étiez ici vous feriez de même ; que nous serions toujours les ennemis de celui qui s'est arrogé la puissance et le trône de notre roi, tant qu'il ne le lui rendrait pas ; que nous avions combattu cet usurpateur à force ouverte, que nous le combattrions encore si l'occasion s'en présentait ; mais que jamais nous n'employerions de pareils moyens, qui ne pouvaient convenir qu'à des jacobins ; et que si, par hasard, ces derniers se portaient à ce crime, certainement nous n'en serions jamais complices. Pour mieux convaincre cet homme que vous pensiez comme moi, j'ai envoyé chercher l'évêque d'Arras ; mais il était sorti. Alors j'ai fait venir le baron de Roll, à qui j'ai d'abord exposé le sujet de la mission. Ensuite j'ai fait entrer l'homme, je lui ai dit que le baron avait toute votre confiance, qu'il connaissait comme moi la grandeur de votre âme, et que j'étais bien aise de répéter devant un témoin aussi sûr tout ce que je venais de lui dire ; ce que j'ai fait. Le baron a parlé comme moi. Après cela, j'ai dit à l'homme qui était venu qu'il n'y avait que l'excès de son zèle qui eût pu le porter à venir nous faire une telle proposition ; mais que ce qu'il avait de mieux à faire était de repartir tout de suite, attendu que s'il était arrêté je ne le réclamerais pas, et que je ne le pourrais qu'en disant ce qu'il est venu faire. J'espère, monsieur, que vous approuverez ma conduite, et que vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement dont mon coeur est pénétré pour vous.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

(N.d.A.)

Note 13

Extrait du Journal inédit du comte de Hautefort (1801).

Le comte de Caraman résidait à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII. Tout à coup il reçut l'ordre de partir de cette capitale dans les vingt-quatre heures ; il arriva le 19 janvier à Mittau, où sa présence inopinée et ce qu'il raconta de son expulsion soudaine répandirent l'alarme dans la colonie française. Ces craintes furent bientôt justifiées. Le 21 janvier, époque fatale, le général Fersen, qui avait toujours montré beaucoup d'égards pour le roi, monta au château ; il était chargé de signifier à Sa Majesté qu'elle devait quitter Mittau dans les vingt-quatre heures. MADAME n'était pas comprise dans cet ordre ; mais elle annonça sur-le-champ qu'elle ne se séparerait jamais de son oncle. M. Driesen, gouverneur de Mittau, avait reçu par le même courrier l'ordre de délivrer des passeports nécessaires pour le départ du roi, mais pour douze personnes seulement. Sans la circonstance du 21 janvier, jour que MADAME consacrait ordinairement à la retraite et à la prière, le roi aurait désiré partir le jour même ; il remit au lendemain. On peut penser quelle était la désolation de sa suite. Pour lui, toujours calme, il s'occupait à fortifier le courage de ceux qui l'environnaient. Il était surtout touché du sort de ses gardes du corps, que sa situation ne lui permettait plus de conserver auprès de lui. Paul Ier leur avait fait jusque alors un traitement. Qu'allaient-ils devenir dans ce revers ? Le roi voulut du moins consoler ces braves et fidèles serviteurs par un témoignage d'estime. Il leur adressa en partant, le 22 janvier, la lettre suivante, écrite de sa main : " Une des peines les plus sensibles que j'éprouve au moment de mon départ est de me séparer de mes chers et respectables gardes du corps. Je n'ai pas

besoin de leur recommander de me conserver une fidélité gravée dans leurs coeurs, et si bien prouvée par toute leur conduite. Mais que la juste douleur dont nous sommes pénétré ne leur fasse jamais oublier ce qu'ils doivent au monarque qui me donna asile, qui forma l'union de mes enfants, et dont les bienfaits assurent encore mon existence et celle de mes fidèles serviteurs. Mittau, le 22 janvier 1801. *Signé* LOUIS. " A cette lettre, où l'on retrouve cette grâce, cette mesure et cette sensibilité qui règnent dans tous les écrits partis de la même main, le comte d'Avaray joignit une autre lettre, ainsi conçue : " Quand le roi exprime lui-même ses sentiments à ses fidèles gardes du corps, je dois me ranger parmi eux pour jouir en commun des bontés de notre maître. Je n'ai donc qu'un but en ce moment, celui de témoigner à tous ces messieurs le désir de vivre dans leur souvenir, et de leur renouveler l'expression des sentiments dont mon dévouement au roi et à MADAME sera le garant. "

Le roi se mit en route le 22 janvier, à trois heures et demie après midi. Son départ offrit un spectacle touchant. Ses gardes du corps, réunis à une foule d'habitants de Mittau, semblaient se disputer à qui lui témoignerait plus d'intérêt et d'attachement. Les uns et les autres paraissaient avoir un égal regret de son départ. On eût dit que c'était un père qu'on arrachait à ses enfants : la vue de cette séparation douloureuse était le plus bel éloge de la conduite du roi et la meilleure preuve des sentiments qu'il avait su inspirer. La suite du roi se composait de six voitures et deux chariots. Sa Majesté était dans la berline de MADAME, avec cette princesse, le comte d'Avaray et Mme la duchesse de Surent. La reine était alors aux eaux de Pyrmont, et Mgr le duc d'Angoulême était à l'armée. Dans les voitures qui suivaient étaient l'abbé Edgeworth, le duc de Fleury, l'abbé Fleuriel, MM. Hardouineau, Hue et Péronnet, avec les gens de service ; en tout vingt-six personnes. Deux autres voitures ne partirent que le lendemain, elles étaient occupées par l'abbé Marie, Mlle de Choisy, aujourd'hui Mme la vicomtesse d'Agoult, MM. de Lukerque, Le Faivre et Colon.

On avait promis au roi cent mille roubles, montant de six mois du traitement que lui faisait l'empereur ; il ne les reçut point, et on obtint avec peine d'un banquier de Riga trois mille six cent quatre ducats en avance sur cette somme. Le froid était rigoureux, et aucune précaution n'avait été prise sur une route où il n'y a point de ressources. A la première couchée, un gentilhomme courlandais, M. de Zozff, ne voulut pas laisser descendre le roi à l'auberge, et le reçut dans son château. Cet accueil fait d'autant plus d'honneur à ce gentilhomme, qu'il pouvait craindre que sa démarche ne déplut à la cour. A la seconde journée on coucha dans un cabaret. Il y avait au moins quatre-vingts paysans rassemblés dans une grande pièce, qui faisait à peu près toute la maison. Cette société, le bruit, l'odeur de l'eau-de-vie et du tabac, firent de cette nuit un supplice. MADAME coucha dans une espèce de fournil mal clos, où l'inquiétude l'empêcha de reposer. Quand on lui parla de sa situation : " Je ne suis point à plaindre, disait l'excellente princesse, je ne souffre que des malheureux que je vois autour de moi. "

Tout ce voyage fut très pénible dans une telle saison et dans un tel climat. Le froid, le vent, la neige, étaient d'autant plus difficiles à supporter, que la suite du roi n'avait pas de vêtements préparés pour une telle circonstance. Les gens qui étaient sur les sièges des voitures souffrirent surtout infiniment ; et cependant aucun ne le fit paraître, de crainte d'augmenter les chagrins des maîtres les plus sensibles et déjà si fort affectés. Tous ceux qui entouraient le roi étaient soutenus et consolés par sa force d'âme. " Je suis bien loin de désirer qu'on me plaigne, " écrivait au moment même de cette fuite, et au milieu de tant de souffrances et d'inquiétudes, le loyal et brave officier qui nous a donné ces détails ; " ma position est si digne d'envie, que je ne puis même la concevoir ; c'est un rêve. Mon âme est brisée de tous les sentiments qu'elle éprouve. Je vois souffrir les êtres les plus parfaits, et dont le monde n'est pas digne ; mais je vois de près leurs vertus, j'admire leur noble constance, je jouis d'être continuellement auprès d'eux. Supérieurs aux coups de l'adversité, leur courage

semble s'accroître à raison de leur infortune. " Tels étaient les sentiments qu'au comble du malheur inspiraient le roi et MADAME. Le troisième jour il fallut faire une lieue à pied, par le froid le plus âpre et un vent qui coupait le visage ; on se frayait un chemin dans la neige, qui avait dix pouces de hauteur. MADAME prit le bras de l'abbé Edgeworth, et Mme de Sérent celui de M. Hardouineau. Cette dame très délicate souffrait beaucoup, quoique le roi lui eût donné sa pelisse : dans cet état, ni le roi ni MADAME ne perdirent rien de leur sérénité. La journée finit par un gîte encore plus mauvais que celui de la veille. Le local en était fort étroit. Le roi partagea sa chambre, comme il l'avait toujours fait jusque là, avec l'abbé Edgeworth et le comte d'Avaray, et MADAME reçut dans la sienne Mme de Sérent et deux femmes de chambre. Le quatrième jour le roi éprouva un moment de consolation dans l'excellente réception que lui fit à déjeuner le baron de Sass, qui ne se démentit point pendant tout le temps que les Français passèrent en Courlande, et qui leur rendit constamment, ainsi qu'au roi, tous les services de l'hôte le plus aimable et du gentilhomme le plus loyal. Il avait chez lui un émigré français, à l'imitation de beaucoup de ses compatriotes, qui s'étaient empressés d'accueillir quelques-uns de ces honorables réfugiés.

On approchait de la frontière, et on n'était pas sans quelque inquiétude. Tout se passa tranquillement. La garde russe prit même les armes et rendit les honneurs au roi. Le 26 janvier Sa Majesté coucha à Nimmersatt, premier poste prussien, où elle fut très mal. C'est là qu'elle quitta ses ordres et qu'elle dit aux personnes de sa suite de quitter aussi leurs décorations. Elle prit l' *incognito* sous le nom de comte de Lille, et MADAME sous celui de marquise de La Meilleraye. Le 27, le roi arriva à Memel : il y fut bien reçu, quoiqu'il n'y eût encore aucun ordre de la cour. On offrit même de faire rendre les honneurs au roi ; le duc de Fleury les refusa. M. de Thumen, commandant militaire, montra le désir de faire quelque chose d'agréable au roi, et M. Loreck, consul de Danemark, justifia par ses soins la réputation que déjà lui avaient acquise ses bons procédés envers les émigrés. Aux lettres qui furent écrites à la cour de Prusse par le roi ou par son ministre MADAME en joignit une pour la reine, femme de Frédéric-Guillaume. Cette lettre respirait toute la sensibilité et la grandeur d'âme de la princesse. Elle y disait, en parlant de son oncle : " Il est plus d'une voix qui du haut du ciel me crie qu'il est tout pour moi, qu'il me tient lieu de tout ce que j'ai perdu, que je ne dois jamais l'abandonner. Aussi, j'y serai fidèle, et la mort seule m'en séparera. " La cour de Prusse consentit à recevoir Sa Majesté, et la ville de Varsovie fut désignée pour sa résidence.

Le roi s'était proposé de partir le 9 février, quand cinq gardes du corps arrivèrent de Mittau, le 8 au soir. On leur avait assigné l'ordre de partir dans les quarante-huit heures. On peut se figurer l'effet que produisit sur eux cette nouvelle. Mal fournis d'argent et d'habits, un voyage aussi précipité, dans une saison rigoureuse, les exposait à périr de besoin et de froid. Le roi suspendit son départ pour attendre ces fidèles serviteurs, les voir, les consoler, et tâcher de leur procurer des secours. Il manda les cinq gardes du corps déjà arrivés, et leur parlant avec l'intérêt le plus tendre : " J'éprouve, messieurs, leur dit-il, une grande consolation à vous voir ; mais elle est mêlée d'une douleur bien amère. La Providence m'éprouve depuis bien longtemps et de bien des manières, et celle-ci n'est pas une des moins cruelles (ici le roi ne put retenir ses larmes, *les premières que je lui ai vu verser* , dit l'auteur de ce récit) ; j'espère qu'elle viendra à mon secours. Si le courage m'abandonnait, le vôtre, messieurs, le soutiendrait. Vous me voyez (montrant le côté gauche de sa poitrine dépouillé de décorations), je ne peux même porter un ordre. Je n'ai plus que des conseils à vous donner. Le meilleur est de filer sur Koenigsberg pour ne point s'encombrer ici, y porter ombrage, et pour parer à tous les inconvénients qui en pourraient résulter. Je viens de prendre les mesures pour vous faire arriver à Hambourg, où chacun pourra prendre plus aisément un parti ultérieur. " Les cinq vieillards ne purent entendre sans attendrissement ces paroles de

bonté. Ils répondirent à beaucoup de questions que le roi leur fit sur eux et sur leurs camarades, et se retirèrent pénétrés de reconnaissance. Les jours suivants, les autres gardes du corps furent présentés au roi à mesure qu'ils arrivaient. Le prince leur parla successivement à tous avec la même bonté, et s'informa de leurs besoins. Un d'eux, M. de Montlezun, ne pouvait retenir ses larmes. " Mon ami, lui dit le roi en lui prenant la main, quand on a le coeur pur, c'est au dernier terme de l'adversité qu'un Français doit redoubler de courage. " Puis adressant la parole aux autres : Messieurs, si mon courage m'abandonnait, ce serait chez vous que j'irais en reprendre et me retremper. " Ces généreux Français méritaient en effet ces éloges d'un si bon juge, et ces sentiments du meilleur des maîtres. Tous se trouvaient heureux de partager son sort, et auraient été en quelque sorte humiliés d'être à l'abri du coup qui le frappait. Ce revers n'a pu abattre leur constance. Les Courlandais, de leur côté, leur ont témoigné le plus vif intérêt. Gentilshommes et bourgeois, tous leur ont fait les offres les plus affectueuses, et c'est un devoir pour un Français de publier tout ce que la fidélité malheureuse dut dans cette circonstance à la générosité d'un peuple loyal et sensible.

Le roi ne borna point à des paroles sa sollicitude pour ses gardes du corps. Il donna pour eux une somme considérable eu égard à sa situation. La marquise de La Meilleraye (MADAME) remit aussi au vicomte d'Agoult cent ducats, qui devaient être partagés entre les gardes du corps qui en avaient le plus de besoin : elle voulait surtout ne pas être nommée ; mais comment se méprendre sur la source d'un tel bienfait ? Le vicomte d'Agoult partit de Koenigsberg, chargé de fréter un bâtiment et de présider à l'embarquement de ses malheureux compatriotes. Les finances du roi s'épuisant par la dépense exorbitante de chaque jour, MADAME offrit à Sa Majesté la vente de ses diamants, offre qui fut acceptée à regret ; mais les circonstances ne permettaient guère au roi de refuser. La princesse autorisa, par un acte exprès, Mme la duchesse de Sérent à faire le marché, *pour servir* , était-il dit dans l'acte, *dans notre commune détresse, à mon oncle, à ses fidèles serviteurs et à moi-même* . Les diamants furent déposés chez le consul de Danemark, qui fit avancer deux mille ducats sur le prix de la vente.

Le 23 février, toute la colonie de Mittau étant défilée, le roi partit de Memel pour Koenigsberg, où il arriva, sans s'arrêter, le 24. Il n'y passa que peu de jours, et se remit en route le 27 pour Varsovie. Dans ce trajet, le 2 mars, la voiture du roi versa dans un fossé en voulant éviter la voiture d'une dame polonaise qui se croisait sur la route. La commotion fut très forte ; une glace fut brisée, et MADAME jetée sur l'autre côté de la voiture. Cependant personne ne fut blessé. Le roi n'eut d'autre ressource que de rester sur le grand chemin à attendre les voitures qui suivaient. Il fut pendant deux heures debout sur un morceau de glace pour éviter d'avoir les pieds dans l'eau ! ! ! La dame polonaise, désolée d'être la cause, quoique innocente, de cet accident, voulut revenir coucher à Pultusk, dont on n'était éloigné que d'une lieue, et fit monter dans sa voiture Mme la marquise de La Meilleraye et Mme de Sérent. Elle ne se doutait point encore qui étaient ces voyageurs, et l'on peut juger de sa surprise quand, arrivée a Pultusk, elle apprit que c'était au roi de France et à sa nièce que sa rencontre avait été si fâcheuse. Le roi fut enfin atteint par la chaise de poste où était le duc de Fleury avec l'abbé Edgeworth. Elle n'avait que deux places ; Sa Majesté y monta avec son aumônier. Le comte de Fleury et le comte d'Avaray montèrent sur le siège. Le roi coucha à Pultusk, et y passa la journée du lendemain. Il se mit en route le 4, avec MADAME.

Le 6 mars, le roi passa la Vistule, quoique couverte de glaçons, et arriva heureusement à Varsovie. Le général Keller, gouverneur de la ville, attendait Sa Majesté dans la maison Vassiliowitch, faubourg de Cracovie, que l'abbé André de La Marre lui avait louée. Les personnes de la suite du roi le rejoignirent successivement ; et le 25 mars Mgr le duc d'Angoulême arriva de l'armée avec le comte Etienne de Damas. Peu de jours après, on apprit la mort de Paul Ier, arrivée dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. Il n'avait pas survécu longtemps à ses procédés rigoureux envers un prince en qui ces mêmes procédés, comme on l'a vu par la lettre citée plus haut, n'avaient point effacé le souvenir d'anciens services. Le nouvel empereur de Russie s'empressa d'ailleurs de réparer les derniers torts de Paul à l'égard du roi. Il augmenta le traitement annuel promis à ce prince, et dans la suite il rappela Louis XVIII dans ses Etats, et le reçut dans ce même château de Mittau qui lui avait déjà servi d'asile. (N.d.A.)

Livros Grátis

(http://www.livrosgratis.com.br)

Milhares de Livros para Download:

Baixar livros de Administração
Baixar livros de Agronomia
Baixar livros de Arquitetura
Baixar livros de Artes
Baixar livros de Astronomia
Baixar livros de Biologia Geral
Baixar livros de Ciência da Computação
Baixar livros de Ciência da Informação
Baixar livros de Ciência Política
Baixar livros de Ciências da Saúde
Baixar livros de Comunicação
Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE
Baixar livros de Defesa civil
Baixar livros de Direito
Baixar livros de Direitos humanos
Baixar livros de Economia
Baixar livros de Economia Doméstica
Baixar livros de Educação
Baixar livros de Educação - Trânsito
Baixar livros de Educação Física
Baixar livros de Engenharia Aeroespacial
Baixar livros de Farmácia
Baixar livros de Filosofia
Baixar livros de Física
Baixar livros de Geociências
Baixar livros de Geografia
Baixar livros de História
Baixar livros de Línguas

Baixar livros de Literatura
Baixar livros de Literatura de Cordel
Baixar livros de Literatura Infantil
Baixar livros de Matemática
Baixar livros de Medicina
Baixar livros de Medicina Veterinária
Baixar livros de Meio Ambiente
Baixar livros de Meteorologia
Baixar Monografias e TCC
Baixar livros Multidisciplinar
Baixar livros de Música
Baixar livros de Psicologia
Baixar livros de Química
Baixar livros de Saúde Coletiva
Baixar livros de Serviço Social
Baixar livros de Sociologia
Baixar livros de Teologia
Baixar livros de Trabalho
Baixar livros de Turismo